Cost of 5400 pt. cost

[illegible] cost per [illegible]

Pl

C. 8/5 per [illegible]

LA FLORE

ET

LA POMONE FRANÇAISES.

IMPRIMERIE DE F. DIDOT, IMPRIMEUR DU ROI
ET DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, N° 24.

LA FLORE

ET

LA POMONE FRANÇAISES,

OU

HISTOIRE ET FIGURE EN COULEUR, DES FLEURS ET DES FRUITS
DE FRANCE OU NATURALISÉS SUR LE SOL FRANÇAIS.

PAR M. JAUME SAINT-HILAIRE.

... Préférons toujours les antiques amis;
Cultivons, avant tout, les végétaux fertiles,
Qui, nés dans nos forêts, croissant près de nos villes,
Au climat endurcis, s'élèvent sans efforts,
Et semblent par leur choix habiter sur nos bords.
Ils ne sont point captifs dans d'étroites enceintes.
De leurs vives couleurs nos campagnes sont peintes.
C'est pour nous qu'à l'envi leurs rameaux complaisans,
Sous le doux poids des fruits se courbent tous les ans.

CASTEL.

Tome premier.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE FURSTEMBERG, N° 3;
ABBAYE SAINT-GERMAIN.

1828.

A

SON ALTESSE ROYALE

MADAME,

DUCHESSE DE BERRY.

Madame,

En faisant l'histoire et la peinture des fleurs étrangères, telles que la rose du Bengale, le lilas de Perse, la tubereuse, la tulipe d'Orient, les dalhia du Mexique, qui croissent maintenant avec les lis et les roses de nos anciens parterres, et font comme elles le charme de l'odorat et les délices de la vue, j'ai reconnu l'image des brillantes qualités de Votre Altesse Royale et de l'éclat qu'elle est venue ajouter à la couronne de nos souverains.

Les arbres bienfaisants, l'olivier, le pommier, l'oranger, naturalisés sur le territoire de notre belle

patrie, m'ont rappelé ses vertus et l'auguste protection qu'elle accorde aux sciences et aux arts, comme un ombrage tutélaire sous lequel elle veut bien me permettre de placer mon ouvrage. Je me croirai récompensé de mes travaux et de mes soins, si elle daigne lui continuer les témoignages de sa bienveillance.

J'ai l'honneur d'être,

Avec un profond respect,

Madame,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

JAUME SAINT-HILAIRE.

PRÉFACE.

La science des plantes, ou la botanique proprement dite, est tout entière dans la connaissance des espèces et des variations qu'elles éprouvent par la culture, par le climat et le terrain où elles croissent naturellement; d'où il suit qu'un ouvrage contenant la description, l'histoire, la culture et la figure en couleur de tous les végétaux qu'on trouve dans les quatre parties du monde, serait un travail complet sur cette science. On pourrait alors établir des genres, des ordres, des familles, etc., conformes au plan que la nature a suivi dans la formation des plantes; grouper les espèces dont l'organisation est semblable, et laisser isolées celles qui n'ont pas d'analogues. Sous ce point de vue, un pareil ouvrage devrait être l'objet unique et le but direct des travaux des botanistes. Presque tout ce qu'on fera jusqu'alors, comme tout ce qu'on a fait, sera provisoire. Malgré les prétentions de quelques personnes, uniquement occupées de classifications, travail qu'on a fastueusement et improprement nommé *philosophie de la science*, on ne pourra considérer nos divisions et nos subdivisions que comme des échafaudages plus ou moins ingénieux, utiles seulement pour aider à la faiblesse de notre mémoire, et nous offrir les moyens de trouver le nom des

plantes dans les ouvrages descriptifs. Il n'est pas nécessaire, pour en donner des preuves, de remonter aux époques où presque tous les professeurs de botanique avaient une méthode particulière, suivant laquelle ils classaient et nommaient les plantes à leurs élèves. Adanson a compté soixante-dix de ces méthodes, entièrement oubliées aujourd'hui, ainsi que les ordres et les genres établis d'après elles. Il suffit de rappeler seulement, qu'il y a environ cent ans, Tournefort, le plus habile botaniste des temps modernes, publia une méthode aussi ingénieuse que séduisante, et des genres si bien caractérisés, que presque toutes les écoles de l'Europe adoptèrent sa méthode et ses genres. Sa méthode a été abandonnée depuis long-temps comme insuffisante, et ses genres ont été tant divisés et subdivisés qu'il n'en reste presque plus de traces. Cinquante ans plus tard, Linné publia une autre méthode, réforma plusieurs genres, et en ajouta un grand nombre à ceux déjà établis. Ses successeurs, ses disciples, et lui-même, ont fait et font encore tant de divisions et de subdivisions à ces genres, que dans cinquante ans il n'en restera pas plus de traces que de ceux de Tournefort. Ces changements, presque continuels en botanique, sont souvent motivés par les plantes nouvellement connues ou mieux observées, mais plus souvent encore, parce qu'en établissant les nouveaux genres, on n'a pas observé toutes les espèces qui doivent en faire partie, ni fixé avec précision les caractères sur lesquels on doit les établir. Ainsi, par exemple, comme je l'ai fait observer, il y a environ vingt ans, dans le Dictionnaire des sciences natu-

rettes, l'amelanchier, arbrisseau de France, très-anciennement connu, a fait successivement partie des six genres qui composaient la petite famille des Pomacées parce que l'un, considérant la forme des fruits et le nombre des loges, l'a placé dans les sorbiers, un autre, comptant le nombre des styles, l'a compris dans les néfliers; un troisième, observant que ses graines sont cartilagineuses et non osseuses comme celles des néfliers, l'a compris dans les alisiers, etc. Aujourd'hui on le considère enfin comme un genre particulier, et cette famille est actuellement de quatorze genres, presque tous établis par la division et la subdivision des anciens.

L'histoire des familles est à peu près la même. Linné et Adanson, en 1763, ont reconnu environ soixante familles dans le règne végétal. Vingt-cinq ans plus tard, M. de Jussieu en a porté le nombre à cent. Aujourd'hui on en compte plus de deux cents dans les différents auteurs. Ces créations de familles et de genres, souvent faites dans un esprit d'innovation, se détruisent les unes par les autres, car le même ouvrage périodique, qui nous annonce la formation de quelque genre ou famille nouvelle, par tel ou tel botaniste, nous apprend, le mois suivant, que ce genre ou cette famille n'a pas été adopté par tel autre. Elles ont l'inconvénient, très-grave, de multiplier à l'infini les noms des plantes et les synonymes, tellement que celui qui travaillerait aujourd'hui à la synonymie de tous les genres de botanique qui ont paru depuis C. Bauhin, aurait un ouvrage aussi immense et aussi difficile à débrouiller, qu'il serait inutile et superflu. Nous ne con-

seillons à personne de l'entreprendre, a dit Adanson, de bonnes figures doivent y suppléer. Tel est l'objet du travail qui m'occupe depuis vingt-cinq ans sur les plantes de la France ou naturalisées dans nos parcs, dans nos jardins et dans nos vergers. La collection que j'ai publiée a obtenu le suffrage du public, elle se trouve dans presque toutes les bibliothèques de l'Europe (1). Depuis cinq ans qu'elle est terminée, j'ai voyagé dans différentes parties de la France

(1) Je ne crois pas indifférent de consigner ici ce que le savant professeur André Thouin aussi connu par la franchise et la fermeté de son caractère que par étendue de ses connaissances et de ses travaux en agriculture et en botanique, m'écrivait quelque temps avant sa mort.

Monsieur, j'ai reçu avec grand plaisir votre ouvrage sur les plantes de la France, et je l'ai lu avec un vif intérêt. Il est difficile d'offrir au public un livre qui renferme un aussi grand nombre de bonnes figures, un texte plus exact et plus concis une aussi grande quantité de faits utiles à la majeure partie des Français qui vivent à la campagne, et de le leur donner à un prix aussi modique. C'est à nos connaissances étendues en botanique, à vos talents dans l'art du dessin et dans celui d'écrire, et surtout à votre désintéressement, qu'est due une collection de plantes aussi agréable qu'elle est utile aux progrès des sciences. Je vous félicite d'un zèle, de sa patience, et du courage même que vous avez mis à l'exécuter dans une circonstance aussi critique.

« Il faut convenir cependant, monsieur, que votre ouvrage fait naître un regret bien fondé: c'est celui de le voir suspendre. Les Autrichiens, les Anglais, les Danois, les Espagnols, les Hollandais, les Piémontais, ces autres peuples de l'Europe, possèdent des Flores de leur pays très-étendues, tandis que les Français n'ont environ qu'un septième des plantes qui ornent ou utilisent leur sol. Il serait à désirer que le Gouvernement vînt à votre secours dans une si louable entreprise, vous mît à même de la continuer et de nous faire jouir des avantages que possèdent la plupart des nations européennes.

« Recevez, je vous prie, mes sincères remerciements et l'assurance des sentiments de considération distinguée et d'un inviolable attachement avec lesquels j'ai l'honneur de vous saluer amicalement.

signé THOUIN

Professeur de Culture et de Naturalisation au Muséum d'Histoire naturelle

pour observer les plantes vivantes et rassembler les matériaux nécessaires à la nouvelle Flore, qui doit contenir les espèces non figurées dans ma collection. M. Decandolle m'a communiqué les plantes recueillies dans ses voyages, et M. Desfontaines, son herbier, l'un des plus riches de l'Europe.

Je recevrai avec reconnaissance les espèces nouvelles ou peu connues qu'on voudra bien me remettre. J'aurai soin de faire connaître dans mon ouvrage les personnes qui m'auront donné quelque preuve d'intérêt.

J'ai toujours cru qu'une description, une histoire et une figure en couleur d'une plante, telle que le *festuca fluitans* pour exemple, étaient plus utiles à la science et à ceux qui ont besoin de la connaître, que l'exposé des classifications dont elle a été l'objet, et des genres *festuca*, *poa*, *desvauxia*, *Glyceria*, etc., dont elle a fait partie dans les différents auteurs. Un semblable travail sur toutes les plantes connues serait un monument honorable pour le siècle qui le verrait exécuter; mais un homme seul aurait tort de l'entreprendre. Il faudrait une réunion de botanistes et de dessinateurs, et surtout une grande fortune pour suffire aux frais considérables de son exécution. En attendant qu'un gouvernement favorise une aussi honorable entreprise, comme le ministre Choiseul en avait eu le projet, je borne mon travail aux plantes de la France. Dans la collection que j'ai publiée, je me suis occupé des plantes les plus communes et le plus généralement cultivées. Je me propose actuellement de donner l'histoire et la figure de toutes les espèces qui ne sont pas dans cette col-

lection, ainsi que des meilleures variétés de fruits cultivés en France. Quelques-unes de ces plantes avaient été bien figurées dans des ouvrages étrangers, la Flore d'Autriche, celle de Danemarck, etc., mais nous n'avions pas d'ouvrage national sur nos plantes, comme l'a dit le professeur Thouin; elles ont été pourtant bien observées dans ces derniers temps par d'habiles botanistes et des amateurs éclairés tels que Gouan, Villars, Ramond, Lapeyrouse, MM. Desfontaines, de Lamarck, Decandolle, Robert, Saint-Amand, etc. Les plantes qu'ils ont considérées comme nouvelles, parce qu'il était impossible de les reconnaître dans les ouvrages des anciens botanistes, se trouvent encore dans les collections de Paris, mais dans moins de cent ans, elles auront été dispersées ou détruites par les insectes, quelques-unes même ont déjà beaucoup souffert. Si on ne s'occupe d'en donner une figure exacte, faite d'après les individus qu'ils ont recueillis et nommés, nos successeurs seront aussi peu d'accord sur leur nomenclature, qu'on l'est aujourd'hui sur les plantes de Jean Bauhin, de Daléchamps, etc., qui n'ont pas été figurées, ou dont nous n'avons que des figures gravées sur bois et fort incomplètes de sorte que mon travail, sous ce seul point de vue, est de la plus grande importance pour la science botanique.

On a souvent publié des instructions sur la fabrication du cidre, et sur le mélange des différentes pommes cultivées dans nos provinces de Normandie, Bretagne, Perche, etc., mais ces instructions n'ont été utiles que dans les cantons où résidaient leurs auteurs, parce que les noms des pommes de

la même sorte varient beaucoup, et que chaque canton a une nomenclature particulière. Je pourrais en citer quelques-unes qui ont jusqu'à huit noms différents, d'où il résulte que le cultivateur qui parle de la pomme nommée *marie lenfrat* et de son utilité, est inintelligible aux habitants des cantons voisins ou éloignés, qui donnent au même fruit les noms de *roquet*, *omelette*, *oranger*, *bedandou*, etc. Je me suis occupé pendant plusieurs années de figurer un grand nombre de ces fruits, et d'y rapporter tous les noms vulgaires usités que les usages auxquels ils sont propres. Ce travail n'a jamais été fait, il mérite de fixer l'attention des propriétaires intéressés à la prospérité de la culture du pommier et à la fabrication du cidre.

« Selon moi, a dit J.J. Rousseau, le plus grand agrément de la botanique est de pouvoir étudier la nature autour de soi plutôt qu'aux Indes. » Plusieurs personnes néanmoins mettent peu d'intérêt à connaître les plantes vénéneuses qui croissent naturellement dans leurs champs et dans leurs prairies, pour les distinguer des plantes utiles et salutaires, et elles s'extasient à la vue d'une plante du Mexique, de Java ou de Ceylan, qui ne peut vivre qu'en serre-chaude, et qui ne sera jamais d'aucune utilité dans nos régions. Il est bien plus raisonnable d'étudier d'abord les plantes semées autour de nous avec tant de profusion, les arbres et les arbrisseaux qui peuplent nos forêts, et les meilleures espèces ou variétés de fruits qu'on cultive sous les différents climats de notre belle France, de comparer leurs caractères, leurs différences ou leurs rapports.

Cette étude sera d'accord avec nos intérêts ou nos plaisirs, car nous trouverons dans l'histoire de ces végétaux, les résultats des expériences de tous les agriculteurs instruits, et nous apprendrons à distinguer ceux dont la culture peut améliorer nos terres ou embellir nos jardins et nos vergers.

C'est dans les voyages surtout, que l'étude de la botanique offre des attraits et fausse d'agréables souvenirs. Les plantes qu'on a recueillies, rappellent les forêts, les montagnes, les rochers et l'aspect des lieux où elles furent herborisées. Durant les tristes journées d'un hiver rigoureux, le voyageur botaniste ouvre son herbier, il retrouve une ombellifère ou une orchidée qui le transporte à l'instant dans les déserts de la Chartreuse, sur les sommets arides et nus des Alpes, ou sur les pics du Cantal ou du Mont-d'Or, couverts d'une verdure éternelle. Un fucus, une plante marine lui rappelle les plages de la Normandie ou les côtes escarpées de la Bretagne. Une primevère peint à ses yeux les riantes collines de la France méridionale, où elle était en fleurs parmi les myrtes et les orangers, lorsque les frimas couvraient encore une grande partie du territoire français. Il retrouve dans une saxifrage le souvenir de ses courses pénibles dans les sentiers escarpés du Canigou ou du Mont-Perdu, et l'immortelle reparaît à ses yeux brunie de tout son éclat, telle qu'il la cueillit dans la vallée de Roncevaux, où elle se montrait avec orgueil, comme pour annoncer que là depuis dix siècles, reposent les compagnons de Roland et de Charlemagne.

CAMPANULE.

Famille naturelle : LES CAMPANULÉES.

Système sexuel, PENTANDRIE MONOGYNIE.

Les Campanules, très-répandues dans les différentes parties de la France, sont remarquables par la forme de leurs fleurs en cloche, presque toujours bleues, rarement blanches ou rougeâtres, et par un feuillage élégant. Elles contribuent à l'ornement des parterres et des jardins, elles sont légèrement amères, nutritives et dépuratives. Aussi les hommes mangent les racines cuites et les feuilles de plusieurs espèces. Les animaux n'en refusent aucune.

Leur racine est le plus souvent vivace, leur tige est herbacée, rameuse dans le plus grand nombre et velue. Les feuilles sont alternes, ordinairement dentées et velues. Les fleurs sont tantôt axillaires et solitaires, tantôt réunies en faisceaux ou en épis terminaux. Leur calice est adhérent, à cinq divisions ou à dix dents, dont cinq se trouvent alors dilatées et réfléchies sur la capsule. La corolle est monopétale, en cloche, insérée au sommet du calice, régulière et à cinq lobes. Les étamines sont au nombre de cinq, les filets sont élargis à leur base, l'ovaire est adhérent et surmonté d'un style terminé par un stigmate à trois parties. Le fruit est une capsule à trois ou cinq loges, percées à leur base d'un trou, par où s'échappent les graines.

La Campanule à feuilles d'ortie, *Campanula urticæfolia*, WILD., est une plante vivace et remarquable par la force de sa végétation. Sa tige est droite, cylindrique, violette, cannelée et munie de poils, comme toute la plante. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, fortement et irrégulièrement dentées. Les fleurs, situées une ou deux ensemble aux aisselles des feuilles, sont grandes, d'un bleu violet, et munies d'un calice moitié moins long qu'elles, et très-velu. Le style est terminé par un stigmate à trois, quatre ou cinq parties.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, les forêts ombragées du Jura, du lac de Joux.

La Campanule à feuilles de paquerette, *Campanula bellidifolia*, Fagon, est une plante haute d'environ un pied. Ses feuilles supérieures sont étroites, dentées pointues; les inférieures sont en rosettes, ovales, arrondies à leur extrémité, dentées sur leurs bords. Les fleurs sont en panicule lâche, de couleur bleue, et le plus souvent deux sur un pédoncule commun. Leur calice est à cinq divisions pointues, chacune d'elles est munie de deux ou trois petites dents. On observe quelques poils sur la tige, sur les nervures et les bords des feuilles.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, cette plante, conservée dans l'herbier de Vaillant, a été trouvée dans les Pyrénées par Fagon, médecin de Louis XIV et l'ami de Tournefort. Il paraît qu'elle n'a pas été retrouvée depuis cette époque, car aucun botaniste n'en a parlé. Vaillant l'a considérée comme l'analogue de la Campanule à feuilles de vipérine du *pinax* de Bauhin.

Culture. On multiplie toutes les Campanules par leurs graines, semées, aussitôt après leur maturité, dans des planches ou plate-bandes de terre légère et substantielle, à l'exposition du sud-est. Quand, dans l'année suivante, les plantes sont assez fortes pour être mises en place, on les plante et on les arrose jusqu'à leur parfaite reprise. On propage les espèces vivaces en séparant leurs pieds en automne et en mars.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Campanule à feuilles d'ortie. 1. calice. 2. *idem* surmonté d'un stigmate à cinq parties. 3. fruit.

Campanule à feuilles de paquerette. 1. calice et pistil.

CAMPANULE A FEUILLES D'ORTIE.

1.

CAMPANULE A FEUILLES DE PAQUERETTE.

2.

PRIMEVÈRE.

Famille naturelle, LES PRIMULACÉES.
Système sexuel, PENTANDRIE MONOGYNIE.

Les Primevères et les Oreilles-d'ours forment un genre peu nombreux dans la nature, car on n'en compte qu'une vingtaine d'espèces en Europe, mais, dans nos jardins, ce nombre s'est considérablement multiplié par le croisement des races et les soins des cultivateurs, de sorte qu'il est assez difficile de fixer les limites des variétés et de reconnaître le type des espèces primitives. Quelques-unes ont à peine deux pouces de hauteur sur les montagnes des Alpes, et, dans nos jardins, elles sont cinq ou six fois plus grandes et plus élevées. D'où il résulte que l'amateur reconnaît avec peine, dans une figure faite d'après un individu sauvage, la plante qui fait l'ornement de son parterre, par la beauté et la grandeur de ses corolles, et le voyageur botaniste admet difficilement la figure d'une plante de jardin, qui a perdu une partie de ses caractères botaniques. Il en est de même de presque toutes les plantes d'ornement, ce qui me présente d'assez grandes difficultés dans l'exécution de mon travail.

Elles sont le symbole de l'espérance, parce que, dans l'état sauvage comme dans nos jardins, elles annoncent le retour du printemps.

> De ce retour, modeste avant-courrière
> Sur le gazon la tendre Primevère
> S'ouvre et pâlit dès le premier beau jour.
>
> DELILLE.

La Primevère à grandes fleurs, *Primula grandiflora*, LAM., a une racine épaisse, un peu charnue, d'où sort une touffe de feuilles ovales-oblongues, ridées, dentées ou crenelées sur leurs bords, de leur milieu, sortent des pédoncules pubescents, plus courts que les feuilles, terminés par une fleur grande, jaune

ou pourpre. Quelquefois les fleurs sont portées sur une hampe. Leur calice est à cinq lanières aiguës, allongées, la corolle est monopétale, elle a son limbe très-ouvert, plus grand que la longueur du tube, qui porte, vers son milieu, cinq étamines presque sessiles. L'ovaire est libre, surmonté d'un style aussi long que le calice. Le fruit est une capsule à cinq valves contenant beaucoup de graines.

Fleurit, aux mois de mars et d'avril.

Habite, les prés et les bois ombragés. On en cultive dans les jardins plusieurs variétés à fleurs doubles et de couleurs différentes.

La Primevère farineuse, *Primula farinosa*, Linn., a une racine fibreuse, d'où sort une touffe de petites feuilles, obtuses, presque entières sur leurs bords, un peu ridées en-dessus, couvertes en-dessous d'une poussière blanchâtre très-abondante. Les fleurs sont d'un bleu plus ou moins purpurin, et plus ou moins nombreuses, suivant le terrain où elle croît, et surtout suivant les soins qu'on donne à sa culture. Dans l'état sauvage, elle a environ deux pouces de hauteur, et, par la culture, elle s'élève à neuf ou dix pouces. Son calice est à cinq dents pointues. La corolle est munie de glandes, comme les anthères, à l'entrée de son tube, où se trouvent cinq étamines. La capsule est à cinq valves.

Fleurit au premier printemps.

Habite, dans les hautes montagnes des Alpes, on la trouve auprès des neiges fondantes. Elle croît dans les prairies humides des Alpes et des Pyrénées.

Dénomination. En allemand, *lerchenblume*, *mehlblume*. En danois, *engerstierne*. En anglais, *the bird's eye*.

La Primevère à longues fleurs, *Primula longiflora*, All., a une racine vivace, épaisse, d'où sortent plusieurs feuilles ovales, dentelées sur leurs bords et légèrement farineuses, les fleurs sont portées sur une hampe longue et souvent au nombre de trois, munies à leur base de deux folioles et d'un pédoncule

court. Le calice est divisé en cinq parties jusqu'à son milieu. La corolle a un tube quatre ou cinq fois plus long que le calice, elle est pourpre à son limbe et blanchâtre à sa gorge. Les étamines sont insérées à la base du tube.

Fleurit, au printemps.

Habite, les Alpes du Piémont et dans le Valais. On assure qu'elle se trouve aussi dans les tourbières de Saint-Germain, près Alencon.

La Primevère rose, *Primula minima*, Jacq., est une plante peu élevée à racine épaisse, donnant naissance à une touffe de feuilles en forme de coin, munies de dents aiguës à leur sommet. La fleur est rose, portée sur une hampe, souvent solitaire, à limbe échancré en cœur.

Fleurit, au printemps.

Habite, les Alpes.

La Primevère Oreille-d'ours, *Primula auricula*, Linn., est une plante vivace, à racine épaisse, donnant naissance à une touffe de feuilles ovales, obtuses, plus ou moins légèrement dentées, glabres ou farineuses. Les fleurs sont portées sur une hampe, au nombre de huit à quinze, de couleur jaune ou panachées de rouge ou de pourpre. Leur calice est farineux, à cinq lobes très-courts et obtus. L'ovaire est libre, il se change en une capsule à six valves.

Fleurit, en avril et en mai.

Habite, on trouve cette plante sauvage dans les alpes du Dauphiné et de la Savoie.

Dénomination. En allemand, *bursanikel, aurikel*. En hollandais, *beerenoor*. En anglais, *bear's ear*. En italien, *orecchia d'orso*.

La Primevère velue, *Primula villosa*, Jacq., est une plante naturalisée dans nos jardins. Sa racine est épaisse, noirâtre. Il en sort une touffe de feuilles oblongues, dentées sur leurs bords, légèrement velues à leur surface et d'un vert glau-

que. Les fleurs sont pourpres, avec un limbe à cinq divisions échancrées, la hampe qui les porte est à peu près de la longueur des feuilles. Leur calice est à cinq dents peu profondes. Les étamines, au nombre de cinq, sont insérées à la base du tube de la corolle. L'ovaire est libre, il est surmonté d'un style aussi long que le tube de la corolle.

Fleurit, en mars et avril.

Habite les alpes de la Suisse.

Usages. Les Primevères et les Oreilles-d'ours contribuent depuis long-temps à l'ornement de nos jardins et de nos parterres, dès le premier printemps.

Culture. Ces plantes sont assez rustiques, nos froids ne les endommagent pas, mais il faut les placer dans des terres légères et substantielles. On les multiplie par la séparation de leurs pieds. On en obtient de nouvelles variétés par les semis, qui se font en novembre ou décembre, dans des terrines peu profondes, remplies de terre légère. Les graines, récoltées sur des individus vigoureux et d'une couleur vive, se sèment sur la surface de la terre bien aplanie et légèrement recouverte de terreau sablonneux ou de bruyère. On doit placer les terrines au levant. Les jeunes plantes restent un an en place. Au printemps suivant, on les met en plate-bandes, où elles restent jusqu'à ce qu'elles fleurissent. Les amateurs d'Oreille-d'ours les placent dans de petits pots remplis de terre franche et de terreau mêlé d'un peu de sable, pour les préserver de l'humidité, qui leur est très-contraire.

EXPLICATION DES PLANCHES

Primevère à grandes fleurs. 1. calice et pistil. 2. corolle ouverte et étamines.

Primevère à longues fleurs. 1. plante entière. 2. calice et pistil. 3. corolle et étamines. 4. Primevère farineuse. 5. calice et pistil. 6. corolle et étamines. 7. Primevère rose.

Primevère oreille-d'ours. 1. calice et pistil. 2. corolle et étamines.

Primevère velue. 1. calice et pistil. 2. corolle et étamines.

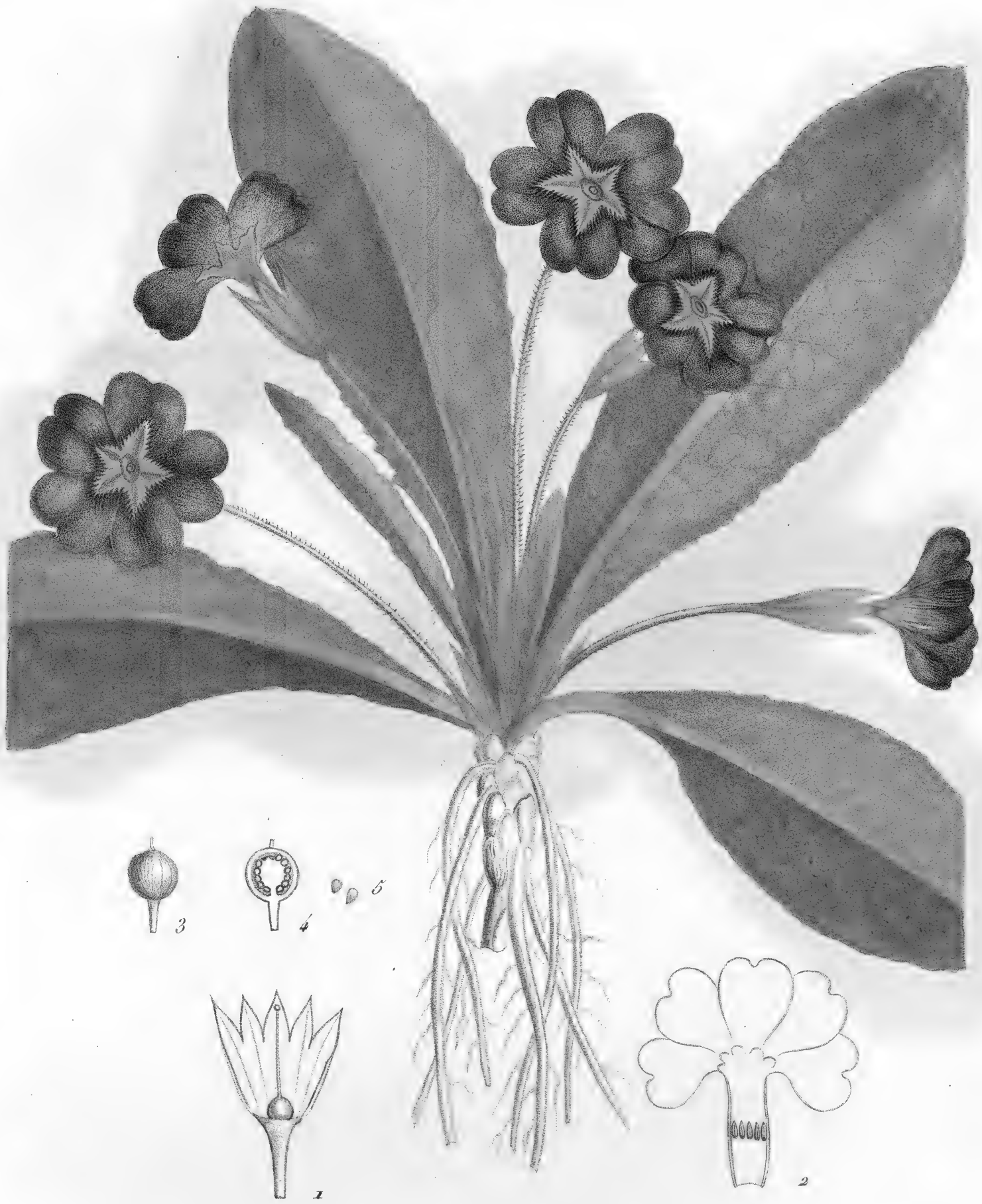

PRIMEVÈRE A GRANDES FLEURS.

3.

PRIMEVÈRE.

1. a Longues fleurs. 4. Farineuse. 7. Rose.

4.

PRIMEVÈRE AURICULE.

5.

PRIMEVÈRE VELUE

6.

POIRIER.

Famille naturelle, LES ROSACÉES.

Système sexuel, ICOSANDRIE, PENTAGYNIE.

En voyant cette multitude de poires dont la saveur et la forme sont si différentes, il est difficile de croire qu'elles proviennent toutes de la seule espèce qu'on trouve sauvage dans nos bois, cultivée avec plus ou moins de soins. Duhamel a soupçonné que le cognassier, le cormier, etc. avaient fécondé le poirier et produit des variétés hybrides. Cette fécondation, opérée naturellement dans les bois, me paraît un fait démontré, et qui explique seul les disproportions de formes et les variétés de saveur de certaines poires. Koltreuter, Spallanzani et plusieurs autres botanistes ont obtenu des plantes hybrides en fécondant des espèces d'un même genre ou de la même famille, ce que l'art a pu faire dans d'autres végétaux, la nature seule l'a fait dans les poiriers. Je suis persuadé qu'en fécondant certains poiriers par les étamines d'autres poiriers différents par le goût ou par la grosseur des fruits, ainsi que par celles des pommiers, des sorbiers, cognassiers, etc., on obtiendrait une plus grande variété de fruits et des espèces hybrides perfectionnées. Mais ces expériences seraient longues et peu de cultivateurs auront la patience d'en attendre les résultats, d'autant plus que, dans cette opération, l'individu fécondé doit être considéré comme la mère, et l'individu fécondant comme le père, l'expérience ayant prouvé que dans les végétaux, celui-ci a moins d'influence, les fruits qui en résulteraient auraient plus de tendance à retourner vers la tige maternelle : il faudrait plusieurs fécondations successives de l'individu mâle pour en obtenir des résultats décisifs, car Linné a observé avec beaucoup de sagacité, que dans cette opération, le père influe sur la partie externe ou corticale, et produit des modifications dans les feuilles et le calice, tandis que la

mère, ou l'individu féconde, agit sur l'intérieur, ou la partie medullaire.

Le Poirier domestique, *Pyrus communis*, Linné, est un arbre élevé d'environ trente pieds. Son écorce, lisse et rougeâtre sur les jeunes pousses, est fendillée sur les vieux troncs. Ses feuilles sont ovales, lisses et dentelées. Les fleurs sont blanches et naissent cinq ou six ensemble, avant ou en même temps que les feuilles. Le fruit du poirier dans l'état sauvage, est petit, glabre et acerbe, dans nos vergers, il varie de goût et de grosseur. On divise les poires cultivées en deux grandes races : les poires à couteau, dont on connaît environ deux cents variétés et les poires à cidre, au moins aussi nombreuses.

Culture. On multiplie le Poirier de semis faits en automne dans une bonne terre meuble, les pepins doivent être mis dans un sillon d'un pouce de profondeur, à la distance de six pouces et recouverts d'un peu de litière. Au printemps suivant, on aperçoit les jeunes plants : s'ils sont trop épais, il faut les éclaircir et avoir soin de les sarcler et de les biner. Lorsque l'année est favorable, on peut les mettre en pépinière dès l'automne, on laisse deux ans dans leurs semis les plants trop faibles. Les jeunes sujets qui viennent sans épines et à feuilles larges annoncent de nouvelles espèces de fruits, qui peuvent être précieux, il faut les greffer dès la seconde année pour s'en assurer, si cela est possible, ou bien diriger les branches sur un treillage, pour juger plus tôt de la qualité de ces nouveaux fruits.

On choisit de préférence les pepins des poires qui ont servi à faire le cidre, si on semait ceux provenus de poires sauvages, on obtiendrait des sujets très-vigoureux, mais les fruits seraient moins délicats, et tiendraient plus ou moins du sauvageon. On sème aussi les pepins des poires à couteau les plus estimées mais on n'obtient que des arbres peu vigoureux.

On greffe les jeunes plants en écusson, en fente et en couronne suivant la qualité du sujet : pour les arbres de plein

vert, pèse soixante-dix-neuf livres cinq onces, et sec, quarante-neuf livres six onces.

Pour servir avantageusement dans la menuiserie, et n'être exposé ni à se déjeter ni à être attaqué par les vers, il faut qu'il ait été coupé, refendu ou scié en planches avant le mouvement de la sève. Varenne-Fenille avertit qu'il faut bien se garder de faire macérer dans l'eau les planches de poirier, sorbier, pommier et cerisier, parce que cette opération altère le bois et en flétrit la couleur.

Comme bois de chauffage, il est fort estimé, car il donne beaucoup de chaleur et une braise durable.

Tout le monde connaît les avantages des Poiriers cultivés dans nos jardins, et les qualités plus ou moins précieuses des différentes variétés, qui se mangent depuis le mois de juin jusqu'en avril et mai, soit crues, soit cuites. Pour conserver, dit Duhamel, les poires d'hiver six semaines ou deux mois au-delà de leur terme ordinaire, il faut, après les avoir cueillies, les entasser sur une table de fruiterie, et les y laisser jusqu'à ce qu'elles se soient bien chargées d'humidité, ou, comme on dit vulgairement, jusqu'à ce qu'elles *aient ressué*, ce qui arrive en plus ou moins de temps (quelquefois en vingt-quatre heures), suivant la température de l'air. Alors on les essuie bien avec un linge ou avec un morceau de serge, et on les arrange l'une à côté de l'autre au soleil ou à un air sec, lorsqu'elles sont très-sèches, on les enveloppe séparément de papier, et on les renferme dans des armoires ou commodes en lieu qui soit bien à couvert de la gelée et de l'humidité. Avec ces attentions on prolonge la durée des poires de Saint-Germain jusque vers la fin d'avril, et celle des autres poires tardives à proportion.

On peut encore très-bien conserver ces fruits dans la cendre, et c'est un usage commun, dans des caisses, des tonneaux, ou même dans l'angle formé par deux murs de la fruiterie, ou de quelque autre lieu bien fermé et inaccessible à la gelée et à

l'humidité, on fait un lit de cendre épais de trois ou quatre pouces, on y arrange des fruits qu'on recouvre d'un pareil lit de cendre; on garnit celui-ci de fruits et on les recouvre de même. Mais les cendres donnent quelquefois un mauvais goût aux poires, pour éviter cet inconvénient, il faut les envelopper de papier.

Je donnerai d'abord la description des meilleures variétés que l'on sert sur nos tables, et qui ont été figurées d'après nature dans les collections du Jardin du Roi et du Luxembourg, disposées par ordre de maturité, mais cet ordre n'est pas rigoureusement vrai, parce que l'exposition ou la température avance ou retarde la maturité des fruits.

Je terminerai par la liste d'un très-grand nombre de variétés mentionnées dans les catalogues des cultivateurs et dans quelques ouvrages périodiques.

Le petit Muscat, Sept-en-Guenle, pl. [illegible] fig. 1, est un assez grand arbre, à petites feuilles bordées de dents aiguës et fines. Ses fleurs ont cinq pétales creusés en cuilleron, il leur succède des fruits petits, arrondis en toupie, blancs auprès de la queue, jaunâtres du côté de l'ombre, et d'un rouge-brun du côté du soleil. La chair n'est pas fine, elle est néanmoins d'un goût agréable et un peu musqué.

Cette poire mûrit au commencement de juillet, elle est précieuse à cause de sa primeur. On cultive le petit Muscat en plein vent, il se plaît dans un terrain sec. On peut le greffer sur franc et sur cognassier.

Le Muscat royal, pl. 7 fig. 3, est une poire en toupie longue d'environ deux pouces, terminée par une queue qui a quinze lignes, son écorce est quelquefois un peu rude, jaunâtre et rousse d'un côté. Sa chair est blanche et demi beurrée, elle mûrit à la fin d'août. Même culture que pour le petit Muscat.

Le Muscat Robert, Poire à la reine, pl. 7, fig. 2, est un arbre assez vigoureux, étant greffé sur franc, ses fleurs sont blanches.

quelques-unes teintes légèrement de rose sur les bords. Le fruit est de moyenne grosseur, son diamètre est d'environ vingt trois lignes, et sa hauteur de vingt-cinq. La peau est lisse, d'un vert clair un peu jaunâtre. La chair est tendre, elle a un goût sucré et relevé. Culture comme les précédents. Le fruit mûrit à la mi-juillet.

Le Muscat de Nancy, pl. 7, fig. 4, est une poire de la grosseur du Muscat Robert, plus amincie vers son sommet, d'un beau jaune, coloré de rouge à sa maturité. Sa chair est tendre d'un goût sucré et relevé. Elle mûrit vers la fin de juillet.

Le Rousselet hâtif, Perdreau, Poire de Chypre, pl. 7, fig. 5, est une poire d'environ deux pouces de hauteur et d'autant de diamètre. Il a la peau fine, jaune du côté de l'ombre, d'un rouge vif du côté du soleil, et couvert de petites taches rousses. Sa chair est jaune, demi-cassante, son eau est parfumée et sucrée, mais il ne vaut pas le rousselet de Rheims. L'arbre se greffe sur franc et sur cognassier. Cette poire mûrit vers le mois de juillet.

La Magdeleine, Citron des carmes, pl. 8, fig. 2, est un arbre à feuilles d'un vert foncé, dentelées peu profondément. Les pétales sont presque ronds. Le fruit est un peu allongé, ayant vingt-cinq lignes de hauteur, sur vingt de largeur, sa queue est longue de vingt-cinq lignes, l'œil est entouré de plis. La chair est douce, relevée d'un petit aigrelet, blanche et fondante. Le fruit mûrit au mois de juillet.

La Cuisse-Madame, pl. 8, fig. 1, est une poire longue d'environ trois pouces, et d'un diamètre de onze lignes, sa peau est luisante et fine, jaune et marbrée de rouge ou de brun. La chair est demi-beurrée, sucrée et un peu musquée. On greffe l'arbre qui la porte, sur franc, avec plus de succès que sur cognassier. Elle mûrit à la fin de juillet.

Le gros Blanquet, ou Blanquette, pl. 8, fig. 3, est un arbre qu'on greffe sur franc et sur cognassier. Ses fleurs sont grandes et bien ouvertes; il leur succède un fruit long de vingt

six lignes, et qui a vingt-deux lignes de diamètre. Sa peau est lisse, jaune-verdâtre du côté de l'ombre, et rouge-clair du côté du soleil, sa chair est cassante et peu fine il a néanmoins un goût sucré. Il mûrit à la fin de juillet.

Il faut observer que la couleur des fruits est très-variable, le terrain, l'exposition, et surtout les années plus ou moins chaudes, exercent une grande influence. Telle poire, ordinairement d'une belle couleur jaune avec un côté d'un rouge éclatant, mûrit quelquefois et prend à peine une légère teinte de jaune

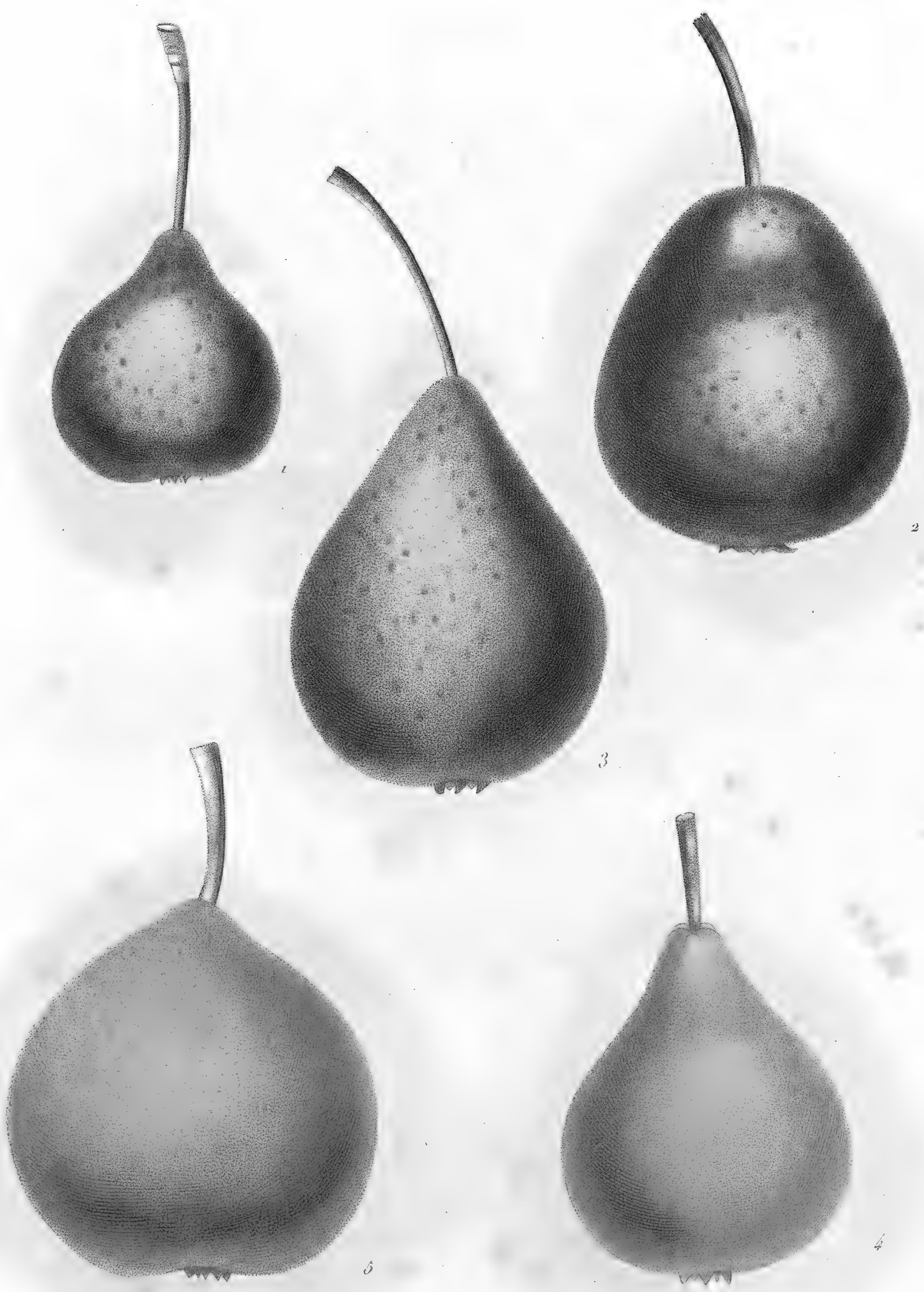

POIRES.

1. Petit Muscat 2. Muscat Robert. 3. Muscat Royal. 4. Muscat de Nancy. 5. Rousselet Hatif.

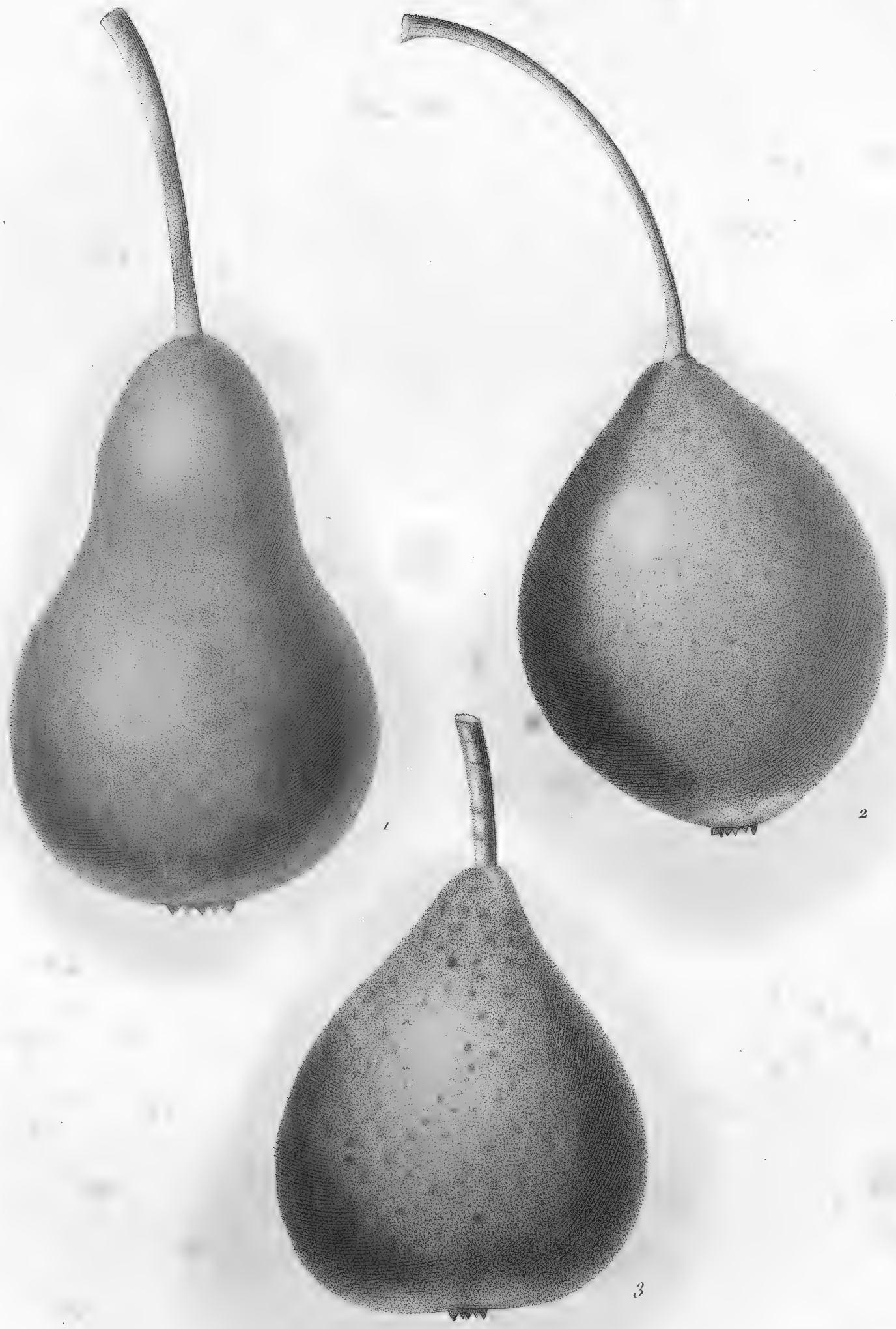

POIRES.

1. Cuisse-madame. 2. Madeleine. 3. Gros Blanquet.

8.

LISERON

Famille naturelle, LES CONVOLVULACÉES

Système sexuel, PENTANDRIE, MONOGYNIE

Le genre des Liserons de France est peu nombreux en espèces, car on n'en compte que huit ou dix, mais ces espèces offrent une grande variété de couleurs et de formes. Elles ont une tige qui s'attache aux herbes et aux arbrisseaux qui les environnent, et elles embellissent la verdure de leur feuillage par des corolles élégantes et de couleur rose, bleue, violette ou blanche. Elles méritent presque toutes d'entrer dans la composition des tableaux : une seule, néanmoins, la Belle-de-Jour, ou le Liseron tricolore, a obtenu cette préférence. Les peintres de fleurs, comme on l'a dit, cherchent depuis long-temps à varier la composition de leurs tableaux, en y introduisant des plantes d'un aspect original, ils demandent ces objets nouveaux, piquants, aux Flores étrangères, mais ils trouveraient au sein même de la France, des végétaux peu connus dont les formes et les couleurs unissent l'attrait de la beauté à celui de ne pas être encore devenues triviales, tels que le Liseron soldanelle, le Liseron argenté, celui de Sicile, qui croît dans nos provinces méridionales, etc.

Le Liseron soldanelle, *Convolvulus soldanella*, LINN., est une plante vivace, dont la tige s'étale sur les sables maritimes de la France, et que l'on cultive dans les jardins de botanique. Ses feuilles sont munies de longs pétioles, elles sont arrondies en cœur, entières, glabres et légèrement échancrées au sommet. Les fleurs sont grandes, portées sur des pédoncules longs, solitaires et axillaires, leur calice est à cinq divisions, entourées de deux bractées ovales, la corolle est monopétale, grande, de couleur pourpre, avec cinq raies blanches, les étamines sont au nombre de cinq, de la longueur du tube. L'ovaire

est entouré d'un bourrelet glanduleux, il se change en une capsule à plusieurs graines.

FLEURIT, en juin et juillet.

HABITE, les sables maritimes depuis Nice jusqu'à Dunkerque.

DÉNOMINATION. En allemand, *die meerwunde, der seekohl*. En hollandais, *zeewinde*. En danois, *soesnerle*. En anglais, *sea bindweed*. En italien, *cavolo marino*. En espagnol, *berza marina*.

USAGES. Cette plante a toujours été considérée comme un bon purgatif, mais elle est rarement employée. M. Loiseleur Deslonchamps s'est assuré par plusieurs expériences que la racine réduite en poudre et donnée à la dose de quarante à soixante grains, peut très-bien remplacer le jalap, il est fort avec lui la purgation qu'elle détermine soit accompagnée de vomiques. On peut aussi en retirer, comme du jalap, une résine qui purge à la dose de quinze à vingt-quatre grains.

Le Liseron de Sicile, *Convolvulus siculus*, LINN., a une tige couchée, grêle, annuelle, munie de feuilles pétiolées, ovales, un peu en cœur à leur base, entières, et légèrement velues. Les fleurs, portées sur des pédoncules axillaires et solitaires, sont de couleur bleue. Leur calice est à cinq lobes et muni à sa base de deux bractées opposées et linéaires. L'ovaire est surmonté d'un style dont le stigmate est divisé en deux parties disposées en fer à cheval. Les étamines sont au nombre de cinq, et montre moins longues que la corolle. Toute la plante est munie de poils épars et très-fins.

FLEURIT, dans le mois de juin.

HABITE, la France méridionale. M. Desfontaines en a trouvé à Alger une variété à fleurs blanches.

Le Liseron à feuilles d'althæa, *Convolvulus althæoides* LINN., est une plante vivace dont la tige s'entortille autour des corps environnants. Ses feuilles supérieures sont triangulaires, très découpées, avec un lobe terminal plus grand, les

inférieures sont entières, dentées sur leurs bords et munies de longs pétioles. Elles sont velues, comme toute la plante. Les fleurs sont solitaires ou deux à deux sur un pédoncule axillaire de couleur rose. Leur calice est à cinq parties, les étamines, au nombre de cinq, sont de moitié plus courtes que la corolle. L'ovaire est surmonté d'un stigmate divisé en deux.

Fleurit, depuis le mois de juin, jusqu'en septembre.

Habite, la Provence, les environs de Fréjus, à Mèze près de Montpellier.

Le Liseron de Biscaye, *Convolvulus cantabrica*, Linn., a une racine vivace qui donne naissance à une tige rameuse redressée et haute d'environ un pied. Ses feuilles supérieures sont linéaires, étroites, pointues, velues et d'un vert blanchâtre, comme toute la plante, les feuilles radicales sont oblongues et entières. Les fleurs, deux ou trois ensemble ou solitaires, sont placées aux extrémités des rameaux, de couleur rose et assez semblables à Liseron des champs. Les étamines, au nombre de cinq, situées à la base de la corolle, sont d'inégale grandeur. Le calice est à cinq lobes pointus. Le stigmate est bifurqué.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, les lieux secs et pierreux de la Provence, les environs de Montpellier et de Beaucaire.

Usages. Tous les Liserons contribuent à l'ornement des jardins et des parterres.

Culture. Ils sont tous de pleine terre et se plaisent dans des lieux un peu secs et légers. On les multiplie par leurs graines, semées sur place ou en planches préparées.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Liseron soldanelle. 1. calice en outre de ses deux bractées. 2. pistil. 3. étamines et base de la corolle.

Liseron de Sicile. 1. calice et pistil grossis. 2. corolle et étamines.

Liseron à feuilles d'althéa. calice et pistil 1 corolle et étamines

Liseron de Biscaye. 1 feuille inférieure 2. calice et pistil. 3 corolle et étamines.

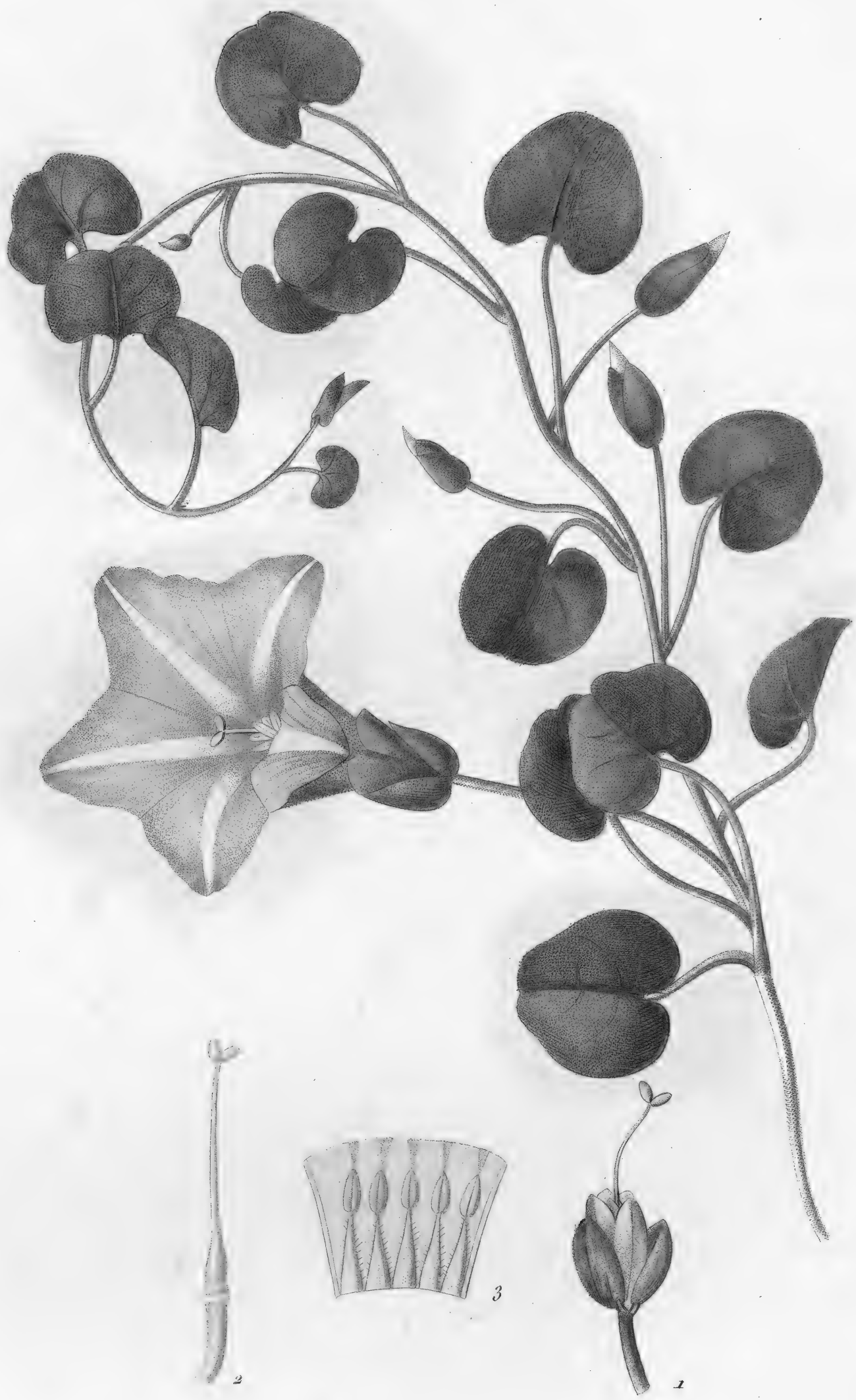

LISERON SOLDANELLE

LISERON DE SICILE

10.

LISERON A FEUILLES D'ALTHÉA.

II.

LISERON DE BISCAYE.

12.

PRIMEVÈRE.

Famille naturelle : LES PRIMULACÉES.
Système sexuel : PENTANDRIE, MONOGYNIE.

La Primevère élevée, *Primula elatior*, JACQ., est une plante commune dans les prairies des environs de Grasse en Provence, où je l'ai observée. Elle diffère de la Primevère officinale, avec laquelle on l'a confondue, par ses corolles, dont le limbe est plane, et de la Primevère à grandes fleurs par ses étamines situées à la gorge de la corolle. Ses feuilles sont grandes, ridées, élargies au sommet et rétrécies à leur base. Les fleurs sont jaunes, ordinairement plusieurs ensemble sur un pédoncule commun et velu. Leur calice est à cinq dents pointues. La corolle a son limbe divisé en cinq parties un peu échancrées en cœur. Les étamines, au nombre de cinq, sont situées au sommet du tube. L'ovaire est libre et surmonté d'un style et d'un stigmate. Le fruit est une capsule à plusieurs graines.

FLEURIT au premier printemps.

HABITE, les prairies de la Provence méridionale.

La Primevère crénelée, *Primula marginata*, CURT., est une plante assez semblable à l'ore lle-d'ours. Ses feuilles sont oblongues, charnues, munies sur leurs bords de fortes crénelures et d'une ligne blanchâtre et pulvérulente. Les fleurs sont portées sur une hampe plus longue que les feuilles, elles forment une ombelle de six ou sept ensemble et d'une belle couleur purpurine et jaune à l'intérieur. Le calice est petit, à cinq dents pointues. La corolle a son limbe divisé en cinq parties, avec une forte échancrure au sommet. Les étamines sont au nombre de cinq, et situées à l'entrée du tube. Le fruit est une capsule à cinq valves et à plusieurs graines.

FLEURIT, en mai.

HABITE les environs de Grenoble.

USAGES. Ces deux Primevères contribuent, comme les autres, à l'ornement des jardins dans le premier printemps.

CULTURE. Elles demandent les mêmes soins que les Primevères et les Oreilles-d'ours dont il a été fait mention au commencement de ce volume.

EXPLICATION DES PLANCHES

Primevère élevée. 1. calice ouvert et pistil. 2. corolle ouverte et étamines.

Primevère crenelée. 1. calice ouvert et pistil. 2. corolle ouverte et étamines. 3. sommet de la hampe et base des pédoncules.

PRIMEVÈRE ÉLEVÉE.

13.

PRIMEVÈRE CRENELÉE

POIRIER.

Famille naturelle, LES ROSACÉES

Système sexuel, ICOSANDRIE PENTAGYNIE

Le Chaumer Adame, Chère Adame, pl. 15, fig. 1. C'est un poirier qu'on greffe sur franc et sur coignassier. Il est fertile et vigoureux. Son fruit a deux pouces et demi de hauteur, et un diamètre de vingt-six lignes, sa queue est grosse et courte. Sa peau est d'un jaune isabelle, piquete de roux, et d'une teinte rouge du côté du soleil. Sa chair est demi-cassante, d'une saveur douce et un peu parfumée.

L'Épargne, Beau Présent, Saint-Samson, pl. 15, fig. 3. Ce poirier est vigoureux, on le greffe sur franc et sur coignassier. Le fruit a trois pouces et demi environ de hauteur, et vingt-cinq lignes dans son plus grand diamètre. La queue est fauve et longue d'environ deux pouces. La peau est verdâtre du côté de l'ombre et rouge du côté du soleil. La chair est fondante, d'une saveur agreablette et fort agreable, mais elle n'est pas du même dans tous les terrains. Cette poire mûrit au commencement d'août.

Le Bellissime d'été, Suprême, pl. 15, fig. 2. Cet arbre se greffe sur franc et sur coignassier, il est très-vigoureux. Le fruit a environ trois pouces de hauteur et vingt-six lignes de diamètre. Sa peau est lisse, brillante, d'un beau rouge du côté du soleil, d'un jaune clair ou verdâtre du côté de l'ombre, parsemée de petites raies dans sa longueur. La chair est demi-beurrée, d'un goût assez agreable, quoique peu relevé. Cette poire mûrit en juillet, et comme elle est sujette à moisir promptement, il faut la cueillir avant sa parfaite maturité.

Le Blanquet à longue queue, pl. 16, fig. 1. Cet arbre doit être greffé sur franc, il donne un fruit petit. Sa hauteur est de vingt-deux lignes, et son plus grand diamètre de dix-huit. Sa peau est lisse, blanche, d'un vert clair. Sa chair est dem-

cassante assez fine et sucrée. La queue de cette poire est longue d'environ quinze lignes et ordinairement courbée. Le Blanquet mûrit au commencement d'août.

L'Ognonet, Archiduc d'été, Ambre roux, pl. 16, fig. 2. Ce poirier est très-fertile, lorsqu'il est greffé sur franc. Son fruit a deux pouces de hauteur, et autant de diamètre, en forme de toupie. Sa peau est lisse, brillante, d'un jaune verdâtre et couverte de petits points rouges, quelquefois elle est d'un rouge vif du côté du soleil. Il mûrit au commencement d'août; sa chair est alors demi-cassante, d'un goût relevé et rosat.

l'Épine rose, Poire de rose, Coulon rosat, pl. 16, fig. 3. On greffe ce poirier sur franc et sur coignassier. Le fruit est arrondi, aplati de la tête à la queue, il a environ deux pouces de hauteur sur un diamètre de vingt-six lignes. La queue, placée dans un petit enfoncement, est longue d'environ quinze lignes. La peau est d'un jaune verdâtre, rouge fauve du côté du soleil et tiquetée d'un rouge brun. La chair est demi-fondante, sucrée et musquée. Cette poire est mûre vers la mi-août.

Le Fin Or d'été, pl. 16, fig. 4. Ce fruit a la forme d'une toupie. Elle a vingt-cinq lignes de hauteur et un diamètre de vingt-quatre. Sa peau est très-unie, d'un beau rouge brillant souvent d'un vert jaunâtre du côté de l'ombre. La chair est demi-beurrée, d'un goût fin et un peu aigrelet. Il mûrit vers la mi-août.

Pour la culture et les usages, voir le texte du Poirier au commencement de ce volume.

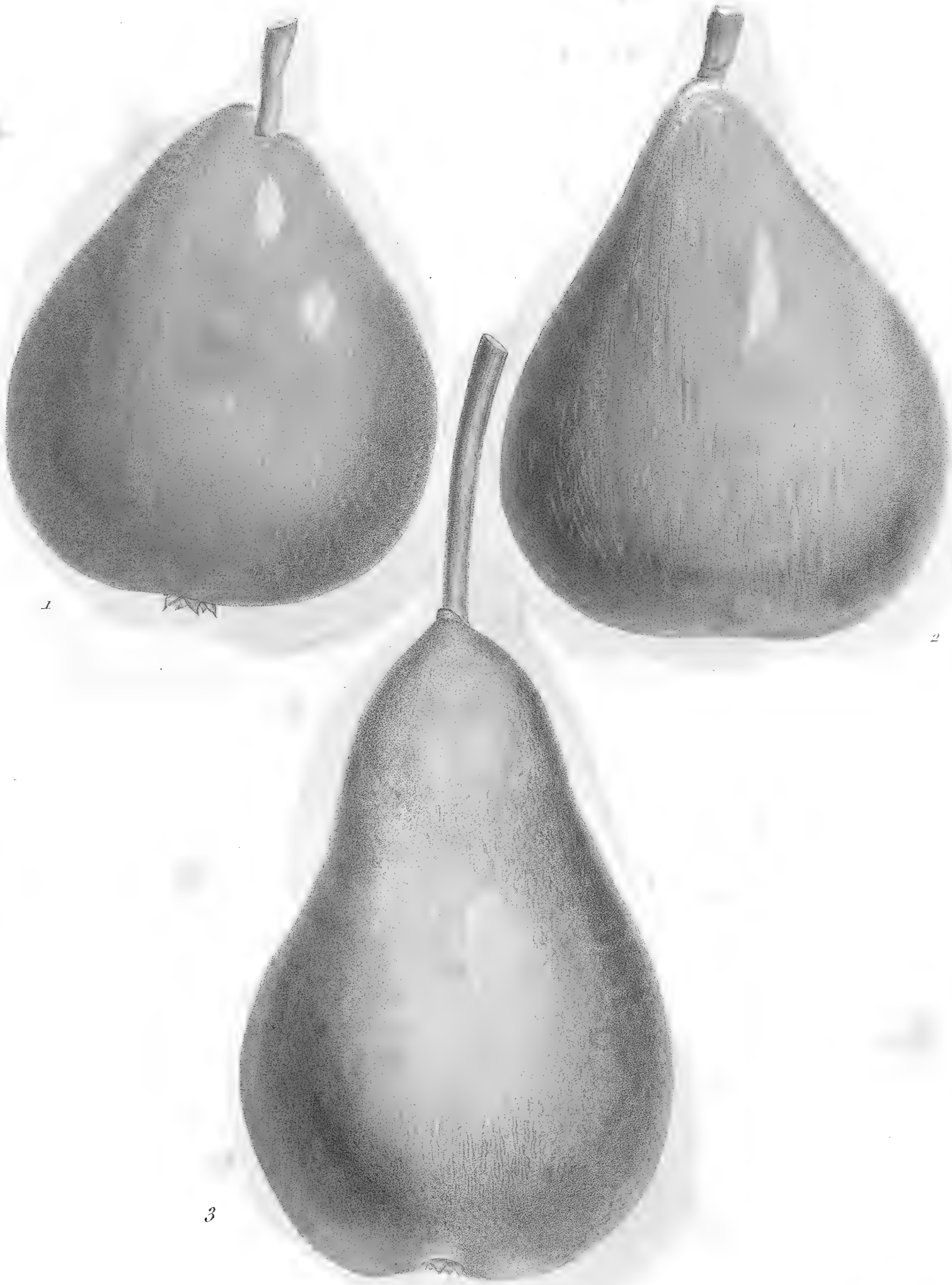

POIRES.

1. Chair a dame. 2. Bellissime d'Eté. 3. Epargne.

15.

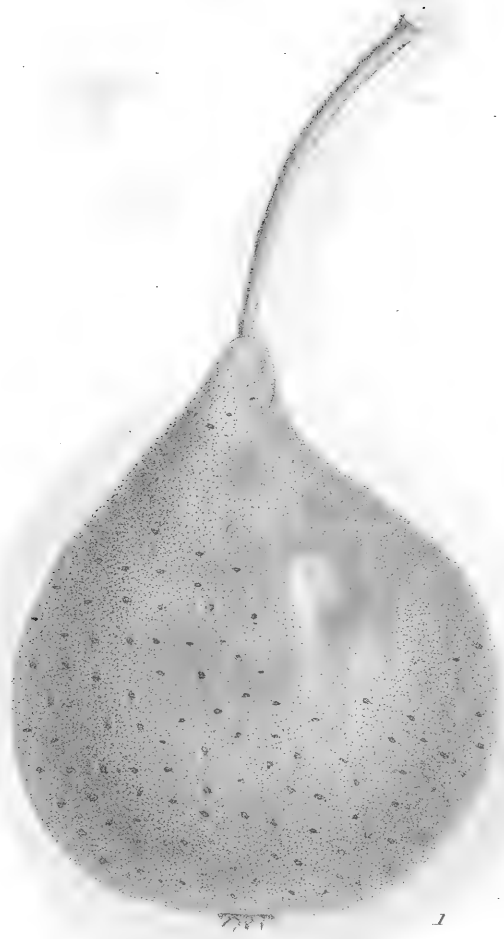

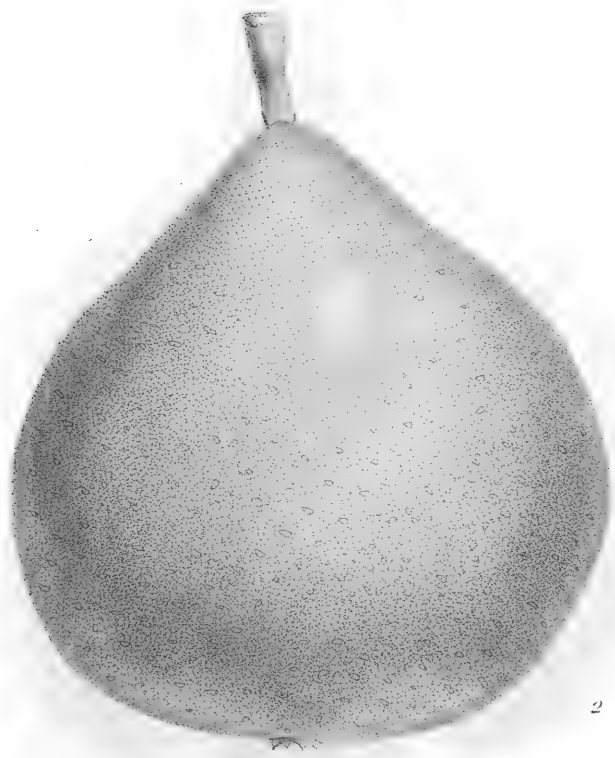

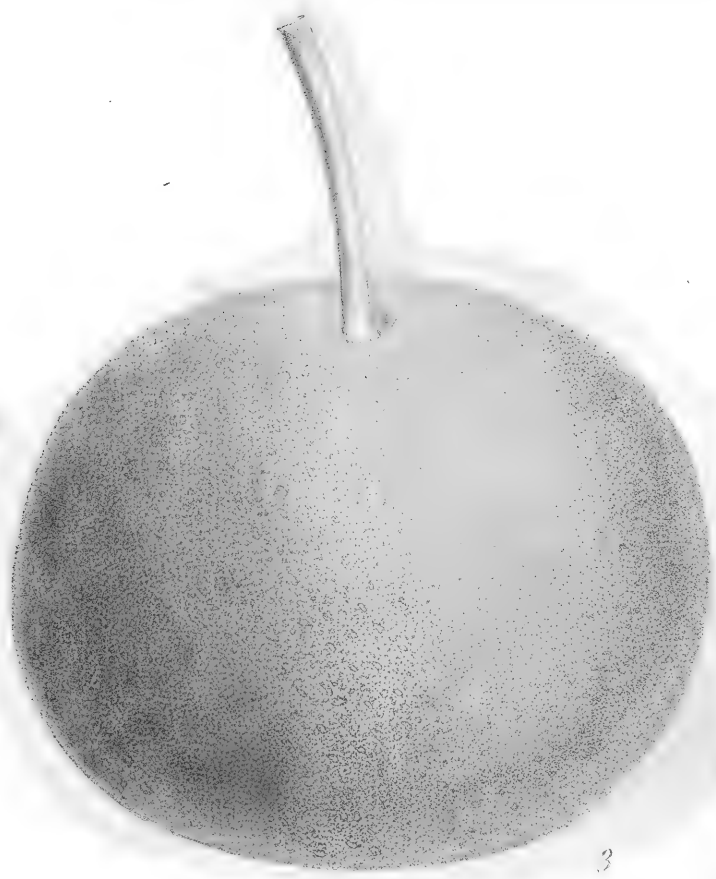

POIRES.

1. Blanquet a longue queue. 2. Ognonet. 3. Epine rose. 4. Fin or d'Eté.

16.

SOLEIL.

Famille naturelle : LES COMPOSÉES.

Système sexuel : SYNGÉNÉSIE, POLYGAMIE FRUSTRANÉE.

Les Soleils ou Hélianthes forment un genre peu nombreux mais les espèces qui le composent, presque toutes originaires de l'Amérique, produisent beaucoup d'effet dans nos jardins par la grandeur et l'éclat de leurs fleurs.

Le Soleil tubéreux, vulgairement le *Topinambour*, *Helianthus tuberosus*, LINN., a une tige élevée de six à dix pieds, simple ou rameuse, munie de feuilles alternes, rudes au toucher, ovales-lancéolées, dentées, surtout vers le bas, en forme de cœur et pointues au sommet, les supérieures sont décurrentes sur le pétiole. Les fleurs sont jaunes, radiées : elles ont environ deux pouces de diamètre, leur involucre est formé de folioles pointues, ciliées, les fleurettes du centre sont hermaphrodites, en tube renflé, celles de la circonférence sont en languettes ovales-oblongues et stériles. Les graines sont couronnées de quatre arêtes, dont deux plus courtes : elles sont caduques. Le réceptacle est garni de paillettes.

FLEURIT, depuis le mois de septembre jusqu'à la fin d'octobre.

HABITE le Brésil, naturalisé dans nos jardins.

DÉNOMINATION. En allemand, *die erdapfel*, *erdbirnen*. En anglais, *Jerusalem artichoke*. En hollandais, *aardpeeren*. En italien, *Girasole tuberoso*. En espagnol, *patacas*.

Le Soleil élevé, *Helianthus giganteus*, LINN., est une des plantes les plus élevées de nos jardins. Sa racine est vivace et donne naissance à une tige effilée, haute de dix à douze pieds, d'un pourpre-brun et rameuse. Ses feuilles sont étroites, lancéolées, dentées, pointues, rudes au toucher et d'un vert sombre. Les fleurs sont radiées, terminales, ou axillaires et solitaires, elles ont environ quinze lignes de diamètre et composées de dix ou douze rayons de couleur jaune. L'involucre

est composé de folioles d'abord droites, pointues, et déjetées en dehors après la floraison. Les fleurons du centre sont hermaphrodites, les graines sont surmontées de deux arêtes longues et caduques, les fleurettes du centre sont stériles. Le receptacle est muni d'écailles triangulaires et pointues.

Fleurit depuis le mois d'août jusqu'en octobre.

Habite, le Canada, naturalisé dans nos jardins.

Le Soleil à tige rougeâtre, *Helianthus atro-rubens*, Lam. est une plante vivace élevée. La tige est couverte de taches d'un pourpre foncé, elle est munie d'aspérités à cause des feuilles qui sont ovales, pointues, dentées sur leurs bords et rudes au toucher. Les fleurs sont jaunes, presque de la grandeur du Soleil annuel. Leur involucre est formé de bractées étroites velues et pointues. Les demi-fleurons extérieurs sont beaucoup plus grands que les intérieurs. Les fleurs sont solitaires, terminales ou axillaires.

Fleurit, en septembre.

Habite, l'Amérique septentrionale.

Le Soleil annuel, *Helianthus annuus*, Linn., est une plante haute de six à douze pieds, sa tige est épaisse, cylindrique, rude au tourdier. Ses feuilles sont alternes, grandes, presque en cœur, dentées et rudes. La fleur est jaune, solitaire, et l'une des plus grandes que l'on connaisse, car elle a quelquefois un pied de diamètre, elle est penchée et tournée du côté du soleil. L'involucre est formé de folioles élargies à la base et pointues au sommet. Les fleurettes du centre sont en tube à cinq petites dents, celles de la circonférence sont en langues et stériles. Les graines sont surmontées de deux arêtes. Le receptacle est muni d'écailles à trois pointes, dont la moyenne beaucoup plus grande.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, cette plante, originaire du Pérou, s'est naturalisée depuis long temps, on la cultive comme une plante indigène.

DÉNOMINATION. En allemand, *die gemeine sonnenblume*. En hollandais, *jaarlykse zonnebloem*. En anglais, *the annual sunflower*. En espagnol, *corona real*. En Russe, *Podsolnetenik*. En mexicain, *chimalatl*.

USAGES. Les tubercules des racines du Soleil tubéreux, lorsqu'elles sont cuites, ont du goût de cu d'artichaut, mais plus sucre, et trop sucré pour beaucoup de personnes. Cet aliment est d'ailleurs peu nourrissant et venteux. Mais il est d'un grand intérêt pour la nourriture des bestiaux, d'autant plus qu'on le multiplie avec la plus grande facilité, qu'il vient bien dans presque tous les terrains, et qu'on peut le laisser dans le même terrain et faire usage de ses racines sans le changer de place.

Les graines du Soleil annuel donnent une huile de bonne qualité qui peut remplacer l'huile d'olive ordinaire. Le marc ou tourteau des graines dont on a exprimé l'huile est propre à la nourriture des cochons, chèvres et volailles. Les feuilles de cette plante, cueillies à mesure qu'elles commencent à jaunir et à se dessécher, sont très aimées des chèvres, des moutons et des lapins. Ses tiges brûlées donnent une cendre très-alcaline, car on a obtenu quatre-vingts livres d'alcali, de quarante quintaux de tiges de cette plante. Une petite quantité de cette cendre est suffisante pour amender les terres, elle produit autant d'effet qu'une quantité quatre fois aussi grande des cendres d'une autre plante.

CULTURE. On multiplie ces plantes par les semis faits en planches, aussi que par la séparation de leurs pieds. Le Soleil ou Hélianthe tubéreux se propage de lui-même et souvent plus qu'on ne veut. Le Soleil annuel se plaît isolé et dans un bon terrain. Voici une manière particulière de le cultiver avec profit et succès. On défoncera d'abord le terrain à la profondeur de dix-huit pouces. On labourera, en plumeaux ou billons le champ défoncé, quelques jours avant la plantation. Les raies seront éloignées les unes des autres d'environ vingt pouces. La cinquième raie sera destinée à être plantée en Soleil annuel ou Tournesol, de sorte que chaque ligne de Tour-

neson sera espacée l'une de l'autre d'environ huit pieds, l'on mettra trois graines à quelques pouces les unes des autres. Lorsque leurs tiges auront atteint huit à douze pouces de hauteur, l'on ne laissera subsister que la plus belle des trois. L'on plantera deux souches de haricots grimpants entre chaque pied de Soleil; les quatre rues intermédiaires seront plantées en pommes de terre, ces trois plantes végètent à merveille ensemble, car il paraît que la culture de l'une favorise celle des autres, et que les trois récoltes sont plus abondantes que faites séparément.

EXPLICATION DES PLANCHES

Soleil tubereux. 1. demi-fleuron de la circonférence. 2. fleuron du centre. 3. calice fendu longitudinalement. 4. paillette du receptacle.

Soleil élevé. 1. demi-fleuron. 2. fleuron entier. 3. paillette.

Soleil à tige rougeâtre. 1. demi-fleuron. 2. fleuron du centre. 3. paillette.

Soleil annuel. 1. demi-fleuron. 2. fleuron. 3. paillette. 4. graine.

SOLEIL TUBÉREUX

17.

SOLEIL ÉLEVÉ.

18.

SOLEIL A TIGE ROUGEÂTRE

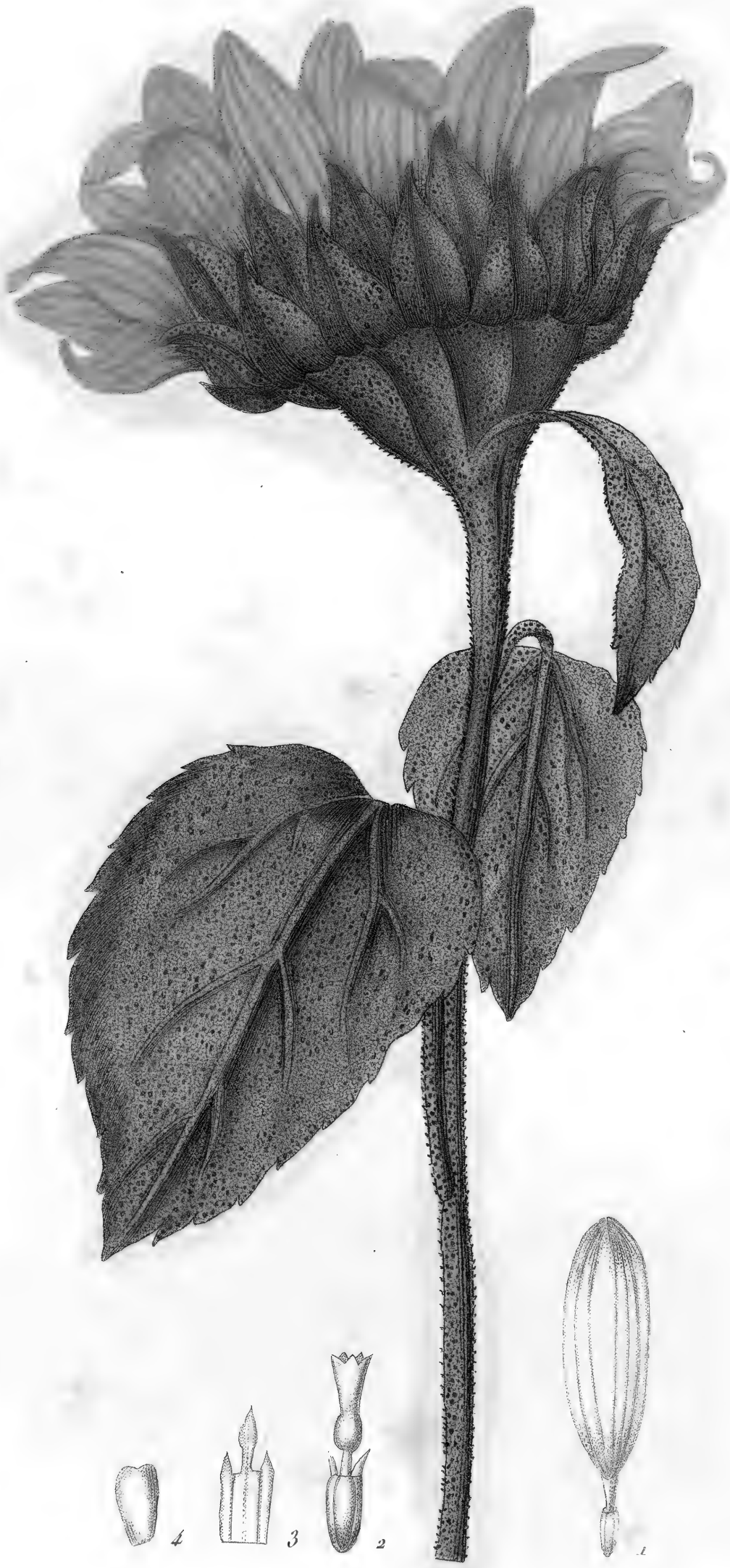

SOLEIL ANNUEL

20

CAMPANULE.

Famille naturelle, LES CAMPANULÉES.

Système sexuel, PENTANDRIE MONOGYNIE.

Dans ces derniers temps, plusieurs espèces de Campanules ont été acclimatées dans nos jardins, mais la plus belle et la plus remarquable par la beauté de ses fleurs et de son feuillage est, sans contredit, la Campanule à grands vases, *Campanula eriocarpa* MARSH. Sa tige s'élève à trois pieds environ. Ses feuilles sont ovales, munies de dents irrégulières et velues surtout à leur face inférieure. Ses fleurs sont grandes, d'un beau bleu, à cinq lobes entiers sur les bords, leur calice est à cinq lanières aiguës. Le style est surmonté de trois stigmates. Le fruit est une capsule très-velue et renfermant beaucoup de graines.

La Campanule à feuilles de pêcher, *Campanula persicæfolia* LINN., a une racine vivace, une tige droite, lisse, peu garnie de feuilles et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont longues, étroites, garnies de quelques dentelures et glabres. Les fleurs sont bleues ou blanches, leur corolle est très-évasée, à cinq lobes. Les divisions du calice sont étroites et pointues. On en cultive une variété à fleurs doubles.

FLEURIT, depuis le mois de juillet jusqu'en septembre.

HABITE les bois taillis du nord et de la France.

DÉNOMINATION. En allemand, *waldglocken*. En anglais, *the peachleav d bell flower*. En hongrois, *erog-harang virag*.

La Campanule à larges feuilles, *Campanula latifolia* LINN., a une racine vivace, qui donne naissance à deux ou trois tiges droites, simples, cylindriques, et hautes d'environ un pied. Les feuilles sont grandes, ovales, pointues, munies de dents irrégulières. Les fleurs sont grandes, d'un beau bleu, solitaires et situées aux aisselles des feuilles, elles ont un ca-

lice glabre, à cinq divisions pointues. On en connaît une variété à fleurs blanches.

Fleurit, en juillet.

Habite, la grande Chartreuse en Dauphiné, les Vosges.

La Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*, Linn.) est une plante vivace, haute d'environ un pied, un peu velue et simple. Les feuilles radicales sont munies d'un long pétiole; les inférieures sont ovales, pointues, finement dentées et un peu blanchâtres en dessous; celles qui accompagnent les fleurs sont demi-embrassantes. Les fleurs sont bleues, sessiles, ramassées en tête terminales ou aux aisselles des feuilles.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, les lieux secs et montueux dans différentes parties de la France.

Usages. Ces Campanules sont très-propres à l'ornement des jardins et des grands parterres.

Culture. Elle est la même que celle de la Campanule à feuilles d'ortie et autres.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Campanule à fruits velus. 1. calice et étamines. 2. calice et pistil.

Campanule à feuilles de pêcher. 1. calice, étamines et pistil. 2. étamine détachée.

Campanule à larges feuilles. 1. fleur entière. 2. capsule. 3. calice, étamines et pistil.

Campanule agglomérée. 1. feuille radicale. 2. calice et pistil. 3. calice et étamines.

CAMPANULE A FRUITS VELUS

21.

CAMPANULE A FEUILLES DE PÊCHER

22

CAMPANULE A LARGES FEUILLES

23.

CAMPANULE AGGLOMÉRÉE

24

CAMPANULE AGGLOMÉRÉE

VIOLETTE

Famille naturelle : LES VIOLARIÉES.

Système sexuel : PENTANDRIE MONOGYNIE.

Les Violettes et les Pensées de nos jardins ne forment [illegible] genre en botanique. On en compte environ vingt espèces. Elles annoncent presque toutes le retour du printemps et rappellent des idées de grâces et de modestie, mais plusieurs sont privées de l'odeur suave de la Violette odorante, tant chantée par les poètes de tous les âges et de toutes les nations. Il paraît néanmoins que quelques variétés d'espèces inodores acquièrent une odeur agréable dans des terrains et des climats qui leur sont favorables.

La Violette velue, *Viola hirta* Linn., très-commune dans les bois, est une plante haute de trois ou quatre pouces. Ses feuilles sortent du collet de la racine, qui est vivace et n'est point traçante, elles sont en cœur, dentées, velues sur toutes nervures et quelquefois sur leurs bords, leur pétiole est très-velu. Les fleurs ont un pédoncule glabre et de la longueur des feuilles; elles sont bleues, quelquefois blanches et inodores. Leur calice est court et obtus. Le fruit est une capsule velue, qui contient beaucoup de graines. Une de ses variétés, qui croît naturellement sur les monts Taurus, est odorante.

Fleurit aux mois de mars et avril.

[illegible] les bois des environs de Paris, et plusieurs parties de l'Europe.

La Violette de chien, *Viola canina*, Linn., est une plante vivace, haute de cinq ou six pouces. Sa racine, demi-ligneuse, pousse des tiges munies de feuilles et de fleurs axillaires, qui ont des stipules alongées, dentées et ciliées. Ses feuilles sont en cœur crénelées sur leurs bords, glabres ou pubescentes; les pédoncules ont vers leur milieu, deux bractées petites et pointues. La fleur est bleue ou blanche, penchée et inodore; son calice est formé de folioles étroites et pointues. Le fruit est

une capsule alongée contenant plusieurs graines pyriformes.

Fleurit en mars et avril.

Habite les environs de Paris et une grande partie de la France et de l'Europe.

Dénomination. En Allemand, *hunds veilchen*. En Anglais, *the dog's violet*. En Hongrois, *ezzon kutzc*.

La Violette de montagne *Viola montana*, Linn., est une plante vivace, haute de six à neuf pouces. Ses tiges sont herbacées et portent des feuilles ovales-lanceolées, pointues, dentées et plus longues que le pétiole. Les fleurs sont d'un bleu pâle quelquefois blanches. Le calice est forme de longues folioles. La capsule a une forme oblongue, les stipules varient beaucoup.

Fleurit, en mai et juin.

Habite, les prairies des Alpes et du Jura.

La Violette palmée *Viola palmata*, Linn., est une plante vivace, haute de huit à dix pouces. Ses feuilles sortent du collet de la racine, elles sont palmées, à lobes divises. Les fleurs sont bleues, inodores, odorantes dans une variete. Les petales sont moins d'onglets.

Fleurit, en juin.

Habite, les États-Unis. Depuis plusieurs années elle est naturalisée en France, et on la trouve fréquemment dans les marches de Paris.

Culture. A l'exception de la dernière, on ne cultive ces violettes que dans les écoles de botanique. On nuit plié la violette palmée par la separation de ses pieds. Elle demande à être placée à l'ombre.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Violette velue. 1. calice ouvert et etamines. 2. pistil. 3. capsule. 4. *idem*. ouverte et graines.

Violette de chien. 1. calice et pistil. 2. petales détachés.

Violette de montagne. 1. calice et pistil. 2. receptacle. 3. fruit entier. 4. *idem*. coupe transversalement.

Violette palmée. 1. calice. 2. pistil. 3. petales detachés.

VIOLETTE VELUE.

25.

VIOLETTE DE CHIEN

26.

VIOLETTE DE MONTAGNE.

VIOLETTE PALMÉE

28.

POIRIER.

Famille naturelle. LES ROSACÉES.

Système sexuel, ICOSANDRIE PENTAGYNIE.

La Rousseline pl. 29. fig. 1, est le fruit d'un arbre qui ne doit être greffé que sur franc. Ses fleurs sont petites souvent teintées de rose sur leurs bords. Le fruit est petit, de vingt-huit lignes de hauteur sur un diamètre de vingt-deux, est un peu étranglé vers son sommet et termine par une queue longue de deux pouces. Sa peau est fauve avec quelques taches de jaune ou de vert, et tiquetée de rouge du côté du soleil. Sa chair est demi-beurrée, fine et délicate, d'un goût sucré très-agréable. Il mûrit à la fin d'octobre.

Le Rousselet de Reims pl. 29. fig. 2. Ce poirier réussit aussi bien sur franc que sur cognassier, son fruit devient moins gros lorsque l'arbre est en plein vent, il a vingt deux lignes de hauteur sur dix-neuf lignes de diamètre. Il est un peu vert du côté de l'ombre et d'un rouge brun du côté du soleil. La chair est un peu musquée et d'un goût très-agréable. Il mûrit en septembre.

Le Vermoulon, Bellissime d'automne pl. 29. fig. 3. C'est un poirier qu'on greffe aussi bien sur franc que sur cognassier. Son fruit a trois pouces et demi de hauteur sur un diamètre de vingt-six lignes. La queue souvent plantée obliquement a un pouce et demi de longueur. La peau de cette poire est lisse d'un beau rouge vermoulon du côté du soleil et d'un rouge nacré de jaune du côté de l'ombre. Sa chair est ordinairement cassante d'une eau douce, relevée abondante. Elle mûrit à la fin de septembre.

Le Bon Chrétien d'été, Gracioli, pl. 30. Le poirier greffé sur franc ou sur cognassier est très-fertile. Il donne des fleurs les plus grandes que l'on connoisse parmi les poiriers. Son fruit est très-gros, il a quatre pouces de hauteur et trois de quatre lignes dans son plus grand diamètre. Il a toujours un aplatissement remarquable à son sommet, au milieu duquel se

rouve une petite cavité, où a queue, longue de deux pouces se trouve implantée. Sa peau est lisse d'un beau jaune dans sa maturité et rouge du côté du soleil. Sa chair est tendre, demi-cassante et pleine d'une eau sucrée, très-agréable. Il mûrit en septembre.

Orange rouge, pl. 3 , fig. 1. Ce poirier se greffe sur franc et sur cognassier, il donne des fruits qui ont la forme des oranges, ils sont aplatis du côté de l'œil. Leur diamètre et leur hauteur sont d'environ vingt-sept lignes. Leur peau d'un beau rouge sur un fond jaune. Leur chair est cassante, sucrée et musquée. Ils mûrissent en août.

Le Beurré, pl. 3 , fig. 2. Ce poirier peut être greffé sur franc ou sur cognassier, et s'accommode de tous les terrains et de toutes les formes, espalier, plein-vent, etc. Le fruit est très-gros, il a quelquefois trois pouces de diamètre et quatre pouces de hauteur. La couleur de sa peau varie suivant le terrain, l'exposition et l'âge de l'arbre. La chair est fondante, sucrée, fine et délicate, sans jamais devenir pâteuse, aussi on la considère comme une de nos meilleures poires. Le Beurré mûrit vers la fin de septembre.

La Bergamotte d'été, — de la Beuvrière. M. Jean Bianchi, pl. 32, fig. 1, est le fruit d'un poirier qu'on greffe sur franc et sur cognassier. Il est en forme de toupie, haut de trente-deux lignes et d'un diamètre de trente. Sa peau est un peu rude, d'un vert jaune et laquée de rouge. Sa chair est demi-beurrée, presque fondante, d'un goût agréable. Il mûrit en septembre.

Le Doyenné, Beurré blanc, Bonne ente, pl. 32, fig. 2. C'est un poirier vigoureux et très-fertile. On le greffe sur franc et sur cognassier. Son fruit est gros, a trois pouces environ de hauteur et autant en diamètre. Sa forme est presque ronde, quelquefois un peu allongée. La peau est verdâtre et jaunit en mûrissant. La chair en est beurrée, et très-sucrée, mais il est sujet à *cotonner*, par excès de maturité. Cette poire mûrit en octobre. Elle passe promptement.

Pour la culture, voir au commencement de ce volume.

POIRES.

1. Rousseline 2. Rousselet musqué. 3. Vermillon.

29.

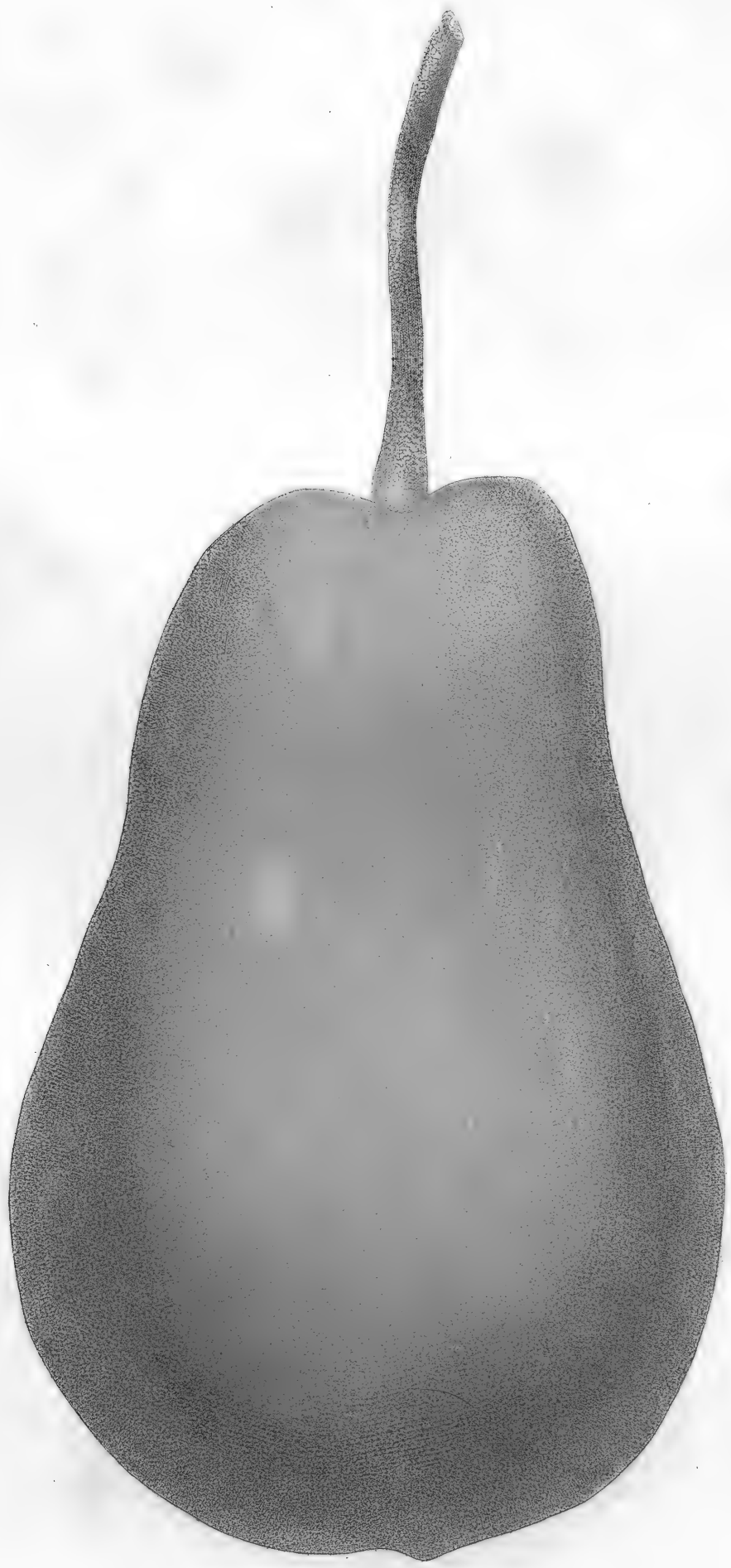

POIRE.

Bonchrétien d'Eté. Gracioli. 30.

2

POIRES.

1. Orange Rouge. 2 Beurré.

31.

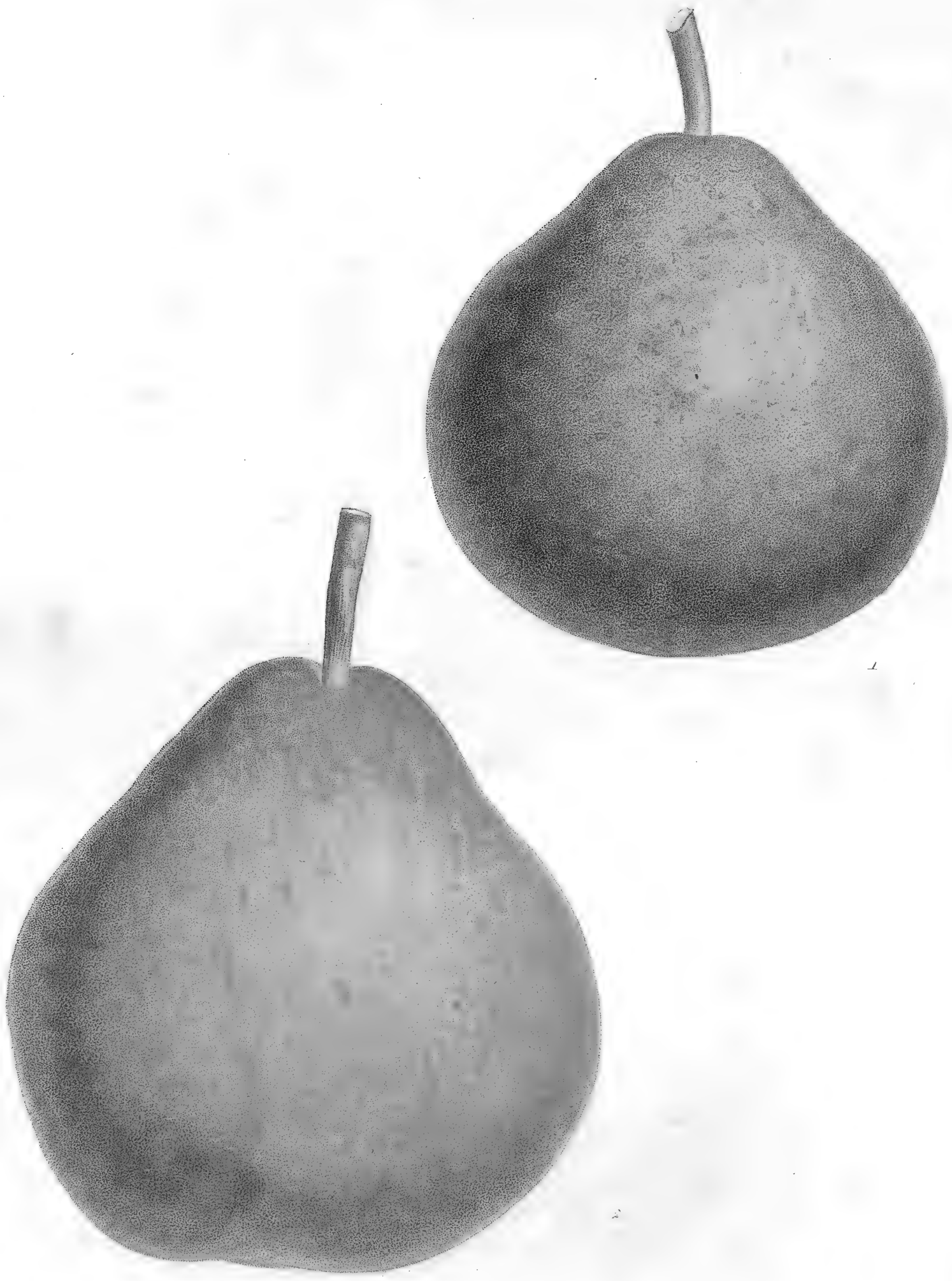

POIRES.

1. Bergamotte d'Été. 2. Doyenné.

GENTIANE.

Famille naturelle : LES GENTIANÉES.
Système sexuel : PENTANDRIE DIGYNIE.

Les Gentianes sont assez nombreuses en France, on en compte plus de vingt espèces suivant Linné, mais comme elles diffèrent souvent par leur port et par les divisions de leur corolle, elles ont été souvent divisées et subdivisées en plusieurs genres particuliers, tels que *hippion*, *coilantha*, *dasystephana*, etc. En attendant que les auteurs s'accordent sur cette nouvelle nomenclature, nous suivrons la division de Linné.

On les trouve ordinairement dans les vallons et les prairies des montagnes, et quelquefois dans les lieux les plus élevés, aux environs des glaciers, quelques-unes croissent dans nos forêts. Elles ont toutes une saveur plus ou moins amère et des vertus fébrifuges, qu'elles doivent toutes à un principe amer plus ou moins intense et situé dans les racines, ou dans les feuilles et les fleurs, suivant les espèces.

La Gentiane perce-neige, *Gentiana nivalis*, Linn., est une plante peu élevée. Ses tiges sont simples, quelquefois rameuses et le plus souvent uniflores. Ses feuilles sont entières et ovales dans le bas de la plante, lancéolées sur la tige et les rameaux. Les fleurs sont longues, en tube cylindrique, d'un bleu pâle, terminé par un limbe d'un bleu azuré, divisé en cinq parties entières, pointues, et munis à l'intérieur de cinq petites dents alternes avec ses lobes et obtuses. Les étamines sont au nombre de cinq à anthères libres. L'ovaire se change en une capsule à une loge et à deux valves à bords rentrants et contenant beaucoup de graines très-petites.

FLEURIT, en juin et juillet.

HABITE, les Alpes et les Pyrénées, sur les gazons et auprès des neiges permanentes. Cette plante est annuelle.

La Gentiane à tige courte, *Gentiana acaulis*, Linn. est une plante vivace, peu élevée et quelquefois dépourvue de tige. Ses feuilles inférieures sont ovales, lisses, marquées de trois nervures et forment une rosette sur la terre; celles de la tige sont lancéolées, et disposées par paires et opposées, elles varient beaucoup dans leurs formes et leur disposition. Les fleurs sont bleues, quelquefois blanches et doubles, ce qui a fait admettre plusieurs variétés. Le calice est en entonnoir, terminé par cinq lobes pointus. La corolle est grande, en forme de cloche, son tube est d'un bleu pâle, il est terminé par un limbe d'un beau bleu d'azur, à cinq divisions entières, entre lesquelles se trouvent cinq petites dents obtuses, à l'intérieur le tube de la corolle est ponctué. Les étamines, au nombre de cinq, sont réunies par leurs anthères autour du pistil. L'ovaire se change en une capsule à plusieurs graines.

On a observé que lorsqu'elle croît dans les prairies des montagnes fortement en pente, son pédoncule se courbe du côté du bas de la pente, de manière que la fleur est perpendiculaire au sol sur lequel elle a cru.

Fleurit en juin et juillet.

Habite les prairies élevées de 1,500 à 2,400 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans les Alpes et les Pyrénées.

Dénomination. En allemand *der stammlode enzian rosmaget*. En anglais, *the dwarf gentian*.

La Gentiane printanière, *Gentiana verna*, Linn. Cette plante est vivace, haute de quatre ou cinq pouces. Ses tiges, ordinairement au nombre de trois, sont terminées par une seule fleur. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, petites, réunies en rosettes au bas de la plante, plus étroites et disposées par paires sur la tige. Le calice est en tube, terminé par cinq lobes pointus. La corolle est également en tube long cylindrique et d'un bleu pâle, il est terminé par un limbe azuré, à cinq divisions ovales et comme rongées sur leurs bords. On trouve entre ces divisions cinq petites dents également festonnées sur leur con-

tour. Les étamines sont au nombre de cinq, libres et à grandes anthères. L'ovaire est libre, se change en une capsule à deux valves et à plusieurs graines.

Fleurit au premier printemps.

Habite, les pâturages des Alpes, des Pyrénées et du Jura.

Dénomination. En allemand, *früh-ingsenzian*, *himmelstenget*. En hollandais, *voorjaarsgentian*. Dans le Tirol, *ostersehwerzgelar*.

La Gentiane de Bavière, *Gentiana bavarica*, Linn., est une plante vivace, haute de cinq ou six pouces. Ses tiges, souvent au nombre de deux et terminées par une seule fleur, ont des feuilles ovales, serrées et comme imbriquées dans le bas de la plante, elles sont disposées par paires et écartées sur les tiges. Le calice est en entonnoir, à cinq divisions profondes et pointues. La corolle d'un bleu pâle à l'extérieur, est en entonnoir, et d'un beau bleu azuré à l'intérieur. Le fruit est une capsule à deux valves et à plusieurs graines.

Fleurit, en avril et mai.

Habite les alpes du Dauphiné et de la Savoie.

Usages. Toutes les Gentianes méritent une place dans les jardins d'ornement par l'élégance et la couleur éclatante de leurs corolles. Plusieurs d'entre elles remplissent depuis longtemps cet objet. On peut les employer en médecine dans le traitement de plusieurs maladies chroniques, et dans les fièvres intermittentes.

Culture. On multiplie ces plantes en semant leurs graines dans une terre composée avec moitié de terreau de bruyère, un peu de sable et environ un tiers de bonne terre de potager. Quand elles ont passé une année dans ce semis, on peut les planter à demeure au printemps suivant. On les propage ensuite en séparant leurs pieds et leurs racines. En général elles craignent l'exposition du midi, et les situations trop ouvertes. Il faut les mettre un peu à l'ombre. Elles sont peu sensibles

au froid, car de fortes gelées ne leur font point de tort. Depuis quelques années on trouve tous les ans, dans les marchés de Paris, la Gentiane à tige courte.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Gentiane perce-neige. 1. plante entière. 2. calice grossi. 3. fleur entière ouverte.

Gentiane à tige courte. 4. plante entière de grandeur naturelle. 5. calice grossi. 6. fleur entière ouverte.

Gentiane printanière. 1. calice ouvert. 2. corolle ouverte et étamines. 3. plante de grandeur naturelle.

Gentiane de Bavière. 4. plante entière de grandeur naturelle.

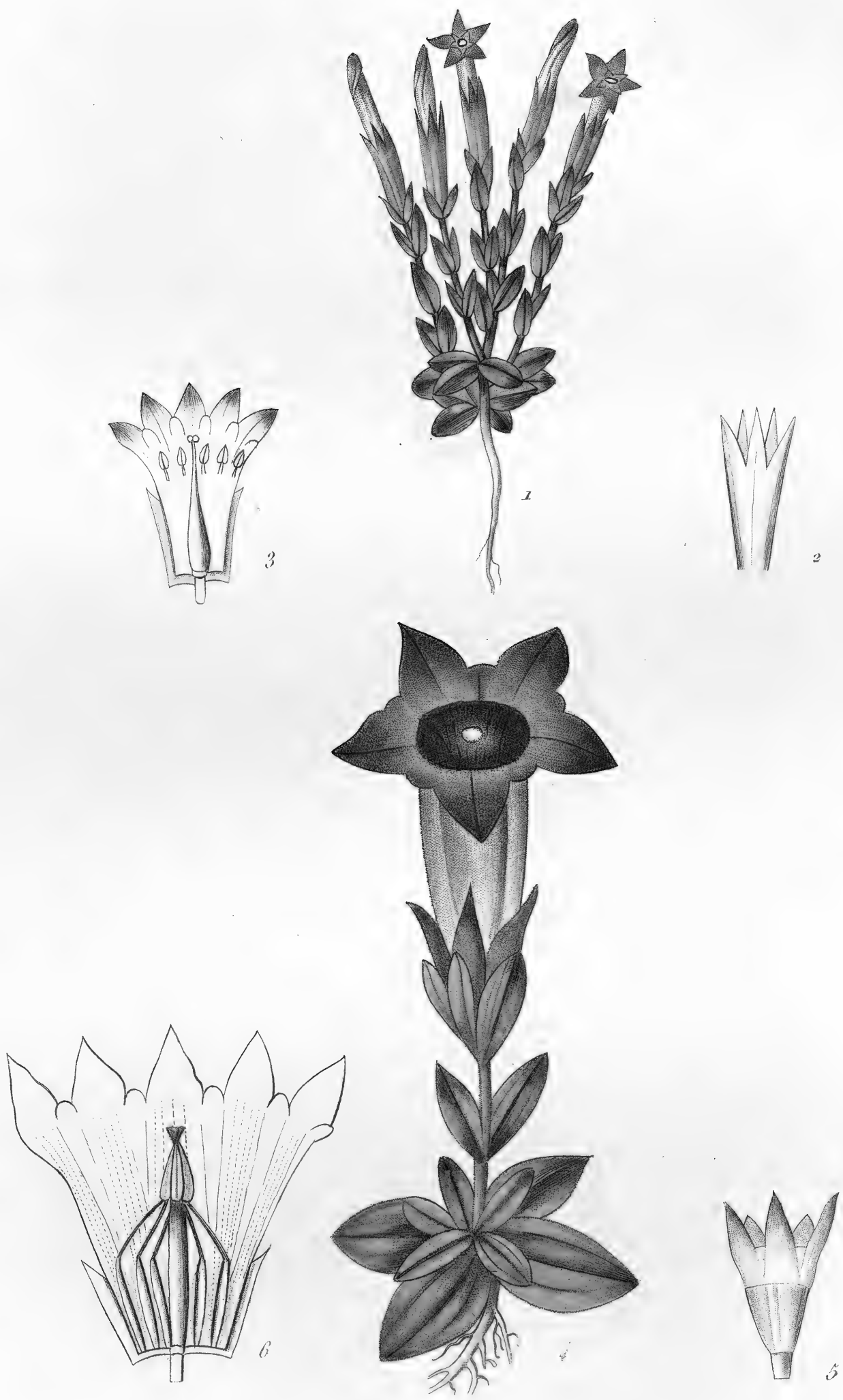

GENTIANES

1. Perceneige. 4. à tige courte.

33.

GENTIANES.

3. Printannière. 4. de Bavière.

34.

POIRIER

Famille naturelle, LES ROSACÉES

Système sexuel ICOSANDRIE, POLYGYNIE

La Sanguine Poire d'Italie, pl. 35, fig. 1 C'est un fruit remarquable seulement par la couleur de sa chair qui est rougeâtre. Sa hauteur est de vingt-six lignes et son diamètre de vingt. Sa peau est de couleur fauve, tiquetée de la même couleur. Sa chair est fondante et d'un goût fade. On greffe ce poirier sur franc et sur cognassier. Le fruit mûrit à la fin d'août.

La Sanguinole, pl. 35, fig. 2 Comme la précédente, cette poire a la chair rouge, elle est de grosseur moyenne, ayant deux pouces et demi de hauteur sur un diamètre de vingt-six lignes. L'arbre qui la porte est vigoureux sur le greffe sur franc et sur cognassier. La chair de la Sanguinole est grossière et assez insipide on ne la cultive que par curiosité. Elle mûrit en août. La figure 3 représente cette poire ouverte.

Le Bon Chrétien d'été musqué, pl. 36, fig. 1 Ce poirier doit être greffé sur franc et non sur cognassier. Ses fleurs ont souvent six à sept pétales. Le fruit qui leur succède a trente-quatre lignes de hauteur sur vingt-six lignes dans son plus grand diamètre, il ressemble un peu à celui du cognassier. Il est de couleur jaune dans sa maturité et marqué de bandes rouges du côté du soleil. Sa chair est blanche, cassante, sucrée et très-musquée. Il mûrit au commencement de septembre. C'est un bon fruit et très-beau, mais sujet à se fendre et à se crevasser avant sa maturité.

Le Salviati, pl. 36, fig. 2. Ce poirier doit être greffé sur franc, réussit mal sur le cognassier. Son fruit est de grosseur moyenne et rond. Il a vingt-six lignes de hauteur et autant de diamètre, sa queue est longue de dix-huit lignes. Sa peau est belle d'un jaune de cire et rouge du côté du soleil. Sa chair est excellente, demi-beurrée, sucrée et d'un goût parfumé. Elle mûrit en août.

Le Doyenné gris, pl. 36, fig. 3, est le fruit d'un poirier qu'on greffe sur franc et sur coignassier. Il a trois pouces de hauteur sur autant de diamètre. Sa peau est assez unie, de couleur de noisette et uniforme. Sa chair est beurrée, fondante, d'un goût sucré et plus agréable que celle du doyenné jaune. Il mûrit en novembre, un mois après l'autre doyenné.

Pour la culture de ces poiriers, voir au commencement du volume.

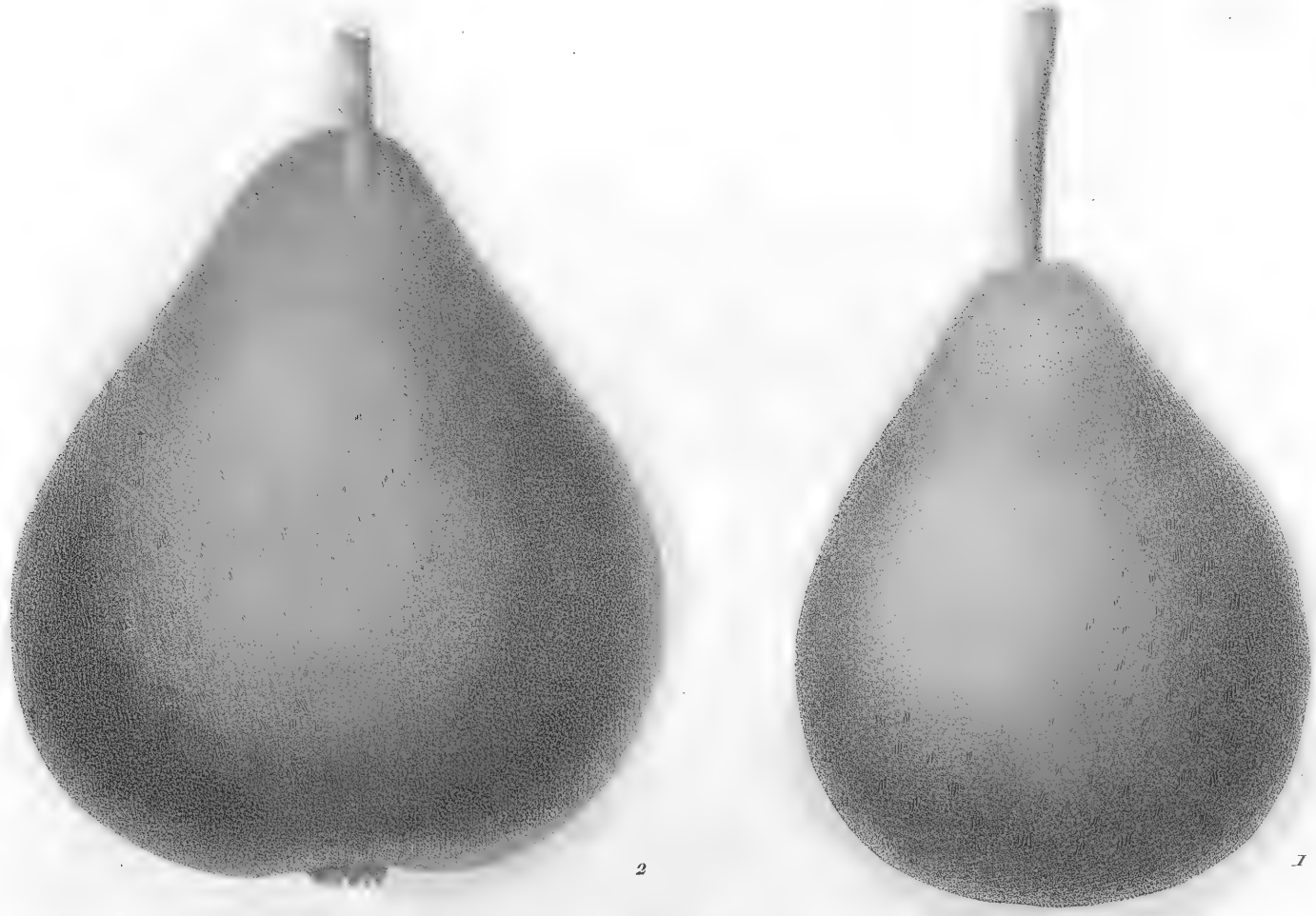

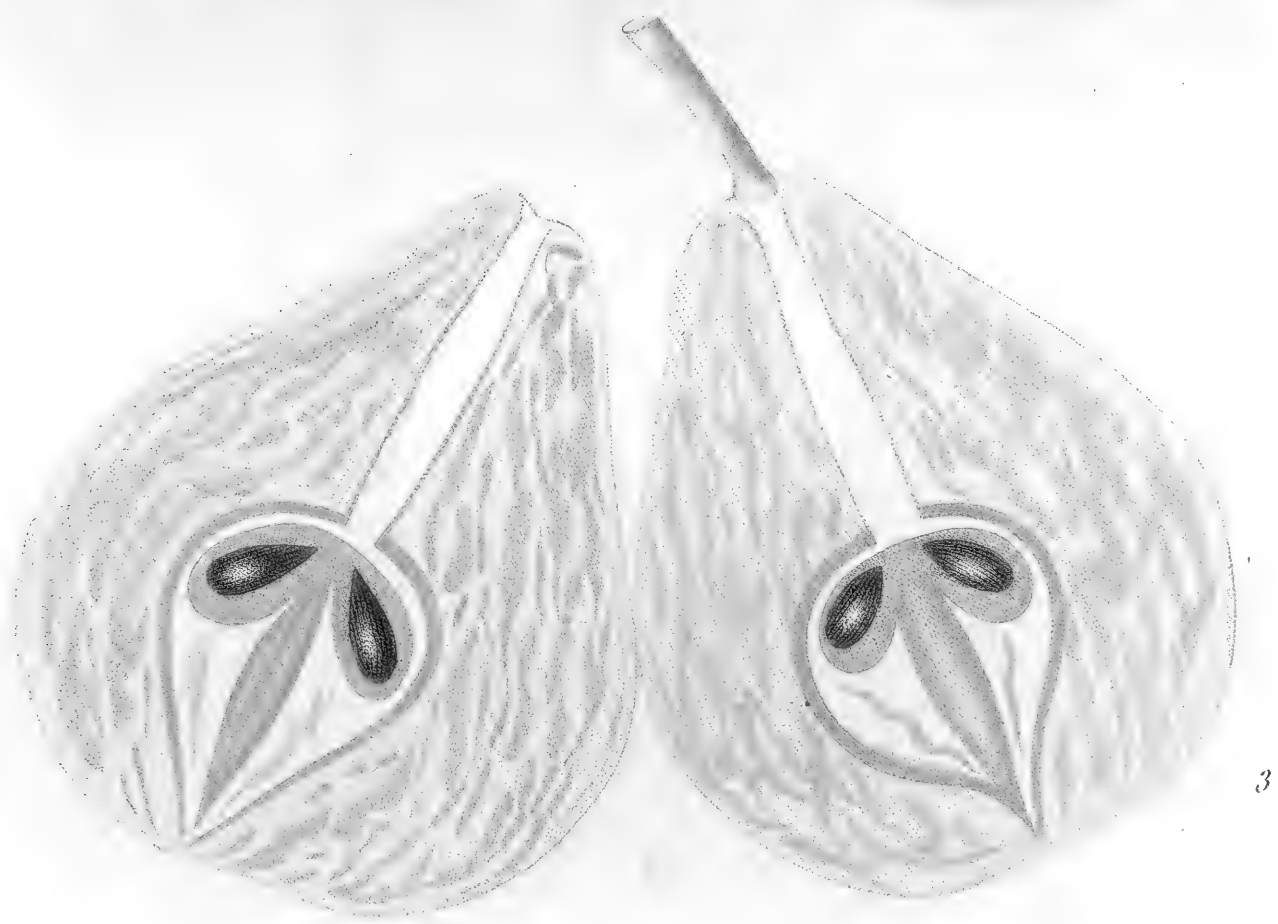

POIRES.

1. Sanguine. 2. Sanguinole. 3. Idem ouverte.

POIRES.

1. Salviati. 2. Bonchretien d'Eté musqué. 3. Doyenné gris.

CAMPANULE.

Famille naturelle : LES CAMPANULÉES.

Système sexuel : PENTANDRIE, MONOGYNIE.

La Campanule en thyrse, *Campanula thyrsoidea*, LINN., a une racine bisannuelle, une tige haute de huit à dix pouces, droite, simple et hérissée de poils. Ses feuilles sont velues, éparses, lanceolées-linéaires et entières. Les fleurs sont en épi court, serré, terminal : feuille inférieure rétrécie et on a son sommet. Les corolles sont d'un blanc jaunâtre et velues.

FLEURIT, dans le mois de juin.

HABITE, les montagnes de la Provence.

La Campanule de roche, *Campanula petræa*, LINN., a quelques rapports avec la Campanule agglomérée par la disposition de ses fleurs, mais ses feuilles sont oblongues, rudes au toucher, blanchâtres et cotonneuses en-dessous. Toute la plante est velue. Ses fleurs forment une tête globuleuse au sommet de la tige, ainsi qu'aux aisselles des feuilles supérieures.

FLEURIT, en juillet et août.

HABITE, les Alpes, le Piémont.

La Campanule rhomboïdale, *Campanula rhombodalis*, LINN., a une racine vivace, une tige droite, anguleuse et munie dans toute sa longueur de feuilles sessiles, éparses, ovales et dentées sur leurs bords. Les fleurs sont bleues, pédonculées et disposées, au sommet de la plante, en un épi court, un peu lâche et souvent unilatéral. Les divisions du calice sont en alêne.

FLEURIT, en juin et juillet.

HABITE, les pâturages des montagnes en Provence et en Dauphiné.

La Campanule lancéolée, *Campanula lanceolata*, LA PEYR., a beaucoup d'affinité avec la précédente par ses fleurs, qui sont bleues et disposées à peu près de même, mais ses feuilles sont

entières, pointues et éparses. Le calice est muni de quelques poils, et le style est plus long que la corolle.

FLEURIT, en juillet et août.

HABITE, les Pyrénées.

La Campanule raiponce, *Campanula rapunculus*, Linn., a une racine bisannuelle, fusiforme, blanche et bonne à manger. Sa tige, haute d'environ deux pieds, est anguleuse et velue. Ses feuilles radicales sont ovales-oblongues, rétrécies en pétiole à leur base et velues. Celles de la tige sont lancéolées, pointues et sessiles. Les fleurs sont bleues ou blanches et disposées en épi irrégulier. Leur calice est glabre et à cinq divisions aiguës.

FLEURIT, en juin et juillet.

HABITE, les environs de Paris et plusieurs parties de la France, dans les lieux incultes et le long des haies.

DÉNOMINATION. En allemand, *rapunzel*. En hollandais, *raponce*. En anglais, *rampions*. En russe, *rapunkul*.

USAGES. Toutes les Campanules peuvent contribuer à l'ornement des parterres. La Raiponce est une plante potagère dont on mange les racines et les jeunes pousses, et qu'on regarde comme apéritives et rafraîchissantes.

CULTURE. On sème les graines de Raiponce en juin dans une terre très-légère, on la recouvre d'un peu de terreau et on l'arrose de temps en temps. Quand les Raiponces sont levées, on n'a plus d'autre soin que de les sarcler. Cette plante ne lève pas toujours; le plus sûr moyen de réussir est de ne pas trop couvrir la graine, de la mouiller légèrement, de lui donner une terre très-meuble et de la semer à l'ombre ou sur des ados. On recueille ses graines à l'entrée de l'hiver.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Campanule en thyrse. 1. calice et pistil.

Campanule de roche. 1. calice et fleur.

Campanule lancéolée. 1. calice et pistil.

Campanule raiponce. 1. calice et pistil. 2. racine et partie inférieure de la tige.

CAMPANULE EN THYRSE.

37.

CAMPANULE DE ROCHE.

CAMPANULES.

1. Rhomboïdale, 2. Lancéolée.

39.

CAMPANULE RAIPONCE.

40.

CAMPANULE.

Famille naturelle : LES CAMPANULÉES.

Système sexuel : PENTANDRIE MONOGYNIE.

PREMIÈRE SECTION.

Sinus des lobes du calice non réfléchis sur la capsule.

La Campanule étalée, *Campanula patula*, LINN., a une racine bisannuelle, une tige haute de quinze à dix-huit pouces, un peu rude au toucher. Les feuilles radicales sont ovales, rétrécies en pétiole et disposées en rosettes ; les supérieures sont sessiles, lanceolées et dentées. Les fleurs sont bleues ou blanches, étalées, ouvertes ; les divisions du calice sont étroites, munies de quelques dents, pointues, plus longues que la corolle et glabres.

FLEURIT, en juin et juillet, sur le bord des champs.

La Campanule décurrente, *Campanula decurrens*, THUN est une plante haute d'environ un pied. La tige est droite, anguleuse, un peu velue à sa base. Ses feuilles sont décurrentes, lanceolées, étroites, pointues, dentées sur leur bords et glabres. Les fleurs forment une panicule étalée, elles sont bleues, leur calice est glabre et à cinq divisions aiguës.

FLEURIT, en juin.

HABITE, les environs de Dax, je l'ai vue dans l'herbier de M. DESFONTAINES.

La Campanule du Mont-Cenis, *Campanula Cenisia*, LINN. est une plante vivace, haute d'environ deux pouces. Ses feuilles radicales sont ovales, arrondies à leur sommet, spatulées en dessous et disposées en rosettes, celles de la tige sont ovales-oblongues et sessiles. Les fleurs sont bleues, solitaires au sommet de chaque tige, les divisions de leur calice sont larges.

FLEURIT, en juin.

HABITE les hautes Alpes et le Champoléon en Dauphiné.

La Campanule de Boccone, *Campanula Bocconi*, est une petite plante dont la racine pousse plusieurs tiges hautes de quatre ou cinq pouces, munies à leur base de feuilles ovales, dentées et glabres, les supérieures sont entières, pointues et linéaires. Les fleurs sont bleues ou blanches, en épi, et ordinairement penchées. Les divisions du calice sont en alene.

FLEURIT, en mai.

HABITE, la Provence et le Dauphiné, je l'ai trouvée auprès de la fontaine de Vaucluse en 1813.

La Campanule uniflore, *Campanula uniflora*, VILL. et non LAMK., est vivace, haute d'environ six pouces, et terminée par une seule fleur. Ses feuilles radicales sont oblongues-lancéolées, dentées et velues, les supérieures sont lancéolées, linéaires et entières. La fleur est bleue, un peu penchée et à divisions étroites.

FLEURIT, en mai et juin.

HABITE, les prairies des hautes Alpes et la vallée de Queyras en Dauphiné.

La Campanule naine, *Campanula pygmæa*, est une petite plante à feuilles lancéolées velues, cylindriques et très-entières. La fleur est bleue, penchée et unique. Cette plante se rapproche de la Campanule de Scheuzer de Villars, mais celle-ci est entièrement glabre, et ses feuilles paraissent aplaties.

FLEURIT, en juin.

HABITE, les alpes de la Provence, auprès de Sisteron, où je l'ai trouvée en 1813.

DEUXIÈME SECTION.

Sinus des lobes du calice réfléchis sur la capsule.

La Campanule d'Allioni, *Campanula Allionii*, VILL. a une racine vivace et traçante. Sa tige, haute de quatre à six pouces, est simple et munie de poils roides comme toute la plante. Ses feuilles sont étroites-lancéolées. La fleur est bleue

terminale, solitaire, ordinairement un peu penchée. On en connaît une variété à fleurs blanches.

Fleurit, en juillet.

La Campanule en épi, *Campanula spicata*, Linn., a une racine vivace, épaisse et cylindrique. Sa tige est simple, droite, très-velue, ainsi que toute la plante. Ses feuilles sont longues, lancéolées, entières ou très-légèrement crenelées. Les fleurs sont bleues et disposées en un long épi serré, chacune d'elles est munie de deux ou trois petites bractées. Les petites divisions du calice sont peu ou point réfléchies.

Fleurit, en août.

Habite, les lieux arides et pierreux de la haute Provence.

La Campanule de Sibérie, *Campanula Sibirica*, Linn., est une plante haute de douze à quinze pouces, velue et droite. Ses feuilles inférieures sont ovales, dentées et terminées en pétiole. Les fleurs sont d'un bleu rougeâtre, en panicule étalée et par deux ou trois sur un pédoncule commun.

Fleurit, dans l'été.

Habite, on assure qu'elle se trouve dans les Alpes et le Piemont.

La Campanule velue, *Campanula barbata*, Linn., s'élève à un pied environ. Sa racine bisannuelle donne naissance à une tige cylindrique, droite, munie de quelques feuilles oblongues, dentées et velues comme toute la plante. Les feuilles radicales sont entières, ovales-oblongues et terminées en pétiole. Les fleurs sont bleues, pendantes et au nombre de cinq à neuf. Leur calice est très-velu. On en connaît une variété à fleurs blanches.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, les prairies herbeuses des Alpes les plus élevées, au Lautaret et dans l'Oisans.

La Campanule spécieuse, *Campanula speciosa*, La Peyr., est une très-belle plante des Pyrénées dont la tige, haute de d'environ deux pieds, droite, cannelée, cylindrique, porte des

feuilles longues, linéaires, entières ou légèrement crénelées garnies de poils roides, comme toute la plante. Ses fleurs sont bleues, portées sur des pédoncules simples, à une fleur et munis vers leur milieu de deux folioles linéaires. Le style est terminé par un stigmate à trois parties. Le fruit est une capsule à trois loges.

Sa culture est la même que pour les autres espèces dont on a déjà fait l'histoire.

EXPLICATION DES PLANCHES

Campanule étalée. 1. calice et pistil.
Campanule décurrente. 1. *idem*.
Campanule de Boccone. 1. calice et étamines. 2. calice et pistil.
Campanule en épi. 1. calice et pistil. 2. bractée.
Campanule de Sibérie. 1. calice et pistil.
Campanule velue. 1. *idem*.
Campanule spécieuse. 1. *idem*.

CAMPANULE ETALÉE.

41.

CAMPANULE DECURRENTE

42.

CAMPANULES.

1. du Mont-cenis. 2. de Boccone. 5. Uniflore. 6. Naine.

CAMPANULE D'ALLIONI.

44.

CAMPANULE EN ÉPI.

45.

CAMPANULE DE SIBERIE

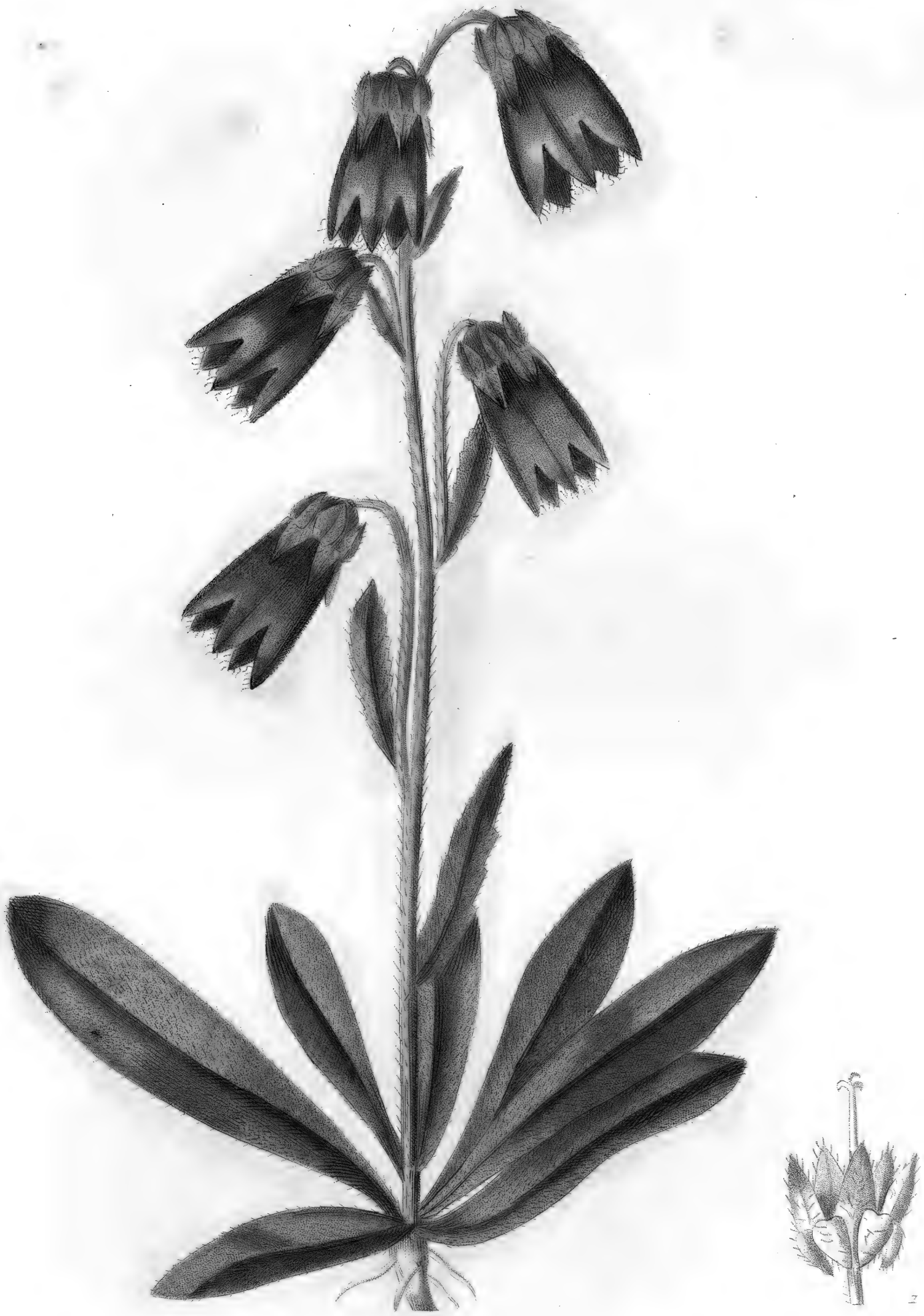

CAMPANULE VELUE.

47.

CAMPANULE SPÉCIEUSE

48.

SCABIEUSE.

Famille naturelle : LES DIPSACÉES.

Système sexuel : TÉTRANDRIE, MONOGYNIE.

Les Scabieuses sont très-propres à l'ornement des jardins et des parterres par l'élégance de leur feuillage et la variété de leurs fleurs, qui sont pourpres, blanches ou nuancées de jaune, de rose, etc. Leur nom vient de ce qu'elles sont de vertu *scabieuses*, gale, n'est pas fait pour [illegible] les [illegible] gales. Il paraît qu'elles le doivent à la Scabieuse des champs, qui servait beaucoup autrefois dans le traitement de cette maladie.

Elles forment un groupe très-naturel, mais les anciens botanistes, jusqu'à Tournefort, comprenaient sous ce nom des plantes fort différentes, par cela seul que les fleurs étaient en têtes, comme le *cephalanthus*, l'*elephantopus*, etc. Cet illustre fondateur des bons principes en botanique établit le genre *scabiosa*, tel que nous l'adoptérons, malgré que ses successeurs aient prodigieusement multiplié les genres et divisé les espèces. Ainsi, Vaillant fit d'abord les genres *asterocephalus* et *pterocephalus*, que Linné supprima. Lagasca a établi, depuis Linné, les genres *lepicephalus* et *trichera*, Scop., le *cerionanthus* et le *sciterostema*; enfin, Roemer, Schultes et Coulter, le *cephalaria*.

Les Scabieuses sont des herbes élevées à tige velue, munie de feuilles opposées, découpées, rarement entières. Les [illegible] et plus souvent [illegible]. Les fleurs sont réunies en têtes, entourées d'un involucre à plusieurs folioles, en forme d'écailles imbriquées. Elles sont attachées sur un receptacle muni de poils ou de paillettes. Chaque fleurette a deux calices libres, l'extérieur est membraneux ou scarieux sur ses bords, l'intérieur, qui entoure la graine, est terminé souvent par cinq petites dents ou arêtes aiguës. La corolle est monopétale, en tube, insérée sur le calice interne, à quatre ou cinq lobes inégaux, surtout dans les fleurettes de

sa circonférence. Les étamines sont au nombre de quatre ou de cinq, attachées au bas de la corolle et munies d'anthères distinctes. L'ovaire est libre, il se change en une graine recouverte par les deux calices.

La Scabieuse des champs, *Scabiosa arvensis*, Linn., est une plante dont la racine vivace donne naissance à une tige haute d'environ deux pieds, cylindrique et velue. Les feuilles supérieures sont pinnatifides, terminées par une lanière assez grande, dentée et pointue, les radicales sont entières et dentées. Les fleurs sont d'un bleu rougeâtre, terminales et portées sur un pédoncule muni de deux arêtes foliacées entières. L'involucre est à dix ou douze divisions plus courtes que les fleurs. Le calice intérieur est terminé par cinq arêtes grêles et pointues. La corolle est à quatre divisions. Le réceptacle est muni de poils qui persistent après la chute des graines.

Fleurit, en mai et juin.

Habite, les environs de Paris.

La Scabieuse des collines, *Scabiosa collina*, Req., a été observée aux environs d'Avignon, elle a quelques rapports avec celle des champs. Ses racines sont dures et vivaces, elles donnent naissance à des feuilles découpées jusqu'à la côte, au lieu qu'elles sont entières dans celle des champs. Elle a été considérée comme une variété de l'autre, je ne vois pas d'inconvénient à la figurer et attendre de nouvelles observations pour la mettre au nombre des variétés de la Scabieuse des champs.

La Scabieuse des bois, *Scabiosa sylvatica*, Linn., a une racine vivace, pivotante. Sa tige haute d'environ deux pieds est branchue, cylindrique, très velue, ses poils sont presque toujours dirigés inférieurement. Ses feuilles sont grandes, ovales, pointues, dentées, deux à deux et un peu soudées ensemble par leur base. Les lobes des corolles sont moins inégaux entre eux que dans la Scabieuse des champs. Le calice intérieur n'a point d'arêtes comme dans l'autre, il est à cinq petites dents aiguës.

Fleurit, en juin, juillet et août.

Habite, la France, les environs de Paris.

La Scabieuse hybride *Scabiosa hybrida* ALL., est une plante annuelle cultivée à Paris et originaire du Piémont. Sa racine est grêle, pivotante, elle donne naissance à une tige velue, cylindrique et haute d'environ un pied. Ses feuilles inférieures sont pétiolées, découpées en lyre, à lobes ovales, dentés et obtus, les intermédiaires sont ovales, pointues et dentées, les supérieures sont entières et oblongues. Les fleurs sont rougeâtres, plus petites que dans les deux espèces précédentes. Les corolles de la circonférence sont plus grandes que celles du centre. Elles ont quatre étamines de la même longueur que les lobes. Les graines sont velues, comprimées et surmontées de deux petites dents.

FLEURIT, en juin et juillet dans la France méridionale.

La Scabieuse de Montpellier, *Scabiosa monspeliensis* JACQ., est une plante haute de quinze à dix-huit pouces, à tige cylindrique, cannelée, très-velue. Ses feuilles sont pinnatifides, à lobes supérieurs plus grands que les inférieurs, et velus. L'involucre est formé de quinze ou vingt lanières presque aussi longues que les fleurs qui sont en tête, chaque fleurette est à cinq lobes presque réguliers. Il leur succède une tête globuleuse formée par les graines. Quoique Jacquin et plusieurs autres botanistes aient considéré cette plante comme une espèce, je crois qu'elle n'est qu'une variété de la Scabieuse étoilée.

FLEURIT, en juillet et août.

HABITE, les environs de Montpellier.

La Scabieuse colombaire, *Scabiosa columbaria*, LINN., a une racine vivace, d'où s'élève une tige d'un ou deux pieds. Ses feuilles radicales sont simples, les autres sont plus ou moins découpées, les supérieures sont presque nulles. Les fleurs, portées sur des pédoncules nus et longs, sont de couleur bleue, leur corolle est à cinq divisions, les extérieures plus longues que celles du centre. Il leur succède une graine mûrie à l'extérieur de cannelures profondes, velue, surmontée d'un godet scarieux, au milieu duquel on trouve une étoile terminée par cinq filets fort longs et noirâtres.

FLEURIT, en juin et juillet.

HABITE, la France, dans les lieux secs et montueux.

USAGES. Les Scabieuses contribuent à l'ornement des parcs.

La Scabieuse des champs était autrefois employée dans le traitement de plusieurs maladies, telles que la rougeole, la petite vérole, les fièvres malignes et les toux opiniâtres. Aujourd'hui on ne s'en sert plus que dans les maladies de la peau, et, dans ce cas, il n'est pas certain qu'elle jouisse des propriétés qu'on lui avait attribuées dans l'ancienne médecine. On ordonne la décoction de ses feuilles dans l'eau, à la dose d'une demi-poignée à une poignée par pinte. On peut donner aussi le suc exprimé, lorsque la plante est fraîche, depuis deux jusqu'à quatre onces. On en fait aussi un sirop pour les mêmes maladies, mais il faut en même temps laisser les parties malades avec la décoction dans laquelle on met un peu d'eau-de-vie camphrée.

CULTURE. Les Scabieuses viennent bien dans presque tous les terrains, mais comme la plupart sont originaires des pays méridionaux, elles réussissent mieux dans une situation chaude. On les obtient facilement par les graines semées au printemps dans des planches préparées ou même en place. On multiplie ensuite les espèces vivaces par la séparation de leurs pieds.

EXPLICATION DES PLANCHES

Scabieuse des champs. 1. feuille radicale. 2. fleurette entière et grossie. 3. graine. 4. involucre et receptacle.

Scabieuse des bois. 1. fleurette entière et grossie. 2. graine couronnée par le calice intérieur. 3. *idem*. 4. involucre et receptacle.

Scabieuse hybride. 1. fleurette entière et grossie. 2. graine entourée de ses deux calices.

Scabieuse de Montpellier. 1. fleurette entière. 2. graine.

Scabieuse colombaire. 1. feuille de la tige. 2. fleurette extérieure entière et grossie. 3. *idem* du centre. 4. graine.

SCABIEUSE DES CHAMPS

49.

SCABIEUSE DES COLLINES

50.

SCABIEUSE DES BOIS

51.

SCABIEUSE HYBRIDE

52

SCABIEUSE DE MONTPELLIER

53.

SCABIEUSE COLOMBAIRE.

54.

POIRIER.

Famille naturelle : LES ROSACÉES.

Système sexuel : ICOSANDRIE — PENTAGYNIE.

Le Bezy de Montguy, pl. 55, fig. 1, est le fruit d'un poirier qu'on peut greffer sur franc et sur coignassier, il est de moyenne grosseur, allongé. Son diamètre est d'environ deux pouces et sa hauteur de trois. Son pédoncule s'implante dans une petite cavité. Sa peau est lisse, verte et jaunissante à mesure qu'il mûrit. Elle est tiquetée de quelques points roux. La chair est blanche, fondante, son eau est douce et abondante. Ce fruit mûrit à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

Le Bezy de la Motte, pl. 55, fig. 2, est le fruit d'un poirier dont le bois est épineux et qu'on greffe sur franc et sur coignassier. Il est gros, renflé vers son milieu, il a environ trois pouces de diamètre sur trois pouces et demi de hauteur. Sa peau est d'un jaune roux, très-colorée du côté du soleil et tiquetée de points blancs. La chair en est sucrée, son eau abondante, il est meilleur que le Bezy de Montguy. Il est mûr en octobre ou en novembre. Il arrive ne réussit bien qu'en plein vent.

L'Ananas, pl. 56, fig. 1, est le fruit d'un poirier qu'on greffe sur franc et sur coignassier. Il a environ vingt lignes de diamètre sur une hauteur de vingt-cinq lignes. Dans sa parfaite maturité, il est d'un jaune de cire marqué de points et de taches rousses. Il exhale alors une odeur forte, aromatique et légèrement orangée. La chair a un goût approchant de celui du doyenné, elle a une eau plus abondante et plus sucrée. L'Ananas mûrit vers la fin de septembre. Ce poirier est cultivé dans la pépinière du Luxembourg.

La Louise-Bonne, pl. 56, fig. 2, est le fruit d'un arbre très-vigoureux qu'on greffe sur franc et sur coignassier. Cette poire

ressemble un peu au Saint-Germain. Son diamètre est de deux à trois pouces, et sa hauteur de trois pouces six lignes. Les plus grosses ne sont pas les meilleures. La peau de la Louise-Bonne est unie, lisse, verte, tiquetée de points roux, elle jaunit en mûrissant. La chair en est bonne, demi-fondante, sucrée, surtout dans les terres sèches, elle mûrit en octobre et novembre.

La Duchesse d'Angoulême, pl. 56, fig. 3, est une belle poire trouvée depuis quelques années aux environs d'Angers. Son diamètre est de trois pouces, sur une hauteur de trois pouces et demi. Sa peau est verte, pointillée de taches rousses, et jaunit en mûrissant. Elle acquiert quelquefois une teinte rougeâtre du côté du soleil. La chair est sucrée, fondante et sans pierres. Elle a un goût assez approchant du bon Doyenne, mais elle vaut mieux. On la cultive abondamment dans la pépinière du Luxembourg. Elle était mûre au commencement d'octobre 1828.

Pour la culture de ces poiriers, voir au commencement du volume.

1

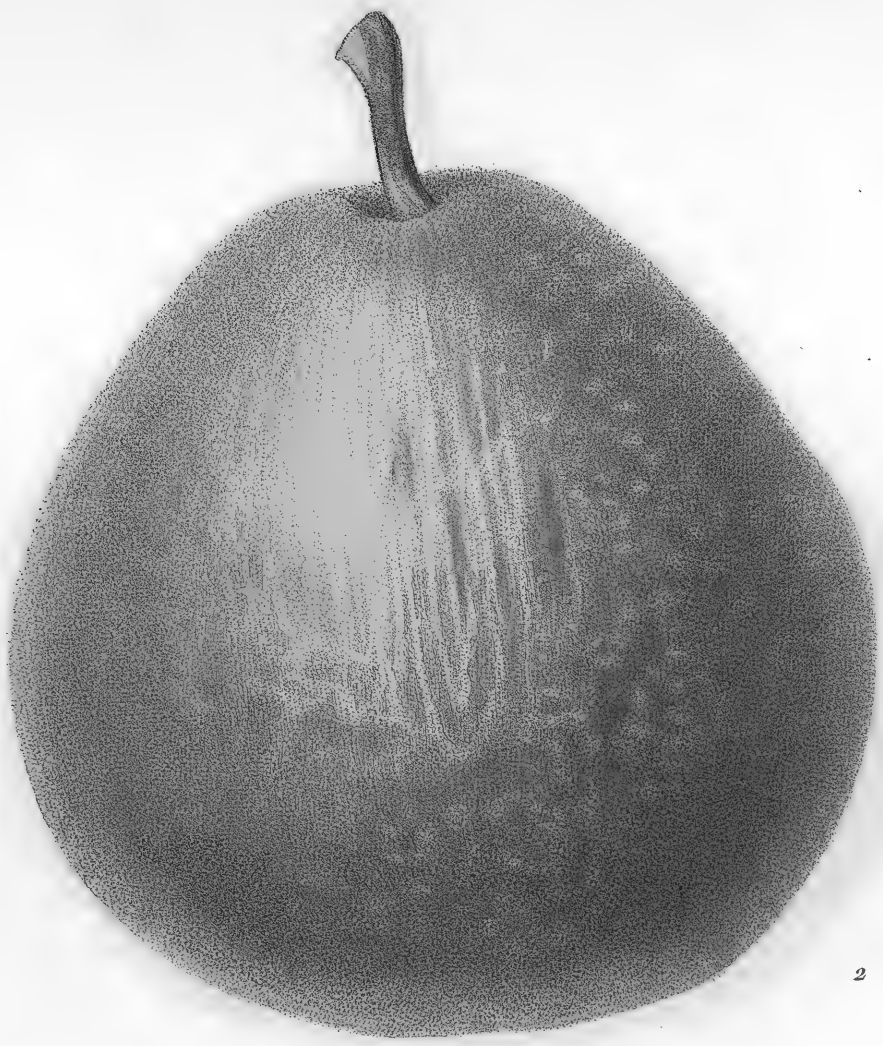

2

POIRES.

1. Bezy de Montigny. 2. Bezy de la Motte.

POIRES.

1. Ananas. 2. Louise bonne. 3. Duchesse d'Angoulême.

36.

POIRIER

Famille naturelle : LES ROSACÉES.
Système sexuel : ICOSANDRIE, PENTAGYNIE.

La Bergamotte d'automne, pl. 57, fig. 1, est le fruit d'un poirier qu'on greffe sur franc et sur coignassier, et qui a besoin d'être placé en espalier. Il devient plus ou moins gros suivant le terrain où on le cultive. Son diamètre est ordinairement de deux pouces et demi et sa hauteur de vingt-six lignes. La queue a de six à neuf lignes. La peau de ce fruit est assez lisse, verte, elle jaunit en mûrissant. La chair en est beurrée, fondante et d'un goût sucré. Duhamel assure que c'est une des plus anciennes poires et des plus estimées. Elle mûrit en octobre et novembre.

Le Bon Chrétien d'Espagne, pl. 57, fig. 2, se greffe sur franc et sur coignassier. Le fruit est gros et muni de quelques côtes. Son diamètre est de trois pouces et sa hauteur de quatre, il a quelque ressemblance avec le Bon Chrétien d'hiver. Sa peau est tiquetée, elle est d'un rouge plus ou moins vif du côté du soleil, et verte du côté de l'ombre, elle jaunit en mûrissant. La chair en est demi-cassante, d'un goût relevé, sucré, surtout lorsque l'arbre est dans une bonne exposition. Ce fruit mûrit en octobre et novembre.

La Verte-longue, Mouille-bouche, pl. 58, fig. 1, est le fruit d'un poirier dont la greffe réussit mieux sur franc que sur coignassier et qui préfère un terrain chaud et léger. Cette poire est assez grosse, elle a deux ou trois pouces de diamètre et environ trois pouces de hauteur, renflée vers son milieu et terminée presque en pointe du côté de la queue. La peau en est verte, même au temps de sa maturité. La chair a le défaut de mollir promptement, mais à son point de maturité, qui a lieu en octobre, elle est fondante, douce, fine et délicate, d'un goût et d'un parfum très-agréables.

La Calebasse, pl. 58, fig. 2, est une poire dont l'arbre se greffe sur franc et sur coignassier. Elle a environ cinq pouces de hauteur, sur un diamètre d'environ trois pouces. Sa peau est brune, bistrée et tachetée de points plus foncés. La chair en est bonne, fondante, mais ne vaut pas celle de Beurre, dont elle approche beaucoup. On la cultive au jardin du Luxembourg. Elle était mûre au commencement d'octobre.

Pour la culture de ces poiriers, voir au commencement de ce volume.

POIRES.

1. Bergamotte d'Automne. 2. Bonchretien d'Espagne.

57.

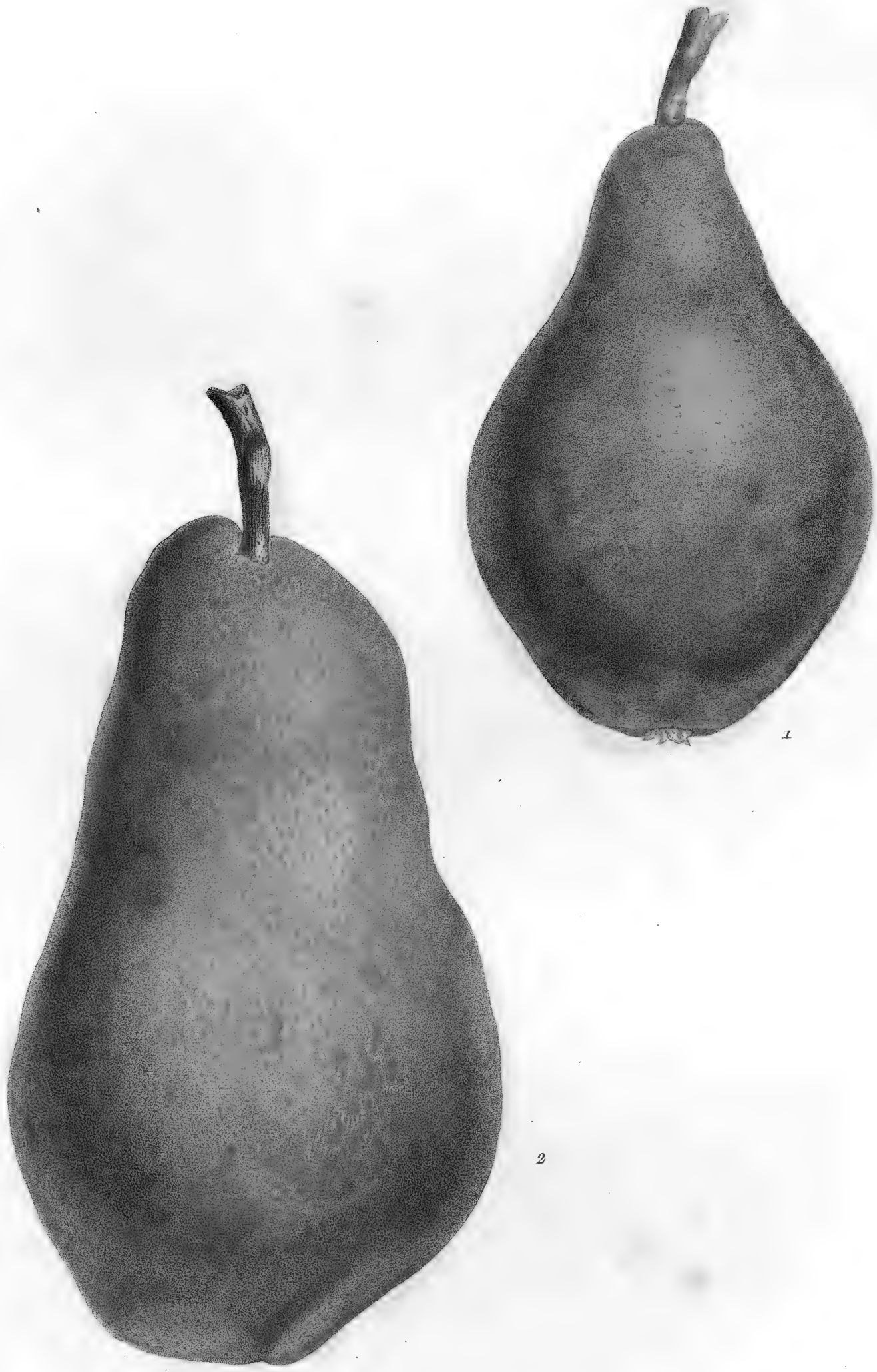

POIRES.

1. Verte Longue. 2. Calebasse.

SCABIEUSE.

Famille naturelle. LES DIPSACÉES.
Système sexuel. TÉTRANDRIE, MONOGYNIE.

La Scabieuse étoilée, *Scabiosa stellata*, LINN., est une plante annuelle, dont la tige cylindrique, velue, rameuse, s'élève à quinze ou dix-huit pouces. Ses feuilles radicales sont ovales-arrondies sur leurs bords, et terminées en pétiotes; celles de la tige sont profondément pinnatifides, à grosses dents inégales et velues. Les fleurs sont blanches, les fleurettes ont cinq étamines à anthères violettes, deux d'entre elles avortent ordinairement. Il succède aux fleurs une tête globuleuse formée par les graines, dont chacune a un calice extérieur velu, muni de cavités latérales, et surmonté d'une membrane campaniforme et scarieuse, au milieu de laquelle on voit une étoile à cinq pointes, formée par le sommet du calice intérieur.

FLEURIT, en juin, juillet et août.

HABITE, les côtes maritimes de la Provence, l'Espagne.

La Scabieuse des Pyrénées, *Scabiosa pyrenaica*, ALL., que l'on trouve aussi dans plusieurs autres parties de la France, est annuelle. Ses feuilles radicales sont oblongues, dentées, les supérieures sont pinnatifides et toutes couvertes de poils blanchâtres. Les fleurs sont bleues, en tête arrondie, les fleurettes de la circonférence sont plus grandes que celles du centre. La corolle est à cinq lobes, dont deux plus grands et plus réguliers. Les étamines, au nombre de quatre, sont plus longues que la corolle, dont le tube est légèrement velu. La graine est entière, velue, marquée de nervures et surmontée d'un rebord membraneux presque aussi long qu'elle.

FLEURIT, en juillet, août et septembre.

HABITE, la Provence, le Dauphiné, les Pyrénées.

La Scabieuse très-molle *Scabiosa mollissima*, Viv., est une plante vivace, entièrement couverte d'un duvet blanc, mou et velouté. Ses feuilles radicales sont ovales-oblongues, dentées, les supérieures deux fois ailées, à lobes presque linéaires. Les fleurs sont d'un bleu-pourpre en tête, et munies d'un involucre à divisions aiguës. Cette plante a beaucoup de rapports avec la colombaire, mais elle en diffère par le duvet blanchâtre qui couvre toute la plante. Elle n'habite pas les mêmes lieux.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, le mont Cenis, les environs de Nice.

La Scabieuse odorante, *Scabiosa suaveolens* Desr., est une plante vivace, haute d'environ un pied. Ses feuilles radicales sont lancéolées et entières, celles de la tige sont ailées, divisées en lobes étroits, entiers et pointus. Les fleurs sont en têtes arrondies, de couleur bleue ou un peu rougeâtre, très-odorantes. Les fleurettes sont à cinq lobes inégaux, les étamines ne dépassent pas la corolle. Il leur succède des graines entourées d'un calice extérieur, velu, marqué de sillons et surmonté d'un rebord dentelé. Les cinq arêtes du calice intérieur sont longues, pointues et dentelées.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, les lieux secs de la forêt de Fontainebleau.

La Scabieuse de l'Ukraine, *Scabiosa ukranica*, Linn., est une plante vivace dont la tige rougeâtre, rameuse, s'élève à un ou deux pieds. Ses feuilles inférieures sont pinnatifides, les intermédiaires sont divisées en trois ou quatre lobes allongés et linéaires, elles sont munies à leur base de longs poils. Les fleurs sont petites, légèrement roses. L'involucre est à plusieurs folioles linéaires, pointues et plus longues que les fleurs. Les corolles sont à cinq lobes et à quatre étamines. Le receptacle est muni de paillettes ovales et velues.

Fleurit en juillet et août.

Habite le midi de la France : on en a trouvé une variété aux environs de Mareschierbes.

La Scabieuse graminée, *Scabiosa graminifolia*, Linn., est une plante vivace, remarquable par son feuillage différent de toutes les autres scabieuses. Sa tige, haute d'environ dix pouces, ne porte qu'une fleur à son sommet. Ses feuilles sont linéaires, pointues et d'un blanc argenté. La fleur est d'un bleu-pourpre, les fleurettes de la circonférence sont beaucoup plus grandes que celles du centre, la corolle est à cinq lobes à quatre étamines plus courtes qu'elles. La graine est entourée d'un calice extérieur velu, cannelé et surmonté d'une couronne scarieuse. Le calice intérieur est terminé par cinq soies à peine visibles. Le réceptacle est conique, muni d'écailles qui accompagnent chaque fleur.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, la Provence et le Dauphiné.

La Scabieuse du Caucase, *Scabiosa caucasica*, Marsch., est une plante à tige velue, haute d'environ deux pieds. Ses feuilles inférieures sont déchiquetées en lanières longues, pointues et irrégulières. Celles qui accompagnent les fleurs sont lancéolées entières et munies de poils sur leurs bords. La fleur est très-grande, les fleurettes de la circonférence sont à cinq lobes, dont trois, larges et frangés sur leurs bords, sont presque égaux. La corolle est à quatre étamines. La graine est couverte par les deux calices : l'extérieur est petit et surmonté de cils, l'intérieur est terminé par cinq arêtes longues et pointues.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, les montagnes de l'Arménie, naturalisée depuis plusieurs années dans nos jardins.

La Scabieuse à fleurs blanches, *Scabiosa Leucantha*, Linn., a une racine vivace et une tige haute de deux ou trois pieds,

branchue, glabre. Ses feuilles sont grandes, pinnatifides, à lobes dentés et pointus. Les fleurs sont blanches, en têtes arrondies. Leur involucre est composé d'écailles imbriquées et ovales. Le calice est velu, la corolle est à lobes presque égaux, beaucoup plus courts que les étamines au nombre de quatre. La graine est recouverte par les calices dépourvus d'arêtes pointues.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite les montagnes de la Provence et du Dauphiné.

La Scabieuse centaurée, *Scabiosa centaurodes* Lam., est une plante vivace, haute d'environ deux ou trois pieds, munie de quelques poils dans sa partie inférieure. Ses feuilles radicales sont entières, rétrécies en pétiole, les supérieures sont pinnatifides, cinq ou sept lobes entiers ou munis de dents et bordés de poils, le lobe terminal est plus grand que les autres. Les fleurs sont jaunâtres, en têtes arrondies, au sommet de longs pédoncules nus. L'involucre est formé d'écailles imbriquées, pointues et roussâtres. Le calice extérieur est bordé de cils. La corolle est en tube, à quatre lobes presque égaux. Les étamines, au nombre de quatre, sont plus longues que la corolle. Le réceptacle est conique, muni d'écailles situées à la base de chaque fleur. La graine est surmontée d'une touffe de cils situés au sommet du calice intérieur.

Fleurit en juin et juillet.

Habite, M. Desfontaines a trouvé cette plante dans les alpes de la Provence.

La Scabieuse des Alpes, *Scabiosa alpina* Linn. s'élève à environ trois pieds. Sa tige est ferme, fistuleuse et velue. Ses feuilles, assez semblables à celles de la grande centaurée, sont composées de folioles lancéolées, dentées, décurrentes, la terminale est beaucoup plus grande que les autres, celles qui accompagnent les fleurs sont beaucoup plus petites et à folioles entières. Les fleurs sont jaunâtres, en têtes arrondies et au

pou penchées. Leur involucre est composé d'écailles imbriquées, brunes, velues et pointues. La corolle est à quatre étamines très-longues. Le réceptacle est muni de longues écailles situées à la base de chaque fleur.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, les alpes de la Provence, la Grande-Chartreuse dans le Dauphiné.

La Scabieuse à fleurs blanches, la Scabieuse centaurée et celle des Alpes formeront peut-être un nouveau genre distinct par la forme des écailles qui entourent les fleurs, mais elles ressemblent tellement aux autres espèces, qu'il n'y a pour le moment aucune raison de diviser le genre de Tournefort, qui est très-naturel et assez peu nombreux, car il ne contient qu'une vingtaine d'espèces.

Usages. Toutes les scabieuses sont propres à l'ornement des jardins, mais celle des Alpes et la centaurée conviennent essentiellement aux grands parterres par leur tige élevée d'environ trois pieds et l'élégance de leur feuillage.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Scabieuse étoilée. 1. fleurette radicale. 2. fleurette entière ouverte. 3. graine.

Scabieuse des Pyrénées. fleurette entière.

Scabieuse très-molle.

Scabieuse odorante. 1. feuilles inférieures. 2. fleur entière. 3. graine grossie.

Scabieuse de l'Ukraine. 1. receptacle et involucre. 2. fleur entière grossie.

Scabieuse graminée. 1. fleurette de la circonférence. 2. réceptacle muni de paillettes. 3. graine entière. 4. graine dépouillée du calice extérieur.

Scabieuse du Caucase. 1. fleurette entière. 2. calice intérieur. calice extérieur détaché.

Scabieuse à fleurs blanches. 1 fleurette entière. 2. graine

Scabieuse centaurée 1 feuille de grandeur naturelle 2 fleurette entière. 3 graine 4. réceptacle fendu longitudinalement

Scabieuse des Alpes 1 feuille entière de grandeur naturelle 2 fleurette entière

SCABIEUSE ETOILÉE

59.

SCABIEUSE DES PYRENÉES

60.

SCABIEUSE TRÈS MOLLE.

61.

SCABIEUSE ODORANTE.

62.

SCABIEUSE DE L'UKRAINE.

SCABIEUSE GRAMINÉE.

64.

SCABIEUSE DU CAUCASE

65.

SCABIEUSE A FLEURS BLANCHES.

66.

SCABIEUSE CENTAURÉE

67.

SCABIEUSE DES ALPES.

68.

POIRIER

Famille naturelle : LES ROSACÉES.
Système sexuel : ICOSANDRIE PENTAGYNIE.

La Vergouleuse. Pl. 69, fig. 1. L'arbre qui porte ce fruit est un des poiriers les plus vigoureux. On le greffe sur franc et sur cognassier. Cette poire a trois pouces de hauteur et deux pouces et demi de diamètre, elle est renflée vers son milieu. Sa peau, marquée de petites taches rousses, devient jaune dans sa maturité du fruit. Le côté exposé au soleil prend une légère teinte rougeâtre. La chair en est tendre, beurrée, fondante, douce et sucrée. Elle mûrit en décembre et janvier.

La Belle de Bruxelles, Pl. 69 f. 2, est un fruit dont l'arbre se greffe sur franc et sur cognassier. Il a trois pouces de hauteur sur trois pouces et demi de diamètre. Sa peau est verte d'abord, jaune en mûrissant, et marquée de petits points verdâtres. La chair en est fondante, douce et d'un goût qui approche celui de la poire de doyenné, mais celle-ci vaut mieux, surtout lorsqu'elle est placée dans un terrain qui lui convient. On cultive cet arbre au Luxembourg. Le fruit est mûr vers le quinze septembre.

Le Messire-Jean, Pl. 70 f. 1, est le fruit d'un poirier que l'on greffe sur franc et sur cognassier. Il est rond, renflé vers son milieu, d'un jaune plus ou moins doré dans sa maturité, marqué de taches irrégulières, grisâtres et qui le couvrent presque entièrement. La queue placée dans un enfoncement, est longue d'environ quatorze lignes. La chair du Messire-Jean est cassante, souvent pierreuse. Elle a un goût relevé, excellent. Il mûrit en octobre. Duhamel a observé que sa couleur varie suivant l'âge et la vigueur de l'arbre.

La Crassane, Bergamote-Crassane, Pl. 70 f. 2, provient d'un arbre vigoureux que l'on greffe sur franc et sur cognas-

ner. C'est un fruit rond, quelquefois un peu en toupie, de deux pouces et demi de hauteur, sur un diamètre de deux pouces quatre lignes. La queue, insérée dans une petite cavité, a seize ou dix-huit lignes de longueur. La peau de la crassane est d'un gris verdâtre, marqué de taches rousses, elle jaunit en mûrissant. Sa chair est fondante, beurrée, d'une eau douce et parfumée. C'est une de nos meilleures poires. Elle mûrit en novembre.

Pour la culture et les usages de ces poiriers, il faut lire l'article POIRIER placé en tête de ce volume.

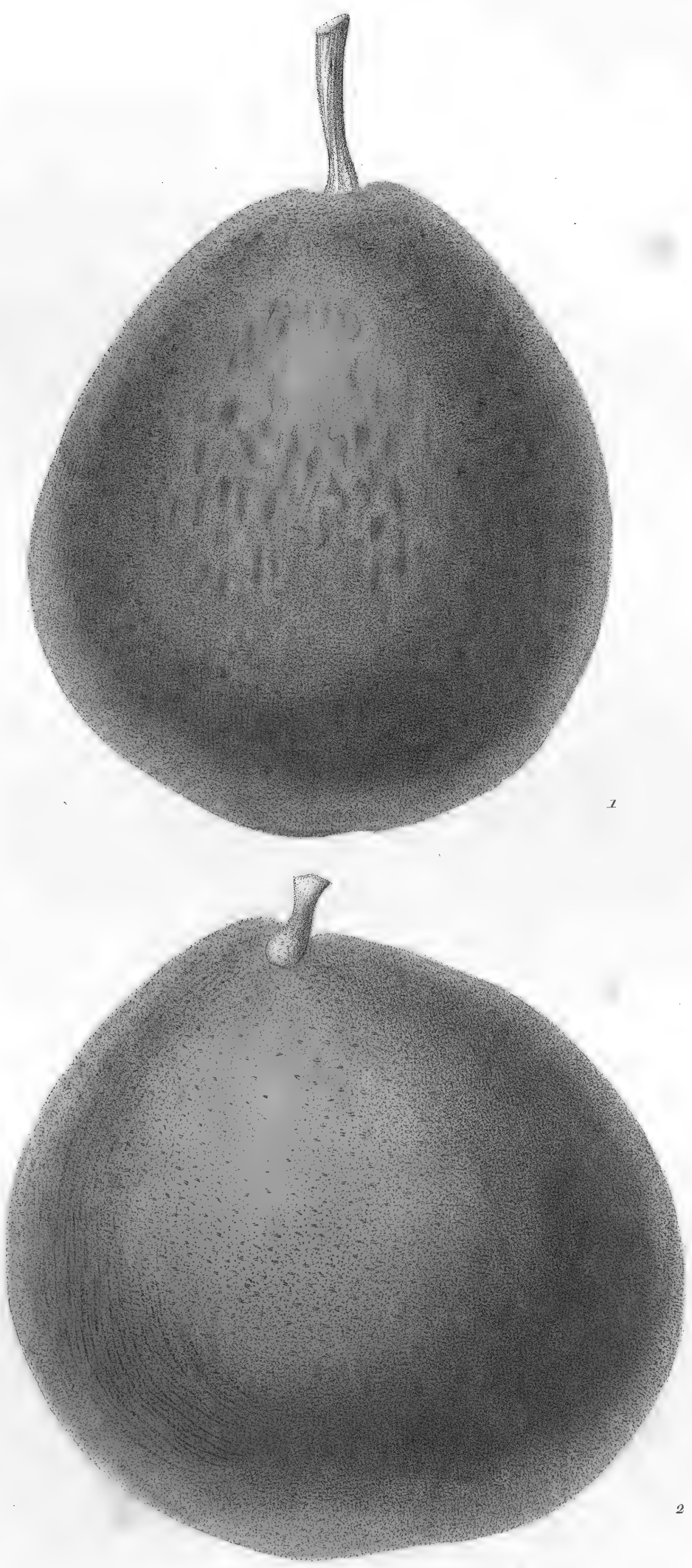

POIRES

1. Virgouleuse. 2. Belle de Bruxelles.

2

POIRES.

1. Messire-Jean. 2 Crassane.

POIRIER

Famille naturelle : LES ROSACÉES.
Système sexuel : ICOSANDRIE, PENTAGYNIE.

La poire St.-Germain, inconnue de La Fare, pl. 71, fig. 2 est un fruit très-cultivé aux environs de Paris, et très-commun dans nos marchés. On greffe l'arbre qui la porte sur franc et sur coignassier. Cette poire a une forme allongée; son diamètre est ordinairement de deux pouces et demi, sur une hauteur d'environ quatre pouces, elle a souvent des bosses et des côtes qui se font sentir sur toute sa longueur. Sa peau est verte tiquetée de brun, la chair en est beurrée, fondante et d'un goût fort agréable; mais elle a souvent de petites pierres autour des pepins, lorsque l'arbre est placé dans un terrain sec qui ne lui convient point. Cette poire commence à mûrir en novembre; il s'en conserve pendant tout l'hiver, jusqu'au premier printemps.

La poire St.-Germain panachée, pl. 71, fig. 1. On greffe ce poirier sur franc et sur coignassier. Il est vigoureux et très-fertile. Son fruit a de trois à cinq pouces de hauteur, sur deux à quatre pouces de diamètre. Sa peau est d'un vert gai, marquée de bandes longitudinales jaunes. La queue a cinq ou six lignes de hauteur. La chair en est beurrée, fondante et de très-bon goût. Sa maturité a lieu pendant tout l'hiver.

L'Angélique de Bordeaux, pl. 72, fig. 1, est le fruit d'un arbre assez délicat, ne réussit bien ni sur franc ni sur coignassier. Ses feuilles sont remarquables par leur longueur et leur peu de largeur. Le fruit est assez gros; son diamètre est de deux à trois pouces, et sa hauteur d'environ trois pouces; sa queue est longue de douze à quinze lignes. La peau est d'un vert-jaune, marquée de points et de taches rousses. La chair en est cassante, elle devient tendre dans sa parfaite maturité,

elle a un goût sucré et agréable. On conserve cette poire pendant long-temps.

Le Martin-Sire, pl. 72, fig. 2. On greffe l'arbre sur franc et sur cognassier. Le fruit a trois pouces et demi de diamètre sur quatre pouces de hauteur, il est assez bien fait, plus ventru néanmoins d'un côté que de l'autre. Sa peau est unie et jaune dans sa maturité, elle a quelques taches rousses et souvent un peu rouges du côté du soleil. La chair en est cassante, douce, sucrée, et quelquefois un peu parfumée. Cette poire mûrit en janvier.

Pour l'histoire, les usages et la culture, voir au commencement du volume.

1

2

POIRES

1. St Germain panachée . 2. St Germain .

7.1.

POIRES

1. Angelique de Bordeaux. 2. Martin-Sire

72.

SENEÇON,

Famille naturelle. LES COMPOSÉES.
Système sexuel. SYNGÉNÉSIE. POLYGAMIE SUPERFLUE.

Les Seneçons forment un genre nombreux et dont il est assez difficile de fixer les caractères distinctifs. Les fleurs sont radiées ou flosculeuses, les feuilles entières ou découpées. Leur racine est annuelle ou plus souvent vivace, elle donne naissance à une tige herbacée. L'involucre ou calice commun est simple formé de folioles disposées sur un seul rang, égales entre elles et souvent noirâtres au sommet, de petites bractées sont ordinairement situées à sa base. Les fleurs, de couleur jaune dans les Seneçons de France, sont composées de fleurons tantôt tous flosculeux et hermaphrodites, tantôt entourées de demi-fleurons femelles fertiles. Les étamines sont au nombre de cinq à filaments libres et à anthères soudées ensemble. L'ovaire est adhérent, il se change en une graine située sur un receptacle nu, et munie d'aigrettes simples, molles et sessiles.

1re *Fleurs radiées, demi-fleurons courts et roulés en dehors.*

Le Seneçon visqueux, *Senecio viscosus*, LINN., a une racine annuelle qui donne naissance à une plante entièrement couverte d'une humeur visqueuse et un peu odorante. La tige s'élève à deux pieds environ. Ses feuilles sont pinnatifides et d'une consistance molle. Ses fleurs jaunes, petites, sont deux ou trois ensemble au sommet des pédoncules, leur involucre entièrement couvert de poils visqueux.

FLEURIT, en mai et juin.

HABITE, la France et les environs de Paris.

DÉNOMINATION. On croit que le nom de *Senecio* vient de *senex*, vieillard, parce que les fleurs étant passées, on voit à leur place des houppes blanches semblables à la chevelure des

vieillards et qui ne sont que les aigrettes des graines. En allemand. *das stinkende Krotenkraut* En anglais, *cotton ground-sel*

IIe *Fleurs radiées, feuilles découpées*

Le Seneçon sale, *Senecio squalidus*, Linn., est une plante dont la racine annuelle donne naissance à une tige droite, rameuse, garnie de quelques poils et de sept à huit pouces. Ses feuilles radicales sont munies de dents irrégulières les supérieures sont sessiles, pinnatifides, à lobes étroits irrégulièrement, elles sont glabres et lisses. Les fleurs sont jaunes, en corymbe lâche et terminal. Leur involucre est glabre, simple les demi-fleurons sont peu nombreux étalés, larges, à trois dents. Les graines sont munies d'aigrettes aussi longues que le tube de la corolle.

Fleurit, en juin et juillet

Habite, sur le bord des vignes et des chemins dans la France méridionale.

Le Seneçon aquatique, *Senecio aquaticus*, Huds., a une tige haute d'environ quinze pouces, elle naît d'une racine vivace Ses feuilles inférieures ont un lobe très-grand, dentelé, ovale, et ne sont pinnatifides qu'à leur base, elles sont glabres comme toute la plante. Les fleurs sont jaunes, plus grandes que celle de la Jacobée, avec laquelle on l'a confondue, leur involucre est hémisphérique, il est muni à sa base de petites bractées.

Fleurit, en juillet.

Habite, les marais et les lieux aquatiques dans plusieurs parties de la France

Le Seneçon à feuilles de roquette, *Senecio erucæfolius* Linn., a une tige droite, très-cotonneuse comme toute la plante mais beaucoup moins dans les individus cultivés. Ses feuilles sont pinnatifides, à lobes très-profonds dans la plante cultivée,

beaucoup moins dans l'état sauvage. Les fleurs sont jaunes, en corymbes, leur involucre est hémisphérique avec un peu d'étranglement près de sa base. Les graines sont velues.

Fleurit, en juillet.

Habite, les lieux montagneux dans le Dauphiné.

Le Seneçon à feuilles d'armoise, *Senecio artemisiæfolius*, Pers., a une tige droite, glabre comme toute la plante, ses feuilles sont parfois ailées, à folioles linéaires et fendues en deux ou trois parties. Les fleurs sont jaunes en corymbes serrés. Leur involucre est hémisphérique, glabre, les demi-fleurons de la circonférence sont larges et peu nombreux. Les graines sont glabres.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, les montagnes de l'Auvergne et les environs de Paris.

Le Seneçon à feuilles d'Aurone, *Senecio abrotanifolius*, Linn., a une tige droite, haute de six ou sept pouces, et une racine vivace. Ses feuilles sont pinnatifides, à divisions linéaires, pointues et glabres. Les fleurs, au nombre de deux ou trois, situées au sommet de la plante, et d'un jaune doré, sont grandes et composées de demi-fleurons nombreux. Leur involucre est muni de quelques poils à sa base, les graines sont glabres.

Fleurit, en juillet.

Habite, les montagnes de la haute Provence.

Le Seneçon des jardins, *Senecio elegans*, Ait., est une plante annuelle, naturalisée dans nos jardins. Sa tige est rameuse, en forme de buisson, ses feuilles sont pinnatifides à lobes dentés irrégulièrement. Les fleurs sont en corymbes jaunes à l'intérieur et d'un beau pourpre à la circonférence ou blanches dans une de ses variétés. Leur involucre est muni de quelques poils. Les graines sont glabres.

Fleurit, depuis le mois de juin jusqu'en octobre.

Habite, le cap de Bonne-Espérance.

Le Seneçon à feuilles blanches, *Senecio leucophyllus*, De-cand., est une plante vivace, dont la tige, haute d'environ un pied, est couverte ainsi que toute la plante d'un duvet blanc et laineux. Ses feuilles sont pinnatifides, en forme de lyre, surtout les inférieures. Les fleurs sont jaunes, en corymbes les fleurons peu nombreux.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, les Pyrenées orientales, au sommet de Cambre-d'Aze, au Canigou.

Le Seneçon blanchâtre, *Senecio incanus*, Linn., est une petite plante, qui s'élève au plus à trois ou quatre pouces. Ses feuilles sont pinnatifides, à lobes obtus et couverts d'un duvet blanchâtre, comme toute la plante. Ses fleurs forment un corymbe serré et jaune. Leur involucre est à cinq divisions et très-cotonneux.

Fleurit, en juillet.

Habite, les fentes des rochers exposés au soleil, dans les Alpes et les Pyrenées.

Dénomination, les habitants de nos montagnes lui donnent le nom de *genipi*, *genepy-jaune*, il entre dans la composition des *faltranks*, ou reunion de plusieurs espèces de plantes que les montagnards regardent comme une panacée universelle.

Le Seneçon uniflore, *uniflorus*, All., est une petite plante semblable à la précédente, mais elle s'élève un peu moins. La fleur est jaune, grande et solitaire au sommet de la tige. Ses feuilles sont oblongues, dentées et non pinnatifides. D'après M. Decandolle, cette plante est l'*inula provincialis* de Gouan.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite les Hautes Alpes.

IIIe *Fleurs radiées, feuilles entières.*

Le Seneçon des forêts, *Senecio nemorensis*, Linn., est une plante vivace, haute de quinze à vingt pouces, branchue et glabre surtout dans les jardins. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, pointues, dentées, et d'un vert pâle en dessous. Ses fleurs sont jaunes, en corymbes et accompagnées de folioles entières et pointues. Leur involucre est formé d'un petit nombre de divisions.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, les montagnes de la France méridionale.

Le Seneçon fausse-cacalie, *Senecio cacaliaster*, Lam., a une tige haute d'environ deux pieds, cylindrique et cannelée. Ses feuilles sont ovales-oblongues, dentées, un peu décurrentes sur la tige. Les fleurs sont jaunes et presque toujours flosculeuses, les aigrettes sont de la longueur à peu près du tube des fleurettes. L'involucre, composé d'environ neuf divisions, est velu.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, les bois de l'Auvergne et du Gévaudan.

Le Seneçon sarcazin, *Senecio sarracenicus*, Linn., ressemble beaucoup au précédent. Sa racine est vivace, sa tige, d'environ deux pieds, est très-garnie de feuilles. Les fleurs forment un corymbe jaune et très-garni, les demi-fleurons sont peu nombreux et étroits, les feuilles sont lancéolées, dentées, glabres, pointues, les inférieures un peu pétiolées. Les aigrettes sont aussi longues que le tube des fleurs.

Fleurit, en août.

Habite, le Jura, les montagnes de la Provence et du Dauphiné.

Dénomination. En allemand, *das heidnische Wundkraut*, *Gutdenwundkraut*. En anglais, *the creeping groundsel*. En bohémien, *Pohanskytrank*. En hongrois, *arranyos-stap-pu*

Le Seneçon Doria, *Senecio Doria*, Linn, est une plante vivace très-élevée, car elle a souvent plus de quatre pieds. Sa tige est épaisse, droite et très-cannelée. Ses feuilles sont à la base son grandes, lancéolées, un peu charnues et dentées sur leurs bords, les supérieures sont plus étroites. Les fleurs forment un corymbe terminal d'un beau jaune, les demi-fleurons sont au nombre seulement de cinq ou six, leur involucre est glabre ainsi que les graines.

Fleurit, depuis juillet jusqu'en septembre.

Habite, les provinces méridionales sur le bord des ruisseaux.

Le Seneçon à feuilles ovales *Senecio ovatus*, Linn, est une plante à tige droite, vivace, cylindrique, ses feuilles sont ovales-lancéolées, dentées sur leurs bords, d'un vert pâle en dessous, glabres et presque sessiles. les fleurs sont jaunes, en corymbes. L'involucre est glabre ainsi que les graines.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, les provinces méridionales de la France.

Le Seneçon de Tournefort, *Senecio Tournefortii*, Lapeyr, a une racine vivace, une tige simple, haute d'environ un pied, ses fleurs d'un jaune orange, et au nombre de cinq à huit, forment un corymbe lâche. Ses feuilles sont oblongues, un peu épaisses, à dentelures irrégulières, les radicales sont ovales-obtuses, toutes sont glabres. Les demi-fleurons sont au nombre d'environ dix-huit, l'involucre est muni de quelques poils.

Fleurit, en août.

Habite, les Hautes-Pyrénées, dans les lieux froids et humides, où il a été observé par Ramond, qui l'a nommé *Senecio persicæfolius*.

Le Seneçon doronic, *Senecio doronicum*, Linn, a une tige haute d'environ un pied, simple, velue et peu garnie de feuilles, elle est souvent terminée par une seule fleur assez

grande et d'un jaune orange. Ses feuilles radicales sont ovales-oblongues, dentées et rétrécies en pétioles. Les feuilles de la tige sont entières, étroites et pointues. Les fleurs sont rarement au nombre de trois, quatre, etc. Les feuilles radicales sont quelquefois ovales au lieu d'être oblongues et couvertes d'un duvet blanc, mais ces différences ne sont que des variations dues à la nature du terrain.

Fleurit, en juillet et août.

Habite, les prairies fertiles et un peu humides des Alpes et des Pyrénées.

Usages. Les Seneçons, à l'exception de la Jacobée décrite dans la collection des plantes de France, ne peuvent être utiles que dans la plantation des grands jardins, et parmi eux ce sont les espèces Sarrazin, Doria et Doronic qui méritent la préférence. Celui des jardins ou du Cap forme dans nos parterres des buissons élégants et agréables à voir. On en cultive une variété à fleurs doubles et presque toujours couvertes de fleurs, mais elle a besoin de la serre en hiver.

Culture. On multiplie les seneçons de France par leurs graines semées dans presque toutes les terres douces et un peu fraîches. Ils sont tous rustiques, et les espèces vivaces se propagent ensuite en séparant leurs pieds en automne ou en mars. On multiplie celui des jardins par des boutures faites dans l'année où il fleurit, par ce moyen on en a tous les ans de nouveaux pieds.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Seneçon visqueux. 1. involucre entier. 2. *idem* fendu longitudinalement. 3. demi-fleuron. 4. fleuron. 5. graine munie de son aigrette. Figures grossies.

Seneçon sale. 1. involucre. 2. demi-fleuron. 3. fleuron. 4. involucre et réceptacle grossis.

Seneçon aquatique. 1 involucre. 2. fleuron. 3. demi-fleuron. 4 feuille inférieure

Seneçon à feuille de roquette. 1 feuille d'un individu sauvage. 2 involucre. 3. *idem* fendu, et réceptacle 4. demi-fleuron. 5. fleuron et graine

Seneçon à feuilles d'arnoise. 1 involucre. 2. fleur entière grossie. 3 demi-fleuron. 4 fleuron et graine,

Seneçon à feuilles d'aurone. 1 involucre. 2. demi-fleuron 3 fleuron.

Seneçon des jardins 1 involucre. 2. demi-fleuron. 3. fleuron. 4 graine 5. receptacle

Seneçon à feuilles blanches. 1 involucre. 2 demi-fleuron. 3 fleuron

Seneçon blanchâtre. 1 involucre. 2. demi-fleuron. 3. fleuron entier

Seneçon des forêts 1 involucre. 2. demi-fleuron. 3 fleuron. 4. receptacle

Seneçon fausse-cacalie 1 involucre. 2 fleuron. 3. réceptacle et involucre.

Seneçon sarrazin. 1 involucre. 2. *idem* fendu et réceptacle. 3 demi-fleuron. 4. fleuron et graine

Seneçon Doria 1 involucre. 2 *idem* fendu et réceptacle 3. fleuron grossi. 4 demi-fleuron *idem*.

Seneçon à feuilles ovales. 1 involucre. 2. demi-fleuron 3. fleuron.

Seneçon de Tournefort. 1 involucre. 2. demi-fleuron. 3 fleuron.

Seneçon doronic 1 involucre grossi. 2. demi-fleuron 3 graine

SENEÇON VISQUEUX

73.

SENEÇON SALE

SENEÇON A FEUILLES DE ROQUETTE

75.

SENEÇON AQUATIQUE.

76.

SENEÇON DES JARDINS

SENEÇON A FEUILLES D'ARMOISE

78.

SENEÇON A FEUILLES D'AURONE

SENEÇON A FEUILLES BLANCHES

80.

SENEÇON.

a. A une fleur. b. Blanchâtre.

81.

SENEÇON DES FORETS

82.

SENEÇON FAUSSE - CACALIE

SENEÇON SARRASIN.

84.

SENEÇON DORIA.

85.

SENEÇON A FEUILLES OVALES.

86.

SENEÇON DE TOURNEFORT.

8.

SENEÇON DORONIC

88.

POIRIER

Famille naturelle : LES ROSACÉES.
Système sexuel : ICOSANDRIE, PENTAGYNIE.

La poire de Naples, pl. 89, fig. 1, est un fruit qui ne mérite d'être cultivé que parce qu'il se conserve jusqu'en février et mars. L'arbre qui le porte est vigoureux, se greffe sur franc et sur coignassier. Cette poire est plus ou moins grosse suivant le terrain, mais elle est toujours un peu plus ventrue d'un côté que de l'autre. Dans sa maturité elle est d'un jaune citron et lisse. La chair est demi-cassante et assez bonne, quelquefois un peu beurrée. La queue est courte et n'est pas plantée au centre. Ce fruit a ordinairement trente lignes de hauteur et autant de diamètre.

La poire Colmar, poire Manne, pl. 89, fig. 2, se greffe sur franc et sur coignassier. C'est un fruit gros, ayant plus de trois pouces de hauteur, sur un diamètre d'environ trois pouces. Il est aplati du côté de l'œil, il va en amoindrissant jusqu'à la queue, qui est un peu enfoncée et longue d'environ un pouce. La peau en est verte, tiquetée de points bruns, légèrement teintée de rouge du côté du soleil et jaunissant dans sa maturité. La chair est beurrée, fondante, très-bonne, d'un goût sucré et relevé. Elle est mûre en janvier, février et mars.

La Passe-Colmar, pl. 90, fig. 1, est une poire moins grosse que la précédente, cultivée au jardin du Luxembourg. Elle est également aplatie du côté de l'œil, haute de deux pouces dix lignes sur un diamètre de deux pouces et demi. Sa peau est d'un vert-jaune, presque entièrement couverte de taches rousses. La chair en est fondante, beurrée, d'un goût excellent et très-sucré. On la mange en décembre et février.

La Pastorale, la Musette d'automne, pl. 90, fig. 2, est le fruit d'un poirier qu'on greffe sur franc et sur coignassier. Sa

torme est allongée, elle a trois pouces dix lignes de hauteur sur un diamètre de deux pouces et demi. Sa queue est longue de dix-huit lignes et munie d'une espèce de bourrelet à sa base. La peau est d'un vert-jaune en mûrissant, et parsemée de taches rousses. La chair est demi-fondante, très-bonne et d'un goût musqué. Elle mûrit en novembre et décembre.

L'histoire et la culture de ces poiriers se trouvent au commencement de ce volume.

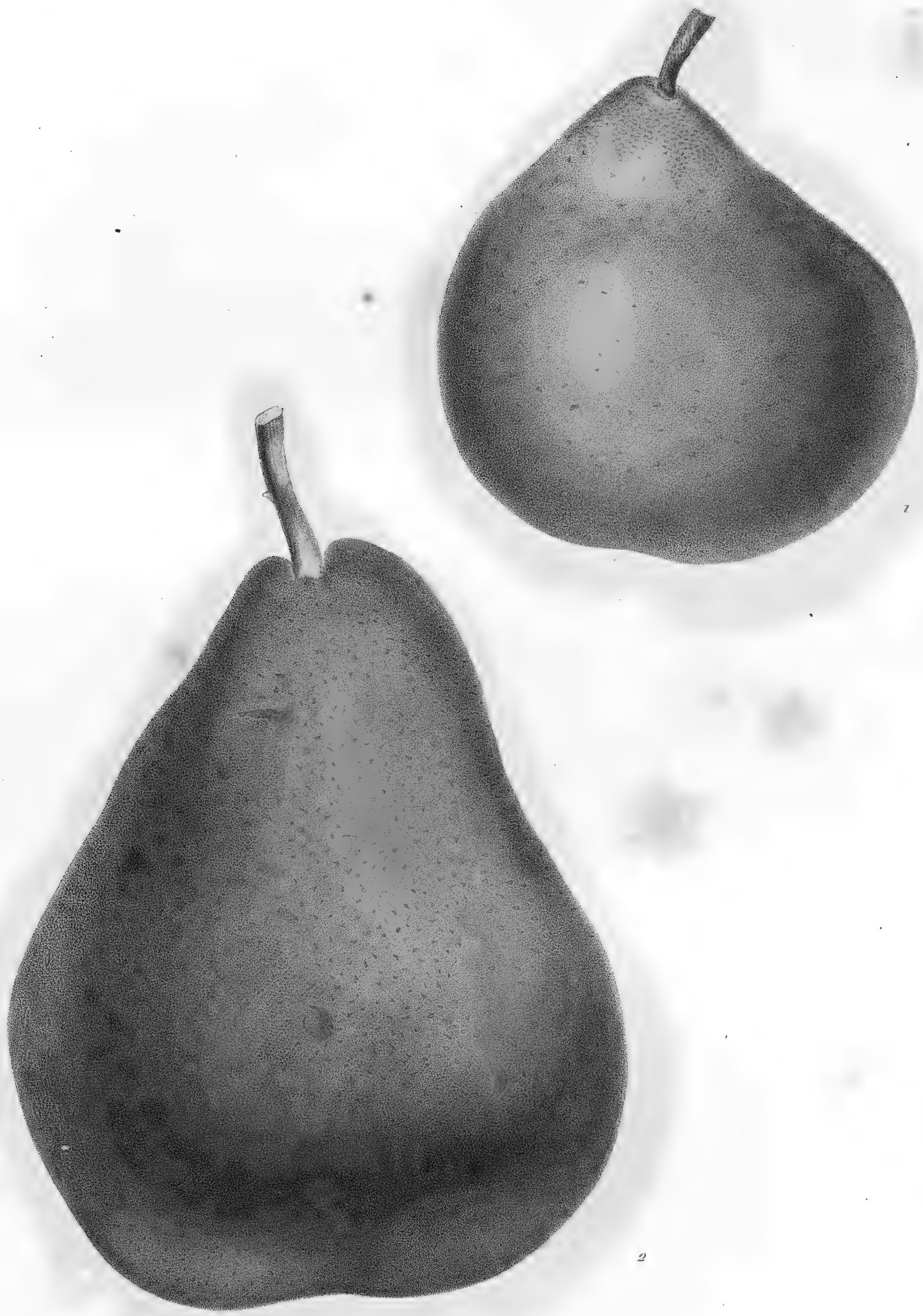

POIRES.

1. Poire de Naples. 2 Colmar.

POIRES.

1. Passe-colmar. 2. Pastorale d'Automne.

POIRIER

Famille naturelle : LES ROSACÉES.
Système sexuel, ICOSANDRIE, PENTAGYNIE.

L'Orange d'hiver, pl. 91, fig. 1, est le fruit d'un arbre vigoureux qu'on greffe sur franc et sur coignassier. Il est d'un vert jaunâtre, taché de roux et de brun. Sa hauteur est de deux pouces et d'un diamètre de deux pouces et demi, ce qui le rend aplati. La queue a dix pouces de longueur. La chair en est blanche, cassante, d'un goût agréable et musqué. Cette poire mûrit en février, mars et avril.

L'Ambrette d'hiver, pl. 91, fig. 2. Cet arbre a le bois épineux, il se greffe sur franc et mieux encore sur coignassier. Son fruit est arrondi, il a vingt-huit lignes de hauteur sur autant de largeur. La queue est longue de quinze lignes. La peau varie un peu de couleur : elle est souvent d'un vert-jaune, moucheté de points rouges. Sa chair est fondante, fine et sucrée. Il mûrit en novembre, décembre et janvier.

L'Épine d'hiver, pl. 91, fig. 1, est un fruit dont l'arbre demande une culture soignée, car lorsqu'il est planté dans un terrain trop humide et à une mauvaise exposition, cette poire ne vaut rien. On le greffe sur franc dans les terrains secs, et sur coignassier dans les terrains humides. L'Épine d'hiver, comme beaucoup d'autres poires, varie de forme, elle est souvent allongée et d'une forme assez régulière. La chair en est fondante, délicate et d'un beurré musqué, mais cela dépend beaucoup de sa culture. On la conserve jusqu'en janvier.

Le Bezy de Chaumontel, Beurré d'hiver, pl. 92, fig. 2, est le fruit d'un arbre qui se greffe sur franc et sur coignassier. Sa grosseur, sa forme et sa couleur varient suivant le terrain et l'âge de l'arbre : dans les terres légères, il a la peau d'un jaune citron du côté de l'ombre, et d'un rouge éclatant du côté du

soleil dans les terres franches, il est de la même couleur que la Crassane. Il a trois pouces et demi de hauteur, sur un diamètre de trois pouces. L'œil est placé dans une cavité assez profonde, entourée de bosses qui se prolongent sur la partie la plus renflée du fruit, et y forment des côtes assez remarquables. La chair en est demi-beurrée, fondante, et lorsqu'il est pris à son degré parfait de maturité, c'est le meilleur fruit, sans contredit, qu'on puisse manger en hiver. Il est mûr en décembre et se conserve jusqu'en février.

Pour la culture et les usages, voir au commencement de ce volume.

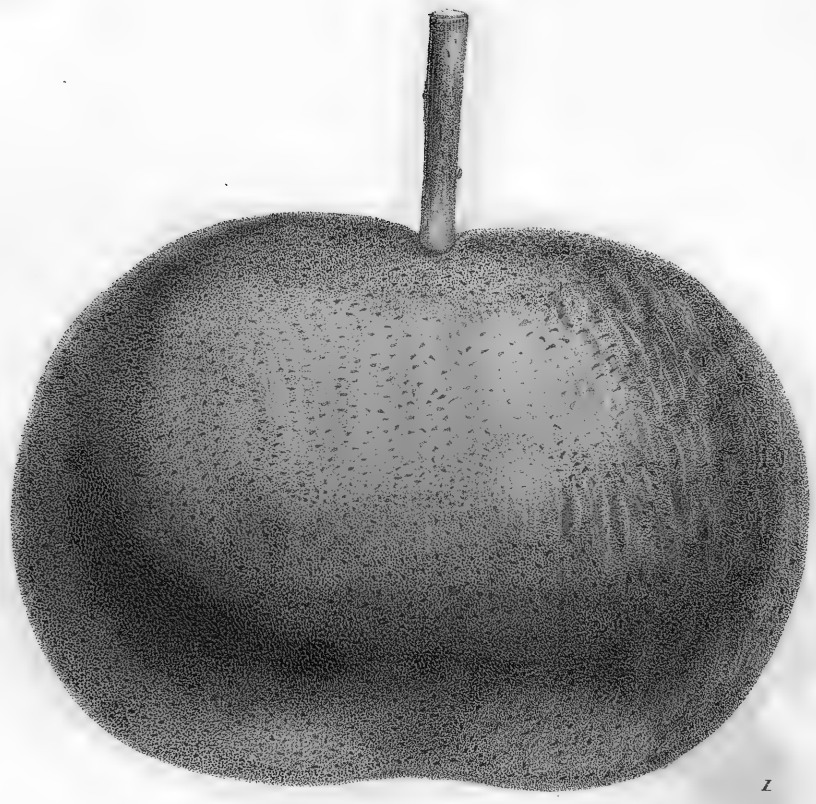

1

2

POIRES.

1. Orange d'Hyver. 2 Ambrette d'Hyver.

POIRES.

1. Epine d'Hyver. 2. Bezy de Chaumontel

92.

POIRIER

Famille naturelle : LES ROSACÉES.
Système sexuel : ICOSANDRIE, PENTAGYNIE.

La poire Chapelle, pl. 93, fig. 1, est le fruit d'un arbre vigoureux qu'on greffe sur franc et sur cognassier. Elle est grosse, pyramidale, d'environ deux pouces et demi de diamètre, et de trois pouces et demi de hauteur. La peau est d'un vert jaunâtre et couverte de taches rousses. On la mange cuite, elle est excellente. Ce fruit se conserve ordinairement jusqu'en avril. On le cultive au Jardin du Roi et au Luxembourg.

La poire St-Lezin, pl. 93, fig. 2, est aussi un fruit d'hiver. L'arbre qui la porte se greffe sur franc. C'est un gros fruit renflé vers son milieu et terminé presque en pointe. Sa peau est d'un fauve roussâtre et marquée de quelques taches de la même couleur. Il a près de trois pouces de diamètre sur une hauteur de quatre pouces. On mange cette poire en compote, c'est un bon fruit, il est cultivé au Luxembourg. En 1828, j'ai été obligé de le faire cuire dès le mois de novembre, parce que les poires ne se sont pas conservées, et que quelques espèces qui vont jusqu'en avril étaient mûres et même gâtées au mois de décembre.

La Verte longue panachée, pl. 94, fig. 1, est une variété de la Verte longue ordinairement moins grosse. On greffe l'arbre qui la porte sur franc, et il est très-fertile. Elle a environ deux pouces de diamètre, sur trois pouces de hauteur, la peau est marquée, dans sa longueur, de raies jaunes et vertes, et piquetée de vert foncé. La chair en est fondante, fine, sucrée et d'un parfum agréable. Elle mûrit en octobre.

Le Martin sec, pl. 94, fig. 2, est le fruit d'un arbre qu'on greffe sur franc et sur cognassier. Il a deux pouces et demi de diamètre, sur environ trois pouces de hauteur. Il est renflé

vers son milieu et se termine en pointe. Sa peau est d'une couleur noisette-clair du côté de l'ombre et d'un rouge plus ou moins vif du côté du soleil, toute sa surface est parsemée de points blancs. La chair en est cassante, fine, sucrée et d'un goût agréable, mais elle est quelquefois pierreuse. Il mûrit en novembre et décembre.

Pour l'histoire et la culture, voir au commencement du volume.

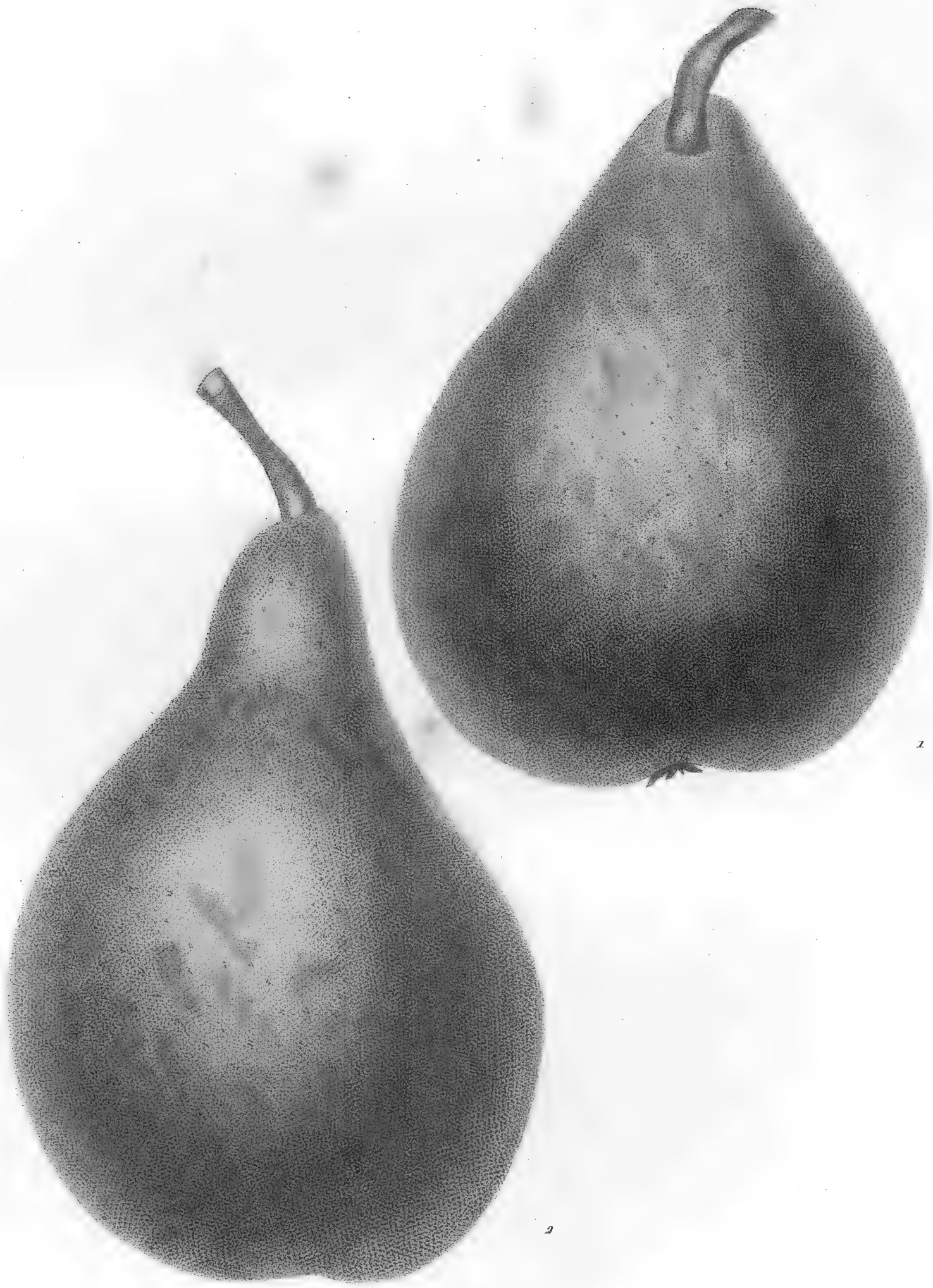

POIRES.

1. Chaptal. 2. St. Lesin.

93.

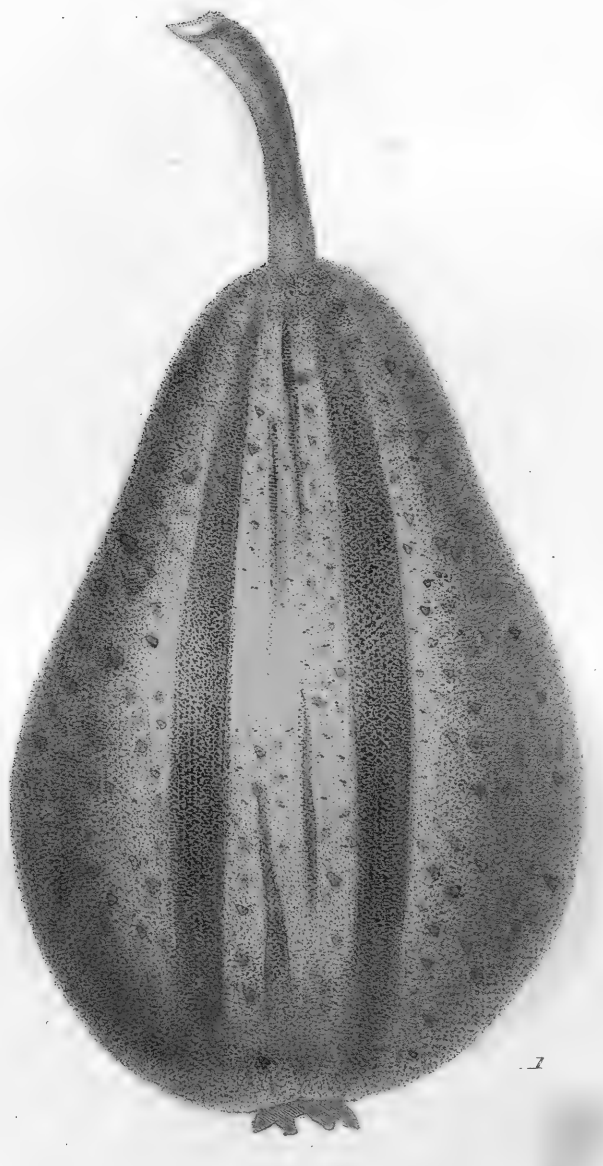

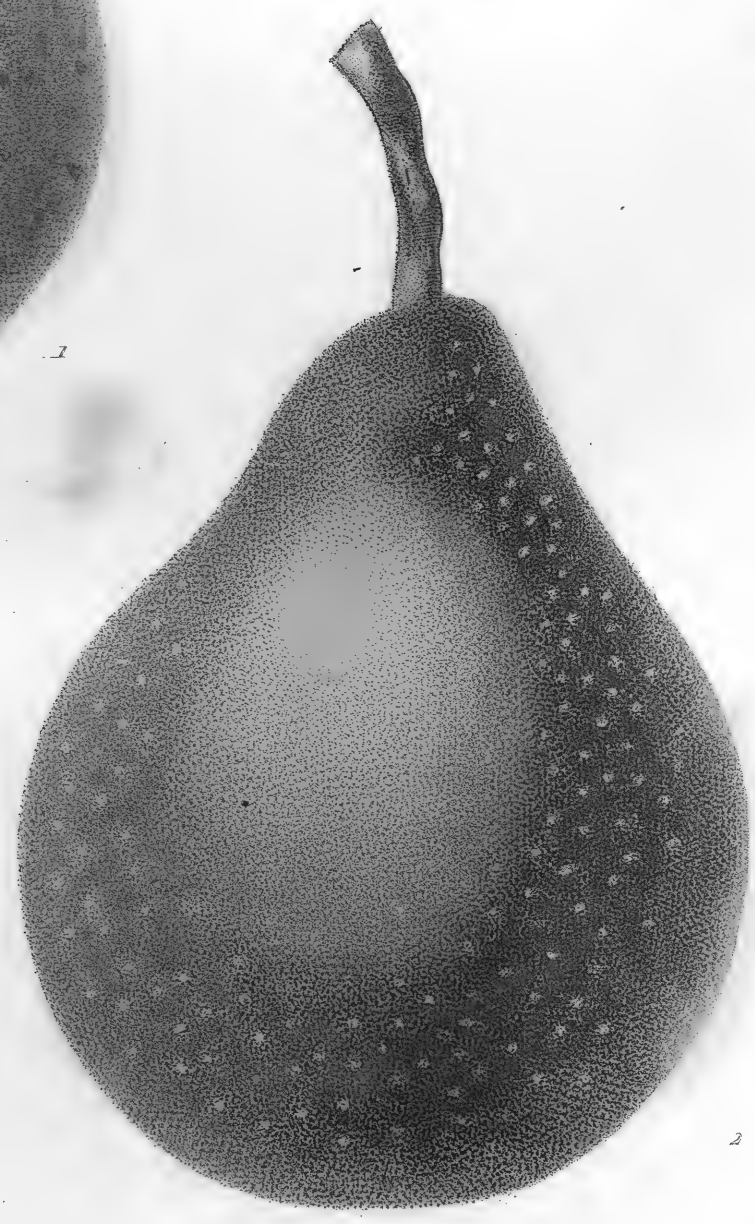

POIRES.

1. Vertelongue panachée. 2 Martin Sec.

ARNIQUE.

Famille naturelle. LES COMPOSÉES.

Système sexuel. SYNGÉNÉSIE POLYGAMIE SUPERFLUE.

Les espèces de plantes qui composent le genre *Arnica* de Linné, ont beaucoup d'analogie avec les doronics; aussi MM. Delamarck et Desfontaines les ont réunies; mais comme elles diffèrent par leurs graines, nous suivrons la division de Linné.

Les Arniques, dont on trouve cinq ou six espèces en France, sont des herbes vivaces, hautes d'environ un pied; à fleurs jaunes et peu intéressantes dans les jardins d'agrément; mais l'une d'elles, l'Arnique des montagnes, *Arnica montana* Linné, ont depuis long-temps d'une grande réputation en médecine, ainsi que parmi les habitants des montagnes, où elle croît naturellement. C'est une plante haute d'environ quinze pouces, à tige ronde, cannelée et velue. Ses feuilles inférieures sont ovales, entières, marquées de fortes nervures, longues d'environ deux pouces, et disposées par quatre autour de la tige qu'elles embrassent. Les supérieures sont plus petites et opposées, quelquefois au nombre de quatre ou seulement de deux. La fleur terminale est jaune, grande, solitaire ou plus souvent accompagnée de fleurs latérales plus petites. Le calice commun ou involucre est formé d'écailles égales, disposées sur un seul rang. La fleur est radiée; les fleurons du centre sont hermaphrodites, les demi-fleurons sont moins de vingt et sont stériles. Les graines du centre, comme celles de la circonférence, sont à aigrettes simples. Le receptacle est nu.

FLEURIT au mois de juin et juillet.

HABITE, les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, et plusieurs autres parties de la France.

DÉNOMINATION Vulgairement *le tabac des Vosges, la betoine des montagnes, le tabac des suisses, le plantain des*

montagnes. En allemand, *Wolverley* Wolferley, *luciens kraut*. En Hollandais, *Wolkruid*

L'Arnique à racine noueuse, *Arnica scorpioides*, Linn est remarquable par sa racine épaisse et noueuse. Sa tige, haute d'environ un pied est arrondie, cannelée et velue. Ses feuilles inférieures sont pétiolées arrondies et dentées. La fleur est jaune, souvent solitaire. Les écailles de l'involucre sont pointues et velues. Les graines du centre, comme celles de la circonférence, sont munies d'aigrettes simples.

Fleurit, en juin et juillet.

Habite, les Alpes et le Dauphiné, dans les terrains humides.

Usages. L'Arnique des montagnes est odorante, âcre et légèrement amère. Réduite en poudre, elle fait éternuer violemment. Ses fleurs sont usitées en infusion et données en infusion à la dose d'un gros à une once dans une pinte d'eau. On se sert aussi de ses racines, qui sont beaucoup plus actives que les fleurs. On attribue généralement à cette plante la propriété de résoudre le sang coagulé et épanché à la suite des chutes et des contusions. Quelques médecins assurent qu'on peut employer avec succès dans la paralysie et dans l'engorgement des viscères abdominaux. Stoll en a fait usage dans les dysenteries ulcéreuses et dans les fièvres quartes rebelles. Dans tous les cas il est prudent de n'employer les fleurs et les racines de l'Arnique qu'à petite dose, parce qu'à haute dose elles causent des vomissements et des convulsions.

EXPLICATION DES PLANCHES

Arnique des montagnes. 1. Involucre. 2. demi-fleuron de la circonférence. 3. fleuron.

Id. à racine noueuse. 1. Involucre. 2. demi-fleuron. 3. fleuron.

ARNIQUE DES MONTAGNES.

95.

ARNIQUE A RACINE NOUEUSE.

96.

CHAUSSETRAPE.

Famille naturelle. . . . CARDUÉES.
Système sexuel. SYNGÉNÉSIE. POLYGAMIE FRUSTRANTE.

Les Centaurées décrites par Linné étant fort nombreuses, on les a divisées en plusieurs genres. Nous les séparons seulement en deux, les Centaurées, dont l'involucre est formé d'écailles entières, entières ou scarieuses, et les Chaussetrapes, qui ont les écailles terminées par une ou plusieurs épines.

La Chaussetrape rude, *calcitrapa aspera*, n. *Centaurea*, LINN., est une plante vivace, haute d'un ou deux pieds. Ses feuilles inférieures sont oblongues, profondément sinuées et terminées par un lobe grand et dentelé, celles de sa tige sont lanceolées, munies de quelques dents et d'oreillettes à leur base. Les fleurs sont de couleur pourpre. Leur involucre est formé d'écailles à cinq ou sept épines jaunes et palmées.

FLEURIT, en juillet et août.

HABITE, le midi de la France et l'Espagne.

La Chaussetrape sérudie, *Calcitrapa serridis*, n. *Centaurea*, LINN., est une plante vivace, haute d'environ un pied, très-velue. Ses feuilles inférieures sont sinuées et terminées en pétiole, celles de la tige sont oblongues, décurrentes et munies de quelques dents. Les fleurs sont purpurines sur les bords et blanchâtres au centre. Leur involucre est en cône arrondi, formé d'écailles terminées par six épines jaunâtres. Les graines de la circonférence sont nues, celles du centre sont surmontées d'une aigrette courte.

FLEURIT en juillet.

HABITE les environs d'Aix en Provence.

La Chaussetrape de Melite, *Calcitrapa melitensis*, n. *Centaurea*, LINN., est une plante annuelle, haute de huit à dix pouces, simple ou munie de quelques rameaux. Ses feuilles

inférieures sont oblongues, sinuées et terminées en pétioles. Les supérieures sont entières et décurrentes. Les fleurs sont réunies par deux ou trois au sommet de la plante, ou solitaires aux aisselles des feuilles. Elles sont d'un jaune pâle. Leur volucre est formé d'écailles munies de sept épines, dont une centrale plus longue. Les graines qu'elles renferment sont couronnées d'une aigrette courte.

Fleurit, en juillet.

Habite, les environs de Melite ou Meleto en Italie et de Montpellier.

La Chausse-trape laiteron, *Calcitrapa sonchifolia*, D. *Centaurea*, Linn., est annuelle et s'élève à un pied environ. Les feuilles inférieures sont oblongues, sinuées, à grosses dents. Celles de la tige sont très-décurrentes, munies de quelques dents éparses. Les fleurs, de couleur purpurine, ont un involucre globuleux et forme d'écailles à sept ou huit épines palmées. Les graines du centre sont couronnées de paillettes courtes et en petit nombre.

Fleurit en juillet et août.

Habite les bords de la Méditerranée.

Usages et Culture. Ces plantes peuvent contribuer à la parure et à l'ornement des grands parterres. On les multiplie par la séparation des pieds. On ne les cultive que dans les écoles de botanique.

EXPLICATION DES FIGURES.

Chausse-trape étoilée. 1. feuille inférieure. 2. fleur de la circonférence. 3. fleur du centre. 4. écaille.

Chausse-trape sérifère. 1. feuille inférieure. 2. écaille. 3. fleur du centre. 4. fleur de la circonférence.

Chausse-trape de Melite. 1. feuille inférieure. 2. écaille. 4. fleur de la circonférence. 4. fleur du centre. 5. graine grossie.

Chausse-trape laiteron. 1. feuille inférieure. 2. écaille. 3. fleur du centre. 4. feuille de la circonférence.

CHAUSSETRAPE RUDE.

CHAUSSETRAPE SERIDIE.

98.

CHAUSSETRAPE DE MÉLITE.

CHAUSSETRAPE LAITRON.